MÉDAILLES HISTORIQUES

DE

BELGIQUE

PUBLIÉES SOUS LES AUSPICES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

TOME I

RÈGNE DE LÉOPOLD II

Texte par MM. C. Picqué, A. Brichaut, G. Cumont et A. de Witte.

Illustrations de M. C. Onghena,

P De Cleermaecker, A. Sweerts et G. Lavalette.

BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI

SUCCESSEUR DE FR. GOBBAERTS

Rue de la Limite, 21

1869-1890

Les éditeurs de la traduction de l'*Histoire métallique des Pays-Bas* commencent ainsi leur dédicace au prince Eugène de Savoie, généralissime des armées impériales :

« De toutes les voies que l'amour de la gloire et le désir de l'immortalité a fait inventer aux hommes pour sauver leurs noms et leurs belles actions de l'oubli, on peut dire avec vérité qu'il n'y en a point de plus propre à les flatter de cette espérance, ni tout à la fois de plus noble et de plus ingénieuse que les médailles. »

Nous relevons cette belle phrase pour la satisfaction des amateurs de médailles : nous n'oserions la produire pour notre justification. On a abusé du

métal comme de toutes choses. Mais si nous usons de réserve quant à l'importance morale des médailles, prônée par les trois éditeurs, nous n'hésitons pas à constater avec eux que ce sont là des monuments en quelque sorte indestructibles, parce qu'à la solidité du métal ils joignent la multiplicité des exemplaires :

Primo avulso, non deficit alter;

Æn., VI, 142.

Nous pourrions aussi abonder dans le sens de l'historien métallique lui-même, qui dit, dans l'introduction de son gigantesque ouvrage, « que si les médailles anciennes ont l'avantage de l'antiquité, les modernes ont celui de la clarté; qu'on doit les estimer les unes et les autres; mais que les dernières nous touchant de plus près, méritent particulièrement notre attention. » Le journal quotidien aujourd'hui prime et devance les médailles. Elles ne se produisent plus qu'après coup, ne sont plus que le résumé du sentiment public. Au temps de Van Loon, il n'en était pas encore ainsi. C'étaient surtout les médailleurs qui travaillaient aux renommées. Les gazetiers ne sortaient guère du cercle des nouvelles du jour. Puis, le numismate hollandais, en parlant comme il le faisait, ne songeait pas seulement aux médailles frappées pendant près de deux siècles dans les Pays-Bas, il avait encore sous les yeux un nombre considérable de jetons se rapportant à des

événements dont le souvenir, bien qu'éloigné, vivait pourtant dans les mémoires. A son point de vue, Van Loon avait raison, mais nous qui ne décrirons que des médailles actuelles, nous ne pouvons prétendre à ce grand intérêt. Aussi n'avons-nous d'autre but en commençant cette publication, que de conserver la mémoire des médailles historiques frappées en Belgique à partir de la mort de Léopold Ier. M. Guioth, notre devancier, dans son grand ouvrage sur la numismatique de la Belgique indépendante, a tout recueilli, médailles, jetons, décorations, pièces satiriques. Nous ne nous proposons pas de former une collection complète de tous les petits monuments métalliques qui verront le jour; nous nous bornerons à recueillir les médailles historiques et, pour ainsi dire, officielles. Décrites au moment de leur apparition, elles joindront à l'intérêt de l'art l'intérêt de l'actualité.

MÉDAILLES HISTORIQUES

DE

BELGIQUE.

N° 1, pl. I. Les effigies accolées de Léopold Ier, roi des Belges, et de la reine Marie-Louise d'Orléans.

Sous les deux têtes, LÉOPOLD WIENER.

Rev. L'intérieur de l'église de Laeken, près de Bruxelles.

Dans le champ, à gauche :

LÉOPOLD I ROI DES BELGES.
† A LAEKEN
10 DÉC. 1865.

Dans le champ, à droite :

LOUISE REINE DES BELGES
† A OSTENDE.
11 OCT. 1850.

Dans l'exergue :

INHUMÉS A LAEKEN.

JACQUES WIENER F.

Léopold-George-Chrétien-Frédéric, de Saxe-Cobourg-Saalfeld, naquit à Cobourg, le 16 décembre 1790. Proclamé roi des Belges par le Congrès national le 4 juin 1831, il jura d'observer la Constitution et les lois du peuple belge, le 21 juillet de la même année, et régna jusqu'à sa mort, qui arriva le 10 décembre 1865.

La reine Marie-Louise-Thérèse-Caroline-Isabelle d'Orléans était née à Palerme le 3 avril 1812. Elle épousa le roi des Belges à Compiègne le 9 août 1832. A sa mort (11 octobre 1850), des souscriptions furent ouvertes dans tout le pays afin d'élever un monument grandiose qui servît de sépulture à la famille royale de Belgique. La première pierre de l'église de Laeken fut posée le 27 mai 1854.

Le droit de cette belle médaille est l'œuvre de M. Léopold Wiener, graveur en chef de l'hôtel des monnaies de Bruxelles. Le relief de la tête du roi est fortement accusé; il tranche heureusement, par son contour d'un dessin expressif et arrêté, sur les plans unis et délicats de la tête de la reine Marie-Louise.

Le revers témoigne de l'habileté de burin avec laquelle M. Jacques Wiener, frère du graveur des monnaies, réussit à donner de la profondeur à ses perspectives linéaires.

N° 2, pl. II. Tête de Mgr Victor-Auguste-Isidore Dechamps, archevêque de Malines, primat de Belgique.

Sous la tête, une croix tréflée, et CH. WIENER.

Lég. VICTOR AUGUST · ISIDOR · DECHAMPS · CONGR · S · S · REDEM · ARCHIEP · MECHLIN · PRIMAS BELGII.

Rev. BENEDICTUS QUI VENIT IN NOMINE DOMINI.

Les armes du prélat, à la devise PERVIA COELI PORTA MANE, dans des feuilles de chêne. Inscription :

MDCCCLXVIII

V. KALEND. FEBRUARIAS

ILLUSTR. IN CHRISTO PATER

VICTOR AUGUSTUS ISIDORUS

DECHAMPS

ARCHIEPISCOPUS MECHLINIAM

SOLEMNITER INTRODUCITUR

OVANTIBUS CLERO CUM

POPULO.

Mgr Dechamps est né à Melle (Flandre orientale) en 1811. Il entra dans la congrégation des rédemptoristes après avoir achevé ses études à Louvain. Appelé en 1865 à remplacer Mgr Deheselle sur le siége épiscopal de Namur, il ne tarda point à être nommé au siége archiépiscopal de Malines, laissé vacant par la mort de S. E. le cardinal Sterckx. L'installation du nouvel archevêque de Malines s'est faite le 28 janvier 1868.

N° 3, pl. III. Les effigies accolées de LL. AA. RR. le comte et la comtesse de Flandre, à gauche.

Lég. LL. AA. RR. LE COMTE ET LA COMTESSE DE FLANDRE.

Sous les deux têtes : LÉOPOLD WIENER.

Rev. Les écus d'armoiries de LL. AA. RR. portés et couronnés par cinq petits amours. Au-dessus du groupe : 25 AVRIL 1867.

Sous le groupe : LÉOPOLD WIENER.

Le 20 avril 1867, il a été procédé, à Berlin, à l'échange des ratifications sur le traité de mariage de S. A. R. le prince Philippe-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Baudouin-Léopold-George, comte de Flandre, avec S. A. S. Mme la princesse Marie-Louise-Alexandrine-Caroline de Hohenzollern-Sigmaringen.

Le mariage fut célébré, le 25 avril 1867, par le prince-évêque de Breslau, dans l'église Sainte-Hedwige, à Berlin.

M. Léopold Wiener a rendu avec bonheur les traits délicats de la comtesse de Flandre. Un portrait en bas-relief ressemblant, et un portrait de femme surtout, est chose rare. Nous aimons à le dire, M. Wiener a parfaitement réussi. Le revers est gracieux et d'une composition assez nouvelle. Cinq petits amours portent les écus princiers et les décorent de couronnes de chêne et de roses.

N° 4, pl. IV. Tête de Mgr. le cardinal Engelbert Sterckx, archevêque de Malines, primat de Belgique, à droite.

Sous la tête, une croix tréflée, et : CH. WIENER D'APRÈS J. P. GROOLAERS.

Lég. EMIN · DNUS · ENGELBERTUS STERCKX · ARCHIEP · MECHL · PRIMAS BELGII ·

Rev. Les armes du prélat, à la devise PAX VOBIS, dans des feuilles de laurier. Inscription :

MEMORIÆ
EMINENT · DNI · ENGELBERTI
CARDINALIS STERCKX
ARCHIEP · MECHLIN · BELGII PRIMATIS
DE ECCLESIA ET REPUBLICA MERITISSIMI
OB PIETATEM ET DOCTRINAM A
GREGORIO PAPA XVI PURPURA
EXORNATI . OBIIT PRID . NONAS
DECEMB . MDCCCLXVII.

Le cardinal Engelbert Sterckx était né au village d'Ophem, près de Bruxelles, le 2 novembre 1792. En 1821, il fut appelé à la cure de Bouchout, près de Lierre, et trois années après, il devint curé-doyen de Notre-Dame d'Anvers. Vicaire général de Mgr. de Méan, treizième

archevêque de Malines, il recueillit, en 1832, la succession de ce prélat, et fut élevé au cardinalat, le 13 septembre 1838, par le pape Grégoire XVI, sous le titre de Saint-Barthélemy en l'Ile. Le cardinal de Malines mourut le 4 décembre 1867.

N° 5, pl. V. Tête de Mgr. le cardinal Engelbert Sterckx, archevêque de Malines, primat de Belgique, à gauche.

Sous la tête : F. BAETES. ANTW.

Lég. KARDIN. AARTSB. ENGELB. STERCKX.

Rev. Dans un encadrement trilobé, le corps du cardinal exposé sur un lit de parade ; dans le champ, les armes du prélat entourées du collier de l'Ordre de Léopold de Belgique, et dans le lobe de droite : F. BAETES.

Lég. En deux lignes circulaires :

GEBOREN TE OPHEM 2 NOV : 1792 ✠ PRIESTER GEWIJD 1815 ✠ PASTOR TE BOUCHOUT 1821 ✠ PASTOR-DEKEN VAN O. L. V. KERK TE ANTWERPEN 1824

AARTSBISSCHOP GEWIJD 1832 ✠ KARDINAAL BENOEMD 1838 ✠ OVERLEDEN TE MECHELEN 4 DECEMBER 1867.

N° 6, pl. VI. Une femme personnifiant les âges passés dépouille ses voiles; d'une main, elle tient une lampe antique. Derrière elle, divers monuments anciens : un sphinx, un *lécythos* couvert de figures, un chapiteau corinthien, une arcade ogivale et un candélabre sur un socle aux armes d'Anvers.

Lég. ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE. A gauche, sous les figures : J. HERMAN INV. ; dans l'exergue : LÉOP. WIENER SCULP.

Le Congrès archéologique international, organisé par l'Académie d'archéologie de Belgique, avec le concours de la Société française d'archéologie, ouvrit ses séances le 25 août 1867. Il était divisé en deux sections : la section d'archéologie et la section d'histoire. Convoquée d'abord pour le mois d'août 1866, cette réunion avait été retardée à cause de l'épidémie cholérique qui ravageait la ville d'Anvers. La séance de clôture du Congrès se tint le 1er septembre 1867.

Rev. Dans une couronne formée d'une branche de palmier et d'une branche de laurier :

CONGRÈS
INTERNATIONAL
D'ARCHÉOLOGIE
ANVERS
AOUT 1866.

N° 7. pl. VII. Tête du lieutenant général, baron Chazal, à gauche.

Lég. BARON F.-EMM. CHAZAL, NÉ A TARBES, LE 1er JANVIER 1808; sous la tête, A. JOUVENEL.

Pierre-Emmanuel-Félix, baron Chazal, est né le 1er janvier 1808, à Tarbes (Hautes-Pyrénées). Il reçut la grande naturalisation par la loi du 9 juin 1844. Nommé munitionnaire général de l'armée belge, par arrêté du gouvernement provisoire, le 1er octobre 1830, il devint successivement intendant général de l'armée assimilé aux généraux de division, colonel de cavalerie, commandant de province, général-major, aide-de-camp du roi, lieutenant général dans la section d'activité, ministre de la guerre par arrêté royal du 11 août 1847, — il sortit du ministère le 15 juillet 1850, — et gouverneur militaire de la résidence royale. Un arrêté royal du 22 janvier 1851 le mit en disponibilité; le 6 juillet de la même année, un arrêté le rappela à l'activité, et le lieutenant-général Chazal reprit le commandement de la deuxième division territoriale et de la deuxième division d'infanterie. Le 6 avril 1859, le roi lui confia le portefeuille de la guerre. Il donna sa démission le 12 novembre 1866 et fut nommé ministre d'État. Depuis le 5 juillet 1868, il est gouverneur de la résidence royale et commande la quatrième division territoriale.

Rev. INTENDANT GÉNÉRAL
DE
L'ARMÉE BELGE
EN 1830

MINISTRE DE LA GUERRE
EN 1847 ET 1859
MINISTRE D'ÉTAT
EN 1866.

N° 8, pl. VIII, Tête de M. Alexandre Rodenbach, à gauche.

Lég. ALEXANDRE RODENBACH, NÉ A ROULERS, LE 28 SEPTEMBRE 1786 ; sous la tête, CHARLES WIENER.

M. Alexandre Rodenbach, ancien membre du Congrès national, ancien représentant, est mort le 18 août dernier, à Rumbeke-lez-Roulers, commune qu'il a longtemps administrée, en qualité de bourgmestre.

M. Rodenbach a été un touchant exemple de ce que peut la force de volonté unie à l'intelligence. Frappé de cécité dès sa tendre jeunesse, il réussit pourtant à se donner une instruction des plus solides. Ce fut lui qui, sous le roi Louis, initia l'école des aveugles d'Amsterdam aux bienfaits de la méthode de V. Haüy, le célèbre fondateur de l'institution des jeunes aveugles. Revenu en Belgique, M. Rodenbach, tout en s'occupant de commerce et d'industrie, continua ses études scientifiques et littéraires. En 1828, il publia sa *Lettre sur les aveugles*, qui fut suivie du *Coup d'œil d'un aveugle sur les sourds-muets*. Ces deux livres firent sa réputation. En 1830, il prit part au mouvement révolutionnaire et fut nommé député au Congrès national par les électeurs du district de Roulers. Son mandat n'a pas cessé d'être renouvelé jusqu'en 1868,

année où le roi Léopold II nomma M. Rodenbach commandeur de son ordre. Au même moment, les électeurs de l'arrondissement de Roulers lui offraient la médaille que nous publions comme un témoignage de leur gratitude pour les services rendus au pays par le représentant de Roulers, pendant sa longue et honorable carrière parlementaire.

Rev. Dans une couronne de chêne :

HOMMAGE
DE
RECONNAISSANCE
NATIONALE
A L'AVEUGLE
DE ROULERS
1828-1868.

Sur le ruban qui s'enroule autour des branches de chêne : DIEU, RELIGION, PATRIE, LIBERTÉ.

Cette médaille fait honneur au talent de M. Charles Wiener. La tête de M. Rodenbach, empreinte d'un grand sentiment de réalité, est traitée d'une manière large et dans le goût des médaillons de la Renaissance. La couronne de chêne du revers a beaucoup de relief et est tordue avec art.

N° 9, pl. IX. Tête du baron H. Leys, à gauche.

Sous la tête : LÉOPOLD WIENER.

Lég. EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1867.
BARON H. LEYS.

Rev. Saint Luc, patron des peintres et de la célèbre *gilde* des artistes d'Anvers, assis et méditant son évangile. Il a un livre ouvert sur ses genoux ; la main, sur laquelle le saint laisse reposer sa tête, tient une plume. Derrière l'évangéliste, son emblème, un bœuf couché. Dans le fond de la chambre, une table couverte en partie de papiers et de livres.

Lég. HOMMAGE DU CERCLE ART · LITT · ET SCIENT · D'ANVERS · 1868.

Sous le saint : L. WIENER D'APRÈS LEYS.

Henri Leys était né à Anvers, le 18 février 1815. Il y mourut le 25 août 1869. Deux fois, en 1855 et en 1867, Leys remporta la grande médaille d'or aux expositions de Paris. A la suite du premier triomphe, la population d'Anvers lui décerna une couronne d'or ; lorsque l'artiste obtint pour la seconde fois la médaille d'honneur, le Cercle artistique d'Anvers lui vota une médaille d'or, dont la remise fut fixée à l'année suivante. Des circonstances malheureuses s'opposèrent à ce qu'elle eût lieu. Le jour des funérailles, le Cercle artistique arriva le premier, afin de déposer sur le cercueil de Leys la médaille que nous publions aujourd'hui.

Le revers est gravé d'après la figure de grandeur natu-

relle peinte à la fresque dans la frise de la salle à manger du peintre, rue Leys, à Anvers. L'esquisse originale de cette peinture a été acquise par M. Haghemans.

N° 10, pl. X. Un enfant, tenant d'une main une balance dans laquelle il pèse une crosse épiscopale et une main de justice, s'appuie contre une stèle, qui cache en partie le lion belge marchant à gauche. La stèle porte une inscription : CONSTITUT(*ion*) BELG(*e*), et un écu dont le lion héraldique est représenté dans un triangle. Au-dessus du groupe, des éclairs crèvent la nue.

Dans l'exergue : CH. WIENER.

Rev. Lég. CIMETIÈRE COMMUMAL
1867-1868.

Dans le champ :

HOMMAGE
A
J. A. MULLIÉ
BOURGM^tre DE S^t. GENOIS
POUR AVOIR MAINTENU
COURAGEUSEMENT
LES DROITS DE LA COMMUNE
CONTRE
LES PRÉTENTIONS
DE
L'ÉPISCOPAT.

La foudre qui éclate au-dessus du groupe du droit de la médaille, fait allusion aux incendies qui désolèrent, pendant quelque temps, la commune de Saint-Genois, dans la Flandre occidentale. C'est un comité de libéraux bruxellois qui a fait frapper cette médaille. Elle a été remise à M. Mullié, dans une séance solennelle du comité de Bruxelles et du comité de Saint-Genois, le 25 août 1869.

N° 11, pl. X. Tête de M. le chevalier E. Pycke, à droite.

Sous la tête : CH. WIENER.

Rev. SÉANCE DU CONSEIL PROVINCIAL D'ANVERS DU 29 JUILLET 1868.

AU CHEVALIER
E. PYCKE
D'IDEGHEM
GOUVERNEUR DE LA PROVINCE
D'ANVERS
POUR AVOIR
COURAGEUSEMENT DÉFENDU
L'INDÉPENDANCE
DU
POUVOIR CIVIL.

La fermeté de conduite du gouverneur d'Anvers et président du conseil provincial, dans la discussion d'un subside extraordinaire pour les besoins généraux de l'instruction primaire, est rappelée par l'inscription de la médaille de M. Ch. Wiener. C'est l'Association libérale d'Anvers qui l'a fait frapper.

N° 12, pl. XI. Tête du Roi, à gauche; sous la tête : LÉOP. WIENER.

Lég. LÉOPOLD II ROI DES BELGES.

Rev. Quatre génies, représentant les arts plastiques, sont occupés à mesurer un chapiteau de colonne, à peindre, à dessiner et à sculpter. Le buste que taille le génie placé à droite, à l'arrière-plan, est celui du duc Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas.

Un peu au-dessus de la ligne de l'exergue : L. W. D'APRÈS T. V. B.

Cette médaille a été gravée pour servir de récompense aux élèves des écoles de dessin. Elle est copiée sur une médaille, d'un module à peu près égal, de Théodore-Victor Van Berckel (1739-1808), graveur général des monnaies des Pays-Bas.

Le droit représente le buste tourné à gauche du duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar. La légende du revers est ARTIUM LIBERALIUM TUTELA AC PRÆSIDIUM; dans l'exergue, on lit : ACADEMIÆ BELGICÆ. Avant cet excellent artiste, un autre graveur général des monnaies des Pays-Bas, Jacques Roettiers, nommé en 1733, avait placé, au revers d'une médaille destinée à être donnée en prix aux élèves de l'Académie d'Anvers, la composition que l'on voit sur un des côtés d'une médaille de Louis XIV. Celle-ci rappelle la création de l'Académie royale de peinture et de sculpture, en 1667. Trois petits génies sculptent, peignent et dessinent dans les mêmes attitudes que sur la médaille de Van Berckel et la nôtre. Seulement le torse antique de l'avant-plan, à droite, est remplacé par le génie mesurant un chapiteau.

N° 13, pl. XI. Tête à droite, sans inscription; sous la tête : CH. WIENER.

Rev. Dans un cercle autour du champ :

P.·. VAN HUMBÉECK. GR.·. M.·. NAT.·. DE BELGIQUE.

Dans le champ :

LE GOUV^t
DE LA FR.·. MAÇ.·. BELGE
DOIT ÊTRE MODÉRÉ :
LA VIE ET L'ACTION
DOIVENT VENIR DES LOGES;
POUR DONNER A LEUR INITIATIVE
UNE GRANDE PUISSANCE,
IL FAUT LEUR LAISSER
LA LIBERTÉ LA PLUS ÉTENDUE.
LA SEULE LIMITE
A L'INDÉPENDANCE
DE CHACUNE D'ELLES
EST DANS LES INTÉRÊTS
GÉNÉRAUX
DE L'INSTITUTION.

et plus bas :

EXTRAIT DU DISCOURS D'INSTALLATION,
17e.·. j.·. 2e.·. M.·. 5869.

N° 14, pl. XII. Tête à gauche.

Lég. JOSEPH LEBEAU; sous la tête : C. JÉHOTTE F.

Rev. Dans le champ :

A
JOSEPH LEBEAU
16 AOUT 1869

Dans un cercle autour du champ :

NÉ A HUY LE 3 JANVIER 1794. MORT A HUY LE 19 MARS 1865.

L'année dernière, la ville de Huy inaugurait la statue de Joseph Lebeau, un de ses enfants. Le statuaire M. Guillaume Geefs a représenté l'ancien ministre debout et la tête fièrement levée.

M. Joseph Lebeau a été membre du Congrès national, ministre des affaires étrangères et de la justice, gouverneur de province, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Il faisait partie de la députation qui offrit la couronne au duc de Saxe-Cobourg. Il entra à la Chambre des Représentants, en 1831, et y siégea sans interruption, tantôt pour Huy, tantôt pour Bruxelles, jusque vers la fin de sa vie.

N° 15, pl. XIII. Tête du Roi, à gauche.

Leg. LÉOPOLD II, ROI DES BELGES ; sous la tête : ED. GEERTS. FEC. ALEX. GEEFS SCULP.

Rev. La Belgique assise et tenant un sceptre, entre une Victoire et la ville de Bruxelles. La Victoire grave sur une table 1er FESTIVAL ANNUEL A BRUXELLES 28 SEPT. 1869. La ville de Bruxelles reçoit de la Belgique un rouleau sur lequel est écrit : FESTIVAL ANNUEL DE MUSIQUE CLASSIQUE DÉCRÉTÉ EN 1868. Sur le premier degré, au pied des figures symboliques : ALEX. GEEFS FEC.

Dans le dessein de constituer une fédération des sociétés musicales de Belgique, le gouvernement, en 1867, fit porter au budget un subside destiné à l'organisation d'un grand festival annuel de musique classique. On sait l'importance que ces belles solennités artistiques ont acquise en Allemagne. Les grandes villes dotées de conservatoires, comme Bruxelles, Anvers, Liége et Gand, et les provinces dont elles sont les chefs-lieux, donnèrent leur concours au gouvernement. Le premier festival eut lieu l'année dernière, en septembre, à Bruxelles.

La médaille publiée par nous, a été remise, en souvenir de la solennité, à tous les exécutants, choristes et instrumentistes. Son auteur mourut avant de l'avoir terminée. C'est un jeune artiste, M. Ed. Geerts, qui a achevé l'œuvre commencée par M. Alex. Geefs.

N° 16, pl. XIV. Tête du Roi, à droite; sous la tête : C. JÉHOTTE F.

Lég. LÉOPOLD II, ROI DES BELGES.

Rev. Six médaillons ovales, attachés par des rubans à un cartouche sur lequel on voit une lyre, portent les bustes de profil de six illustres musiciens belges. Le premier médaillon, en haut, à droite, représente PHILIPPE DE MONS, *de Monte* ou *van Bergen*, né à Mons ou à Malines, en 1521. Le deuxième buste est celui d'ORLANDO LASSO, Orland ou Roland de Lassus, né à Mons en 1520. Le troisième médaillon, en bas, à droite, est consacré à A.-E.-M. GRÉTRY, né à Liége, en 1741. Les trois bustes du côté droit regardent à gauche.

A gauche, se trouvent, en haut, CYPRIEN RORE ou *de Rore* ou *van Rore*, né à Malines en 1516. Il a la tête tournée à droite. Au milieu, AD. WILLAERT, né à Bruges, vers 1480, regarde à gauche. En bas, FR.-JOS. GOSSEC, né à Vergnies (Hainaut), en 1733, fait face à Grétry. Les rubans des médaillons s'enroulent autour de deux palmes. Ils portent les noms de trois autres vieux maîtres de la musique belge, J. TINCTOR, J. OKEGHEM et J. DEPRÉS.

En bas, dans le champ, C. JÉHOTTE F.

Un arrêté royal du 24 mars 1868 autorise le ministre de l'intérieur à faire exécuter pour compte de l'État, par M. C. Jéhotte, artiste graveur, à Liége, les coins d'une médaille représentant les bustes de plusieurs des principaux musiciens belges, et portant au droit l'effigie royale.

Cette médaille a été gravée par M. Jéhotte d'après les

M. Piqué ayant fait connaître, par écrit, qu'il avait l'intention de ne pas continuer la description des médailles modernes de notre pays, cette partie de la rédaction a été confiée, à partir du numéro prochain, à M. Aug. Brichaut, qui a bien voulu s'en charger.

médaillons en plâtre exécutés par M. de Groote, sculpteur. Elle est destinée aux lauréats des conservatoires royaux de l'État.

N° 17, pl. XV. Représentation en élévation d'un bâtiment flanqué de deux ailes. En haut, en trois lignes :

MAISON D'ARRET ET DE JUSTICE CELLULAIRE

A

ARLON

Dans l'exergue :

JULES BARA MINISTRE DE LA JUSTICE.

NAP : VERHEYEN, ADMINIST^r. DES PRISONS.

J. J. ROUSSEAU, INSP^r. DES CONST^s.

CH : DE MAEGHT, ARCHIT :

Sous ces noms, celui du graveur G. WIENER.

Rev. Le plan géométral de la prison d'Arlon.
Au-dessus :

REGNE DE LEOPOLD II ROI DES BELGES

et au-dessous :

1867-1869.

C'est M. Jacques Wiener, frère du graveur cité plus haut, qui a gravé les médailles rappelant la construction des nouvelles maisons de sûreté du royaume. Elles sont nombreuses. Bruxelles, Liége, Dinant, Charleroi, Anvers, Verviers, Courtrai, Hasselt, Louvain, Gand, etc., etc., ont été dotés de prisons monumentales, et chaque fois que l'une d'elles fut finie, le Ministre de la justice fit graver une médaille donnant l'élévation et le plan de la construction nouvelle.

N° 18, pl. XVI. Tête à droite de M. Auguste Royer. Sous la tête : J. STORDEUR, F.

Lég. AUGUSTE ROYER.

Rev. Dans une couronne de fleurs, de pommes et de poires, la légende qui suit, en onze lignes :

NÉ A NAMUR
LE 26 JANVIER 1796
CONSEILLER PROVINCIAL
FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ VAN MONS
PRÉSID. DE LA COMM. ROY. DE POMOLOGIE
PRÉS. HON. DE LA SOC. AGR. ET FOR. DE NAMUR
PRÉS. DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS
D'HORTIC. DE BELGIQUE
PROMOTEUR DE L'INDUSTRIE NATIONALE
RÉNOVATEUR DE LA POMONE BELGE
DÉCÉDÉ LE 1 OCT. 1867.

Autour de la couronne :

A LA MÉMOIRE DE AUGUSTE-PHILIPPE-ANTOINE ROYER.

Auguste-Philippe-Antoine Royer était né, le 26 janvier 1796, à Namur, où il mourut le 1er octobre 1867. Dans le cours de sa laborieuse carrière, il s'occupa avec succès d'agriculture, d'économie politique et d'industrie. Sa première publication eut pour objet l'*Utilité des expositions agricoles*, 1847. Trois ans après, il publiait le

Rapport de la commission du comice sur les baux à ferme ; puis une *Étude sur les vins qui se consomment en Belgique,* etc. Les *Annales de pomologie,* les *Bulletins de la fédération des sociétés d'horticulture,* l'*Agronome,* et d'autres revues périodiques de ce genre trouvèrent en M. Royer un collaborateur actif. Il était président fondateur de la Société royale d'horticulture de la province de Namur. A sa mort, la Fédération des sociétés d'horticulture de Belgique décida qu'une souscription publique serait ouverte pour la frappe d'une médaille à sa mémoire.

N° 19, pl. XVII. Femme assise, portant une couronne tourelée, et tenant d'une main un bouclier aux armes de Bruxelles, et de l'autre la liste des membres du conseil communal. Aux pieds de Bruxelles, quelques livres et une lampe allumée.

Lég. En haut JETON DE PRÉSENCE ; en bas S. P. Q. B.

Rev. Lég. demi-circulaire ADMINISTRATION COMMUNALE DE BRUXELLES ; puis, en vingt lignes :

1869

BOURGMESTRE

J.-V. ANSPACH.

ÉCHEVINS

J.-A. WATTEEU.

H.-J. VANDERMEEREN, F. DEVADDER,

H.-J. GOFFART, J.-M.-G. FUNCK

CONSEILLERS

P.-J.-L. RANWET, A.-M. CATTOIR

J.-B. BISCHOFFSHEIM, J. JACOBS, V.-A.-J. WALTER

J.-B. CAPPELLEMANS, F.-J.-J. VELDEKENS, J.-B. DEPAIRE,

C.-G. HAUWAERT, L. MASKENS,

J.-F. TIELEMANS, A.-E.-P. ORTS, P.-M. CAPOUILLET,

L.-J.-G. COUTEAUX, A. HOCHSTEYN, C.-H. LEMAIEUR,

P.-F. WAEDEMON, A. LECLERCQ,

C.-J. FONTAINAS, P.-J. GODEFROY,

L.-F.-J. DE ROUBAIX, J. MERSMAN,

F.-J. SPLINGARD, H. WEBER,

SECRÉTAIRE

A. LACOMBLÉ.

L'art. 85 du règlement de la régence bruxelloise (1824) porte : « Il est accordé aux membres du conseil un droit de présence annuel ..... qui, à la fin de chaque année, sera réparti entre les membres du conseil dans une proportion égale, d'après le nombre des séances auxquelles ils auront respectivement assisté pendant cette année. L'on pourra faire frapper, pour être distribués aux membres présents, des jetons ayant la valeur de ce droit de présence. »

M. J. Wiener proposa, en 1847, à l'administration communale de graver chaque année un monument de Bruxelles sur une des faces du jeton de présence. Ce fut la statue de Vésale de M. Fraikin, érigée sur la place des Barricades, qui ouvrit la nouvelle série des jetons communaux. Celui que nous venons de décrire, sans monument et assez simple, a été gravé par M. Fisch.

N° 20, pl. XVII. Tête de M. Léonard Jéhotte, à gauche. Sous la tête : C. JÉHOTTE.

Lég. LÉONARD JÉHOTTE

Rév. Dans le champ, en neuf lignes :

NÉ A HERSTAL
EN M. DCC. LXXII.
MORT EN M. DCCC. LI.
GRAVEUR DES MONNAYES
DE
L'ANC. PRINCIP. DE LIÉGE.
MEMBRE CORR. DE L'ACAD.
DE BELGIQUE
1867.

Pendant la vacance du siége épiscopal de 1792, M. Jéhotte grava la dernière monnaie de la principauté de Liége. Tout le monde connaît la médaille de Charlier, dit *la Jambe de bois,* et représentant, au revers, le fameux artilleur pointant un canon. Citons encore la médaille du docteur Ansiaux. Dans ses *Vies des artistes hollandais et flamands,* M. Immerzeel parle d'un certain nombre de médailles, de gravures en taille-douce, de pierres gravées et de gravures sur bois dues à l'actif burin de l'artiste liégeois. M. Léonard Jéhotte est mort à Maestricht, le 1er août 1851. Il était membre correspondant de l'Académie royale de Belgique.

Nous avons fait connaître aux lecteurs de la *Revue belge de numismatique* que M. C. Picqué renonçait à continuer la description des médailles modernes de notre pays, et que cette partie de la rédaction était confiée à M. Auguste Brichaut.

Le continuateur du travail entrepris par M. Picqué n'a point modifié la forme primitive du catalogue destiné à mettre en lumière les produits de notre numismatique nationale, sous le règne de Léopold II.

Avant de reprendre le cours de cette utile publication, M. A. Brichaut croit devoir expliquer les motifs qui vont désormais l'engager à donner place, dans ce travail, à des médailles qui jusqu'ici en avaient été exclues.

En ne s'attachant qu'aux pièces rigoureusement historiques, la Revue devrait se borner invariablement, à citer les noms de nos premiers graveurs dont le talent est si légitimement acclamé partout. Mais, à côté d'eux, nous trouvons des artistes d'un mérite réel, dont les œuvres, étrangères à toute participation officielle, commandent une attention sérieuse et sont dignes d'encouragement.

Ces médailles, pour la plupart, appartiennent à des faits émanant de l'initiative privée, dans le domaine des lettres, des beaux-arts, des sciences et de la politique en général.

M. Brichaut a également pensé qu'il pouvait introduire ici, toujours à titre de renseignements, la mention d'autres médailles de moindre importance, dont la Revue ne négligera pas de conserver ainsi les traces, mais sans les reproduire par la gravure.

N° 21, pl. XVIII. Tête à droite. Au-dessous : LÉOPOLD WIENER.

Légende : LÉOPOLD II, ROI DES BELGES.

Rev. — Sur les marches du trône, le Roi debout, vêtu du manteau d'hermine, jure, en face d'une femme symbolisant la législature, d'observer les lois constitutionnelles de 1830, date inscrite au pied de la façade de la tribune parlementaire.

A gauche, dans le champ, cette date commémorative :

17 DÉC : 1865.

Plus bas, l'urne du VOTE et le nom de LÉOPOLD WIENER.

Léopold-Louis-Philippe-Marie-Victor naquit à Bruxelles le 9 avril 1835, et reçut le titre de *duc de Brabant*.

Le 10 août 1853 il épousa *Marie-Henriette-Anne d'Autriche, archiduchesse d'Autriche,* née le 23 août 1836.

Léopold, duc de Brabant, succéda à son père, mort le 10 décembre 1865, et prêta le serment constitutionnel le 17 du même mois (¹).

A l'avénement de Léopold II au trône de Belgique, le Gouvernement institua un concours, avec prix, pour la composition d'une médaille commémorative de cet événement national.

Un grand nombre de statuaires et de graveurs en médailles répondirent avec empressement à l'appel du Gouvernement.

Mais, sur l'avis conforme du jury, le prix ne put être décerné.

(¹) *Voy.* pp. 5 à 7, pl. I, fig. 1.

En présence de cette situation, le Gouvernement crut ne pouvoir faire mieux que de confier cet important travail à M. Léopold Wiener, graveur particulier du Roi et de l'Hôtel Royal des Monnaies, qui, cette fois encore, vient d'ajouter une œuvre remarquable au catalogue de la numismatique belge.

Cette médaille, en bronze, qui mesure 75 millimètres, fut distribuée, au nombre de trois cents exemplaires, entre les membres du corps diplomatique et des chambres législatives.

N° 22, pl. XIX. Tête à gauche.

Légende : PIERRE VAN HUMBEECK.

Sous le buste : A. Fisch.

Rev. — Dans un cercle en grénetis, on lit en huit lignes :

INIT.·. A LA ☐.·.
DE
L'UNION ET DU PROGRÈS
LE 23E J.·. 4E M.·. 5857
ÉLU VEN.·. LE 30E J.·. 10E M.·. 5865
INSTALL.·. GR.·. MAIT.·. NATIONAL
LE 17E J.·. 2E M.·.
5869.

M. Pierre Van Humbeeck, avocat du barreau de Bruxelles, est né en cette ville, le 17 mai 1829.

Il représente l'arrondissement de Bruxelles, au sein du parlement, depuis le mois de mai 1860 et fut élu président de l'Association libérale de la même ville, en 1865.

Cette médaille fut frappée par souscription au nombre de 250 exemplaires. On en compte quelques-uns en argent.

La ressemblance est parfaite (1).

(1) Il existe deux jetons frappés à la même occasion, *voy.* la *Revue numismatique*, 5e série, t. 1, p. 285, et une médaille signée Charles Wiener, dans la même publication, p. 22, n° 43; pl. XI (Médailles modernes).

N° 23, pl. XX. Tête casquée à gauche, type romain. Le turban du casque supporte des louves au-dessus desquelles plane un dragon ailé.

Légende : UNION DES ARTISTES. LIÉGE. Sous la tête J. DANSE · F.

Rev. — L'écu au péron de Liége, incliné de gauche à droite, est posé sur des rameaux de laurier et des palmes.

Un tympan et une banderolle qui s'enroule autour des branchages ont une destination qui sera définie plus loin.

Légende. CERCLE INTERNATIONAL DES BEAUX-ARTS.

Ce revers est signé EM. TASSET F.

L'union des artistes fut fondée dans l'intention de constituer une fédération internationale des artistes.

Fidèle à son programme, cette société orgnanisa en 1870 une exposition des produits de l'art industriel.

Les aquarellistes furent conviés à une exposition spéciale des beaux-arts qui eut lieu en 1871.

Indépendamment des médailles commémoratives en bronze distribuées entre les exposants, d'autres en vermeil et en argent sont décernées à ceux qui se distinguent particulièrement.

Cette médaille est encore offerte comme témoignage de reconnaissance aux conférenciers, aux artistes musiciens qui prêtent un généreux concours aux soirées littéraires et musicales organisées par la Société, ainsi qu'aux membres correspondants regnicoles et étrangers, qui, par leurs communications, travaillent à la prospérité de cette institution.

La date commémorative est gravée sur le tympan et la banderolle reçoit le nom du titulaire.

N° 24, pl. XX. Tête de trois quarts, à gauche. Sous le buste : LEMAIRE, GAND.

Légende : JOSEPH-FRANÇOIS KLUYSKENS * NÉ A ALOST LE 9 SEPTEMBRE 1771 * MORT A GAND LE 24 OCTOBRE 1843.

Rev. Dans le champ, en neuf lignes :

IL RELEVA
LA CHIRURGIE
DE SON ÉTAT D'ABJECTION
ET CONTRIBUA
PAR SES LEÇONS CLINIQUES
À ÉTENDRE
LES PROGRÈS
DE CETTE SCIENCE
EN BELGIQUE.

Kluyskens était chirurgien et professeur ordinaire à l'université de l'État, à Gand. Lors de la fondation de l'Académie royale de médecine, feu S. M. le Roi Léopold Ier l'appela à occuper un siége au sein de cette compagnie.

On possède plusieurs biographies de ce savant belge. Notamment une remarquable notice nécrologique par son collègue, le docteur Guislain.

L'album in-4° de Chabannes et l'ouvrage de M. Kluyskens fils, intitulé : *Des hommes célèbres dans les*

sciences et les arts et des médailles qui consacrent leur souvenir, Gand, 1859, 2 volumes in-8°, peuvent être utilement consultés.

Cette médaille est due au burin de M. Lemaire, à Gand, qui, surmontant les difficultés que présentent les effigies de face et de trois quarts, a, tout en conservant la ressemblance parfaite, produit une œuvre qui lui fait le plus grand honneur et dont on retrouvera le type dans le portrait de Kluyskens, dessiné en 1838 par feu Vander Haert, en son vivant directeur de l'Académie des beaux-arts de Gand.

N° 25, pl. XXI. Tête à droite; au-dessous, en deux lignes :

ED. GEERTS FECIT
D'APRÈS ALEX. GEEFS.

Légende circulaire, parallèle à un grènetis :

LÉOPOLD II ROI DES BELGES.

Rev. La figure en pied de Léopold Ier. La main gauche tient la poignée du sabre; la droite, dans laquelle on a placé le pacte constitutionnel déployé, repose sur un pilastre chargé d'un écusson au lion belgique.

Sur le socle :

GUILLAUME GEEFS ST.

Au-dessous :

ED. GEERTS. F.

Autour de la figure royale :

A LÉOPOLD Ier ROI DES BELGES : LA VILLE DE NAMUR RECONNAISSANTE LE 10 8bre 1869.

Nicolas Pepin, ancien conseiller communal à Namur, proposa l'érection d'une statue à la mémoire de Léopold Ier. Cette proposition, éminemment patriotique, ne pouvait manquer d'être accueillie. Elle trouva un écho dans tous les cœurs; aussi le conseil communal adopta le rapport de la commission des beaux-arts, présidée par M. Lucien Namèche, conseiller communal.

Ce rapport, daté du 5 août 1868, se terminait ainsi :

« La commission des beaux-arts a l'intime conviction « d'être ici la fidèle interprète des vœux de l'unanimité de

« notre population patriote. Rien ne nous divise quant à « nos sentiments dynastiques, ni quant à l'affection que « tous les Namurois portent à la famille royale. C'est « donc une excellente occasion de réunir tous nos conci- « toyens en une vaste fête de famille. Les hommes de 1830 « y verront un honneur rendu au Prince qui a couronné « leur œuvre immortelle; ceux de la génération présente « y trouveront l'occasion d'affirmer leur amour pour nos « institutions, en rendant hommage à ceux qui les ont « précédés dans la carrière et qui leur ont légué, au prix « de leur sang, une patrie et la liberté.

« *Le Rapporteur,* *Le Président,*

« Louis Bodart. L. Namèche. »

Le monument fut inauguré le 10 octobre 1869, en présence de S. M. le roi Léopold II, de la famille royale et des autorités civiles et militaires.

La statue, haute de trois mètres, est en pierre blanche provenant des carrières de l'Echaillon, département de l'Isère (France).

La médaille fut frappée, au nombre de 130 exemplaires en bronze et de quelques rares exemplaires en vermeil, dans les ateliers de M. J. Geerts, à Ixelles, lez-Bruxelles.

Nicolas Pepin, auteur de la proposition mentionnée plus haut, est décédé à Namur le 16 septembre 1872. Il était docteur en médecine, officier de l'ordre de Léopold, décoré de la Croix de fer et de la Croix commémorative de vingt-cinq ans de services continus sous le règne de Léopold Ier, et président de l'Union libérale de Namur.

N° 26, pl. XXII. Figure debout et drapée, à gauche, la main droite tient l'archet et la gauche soutient le violoncelle qui repose à terre.

Sur le socle : C. GODEBSKI, ST. 1869.

Et au-dessous : ED. GEERTS. F.

Lég. INAUGURÉE A HAL LE 1r OCTOBRE 1871.

Rev. Des palmes de laurier, réunies aux extrémités inférieures, par un ruban, laissent dans le champ place à cette inscription disposée sur six lignes :

FRANÇOIS
SERVAIS
NÉ A HAL LE 7 JUIN
1807
Y DÉCÉDÉ LE 26 9BRE
1866

Cette médaille, en bronze, fut frappée à une centaine d'exemplaires.

L'expression de l'art a été portée à sa plus haute puissance dans la personne de François-Adrien Servais, et jamais l'avenir ne confirma mieux que pour lui la vocation précoce de l'enfant.

Son père, organiste à l'église et ménétrier à la guinguette, était cordonnier à Hal. Servais, tailleur d'abord, ne tarda pas à délaisser l'aiguille pour le violon qu'il étudia avec son père le ménétrier; ensuite, en 1817, aux côtés de Corneille Vander Plancken, le premier violon du théâtre de Bruxelles. Après s'être tour à tour essayé sur la contre-basse et sur la clarinette, Servais entrevit enfin sa

véritable vocation en admirant le célèbre Platel qui devint son maître.

Servais se fit entendre à Paris en 1833, et en 1847 à Londres; en Hollande en 1837 et 1843; en Russie, où on lui décerna une couronne d'or, en 1839, 1841 et 1866.

Partout son talent était acclamé avec enthousiasme.

En 1840, Servais était en Belgique. C'est à cette époque que Dantan, le spirituel modeleur, qui n'accordait les honneurs de son ébauchoir qu'aux célébrités contemporaines, édita la charge de Servais.

L'éminent virtuose belge était professeur au Conservatoire royal de Bruxelles, violoncelliste solo du Roi des Belges et de l'empereur d'Autriche, officier des ordres de Léopold et de la Couronne de chêne, chevalier de l'ordre du Mérite de la branche Ernestine de Saxe et de l'ordre de Danebrog.

*
* *

Sur la proposition de M. Ranwet, une liste de souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire de Servais fut déposée au secrétariat de l'hôtel de ville de Bruxelles.

*
* *

Pour les articles publiés dans les journaux, au sujet de la mort de Servais, consulter :

1° *Journal de Bruxelles* (29 octobre 1866);
2° *Écho du Parlement* (id.);

3° *Bulletin du dimanche* (2 décembre 1866);

4° *Le Figaro* (2 décembre 1866);

5° *L'utilité*, courrier de Paris.

*
* *

Des discours furent prononcés sur la tombe de Servais, par MM. :

1° Giblet, bourgmestre de la ville de Hal;

2° Fétis, directeur du Conservatoire royal de Bruxelles;

3° E. Possoz, président de la Société Chorale *Roland de Lattre*, de Hal;

4° Louis Geelhand, secrétaire général de la Société royale de philanthropie de Bruxelles;

5° J. Lardin. Strophes.

*
* *

La commission chargée de prendre les mesures nécessaires pour l'érection du monument, était composée de :

MM. Giblet, notaire et bourgmestre de Hal, *président;*
Paul Claes, bourgmestre de Lembecq, et Van Volsem, industriel à Hal, *vice-présidents;*
Fauconnier, ancien receveur des contributions à Hal, *trésorier;*
Herman, industriel à Leeuw-Saint-Pierre, *secrétaire;*
Doudelet, avocat, et Hinssen, négociant, tous deux à Hal, *secrétaires adjoints.*

*
* *

Les détails de la cérémonie d'inauguration du monument et le remarquable discours prononcé à cette occasion par le bourgmestre Giblet, sont insérés dans l'*Écho du Parlement* du 3 octobre 1871, n° 276.

N° 27, pl. XXIII. Tête à droite; au-dessous : CHARLES WIENER.

Rev. Légende, entre le bord et un grènetis :

LES CHASSEURS A CHEVAL DE LA GARDE CIVIQUE DE BRUXELLES A LEUR COMMANDANT P. DOUTRELUIGNE (1).

Dans le champ, en vingt-sept lignes, les noms des officiers, sous-officiers et gardes du corps qui prirent part à la souscription organisée par MM. Mercier, Van Haelen, Verhaeren et Verheggen, membres de l'escadron, comme témoignage d'estime à leur commandant en fonctions depuis 1848, époque de la réorganisation de la garde civique, jusqu'à celle de la remise de la médaille.

La tête, dessinée par M. Charles Wiener, est parfaitement réussie, et l'artiste a su habilement surmonter les difficultés résultant de la disposition d'un aussi grand nombre de noms gravés dans le champ.

Cette médaille fut frappée au nombre de cent cinquante exemplaires en bronze, une en vermeil et une en argent.

*
* * *
*

Parmi les médailles nouvellement parues et que nous n'avons pas l'intention de publier, nous citerons :

Médaille commémorative des fêtes de Saint-Nicolas, par C. Wiener.

(1) Erreur, il faut lire Douterluigne.

Jeton du Cercle artistique et littéraire de Bruxelles, par L. Wiener.

Médaille commémorative des fêtes gymnastiques de Spa et de Bruges, par Fisch.

Médaille des étudiants de Gand à leurs confrères étrangers, par Lemaire.

Médaille souvenir des fêtes communales de Bruxelles, 1872, par Fisch.

Médailles souvenirs du champ de bataille de Waterloo, des ruines de l'abbaye de Villers et des grottes de Rochefort.

Petite médaille distribuée aux tireurs étrangers à Gand, par Lemaire.

N° 28, pl. XXIV. Façade de l'hôtel de la Banque nationale à Bruxelles (1); à gauche, au-dessous : WIENER.

Rev. En douze lignes.

1867.
INAUGURATION
DES TRAVAUX
D'ASSAINISSEMENT DE LA SENNE
—
INAUGURATION
DE LA CITÉ FONTAINAS
—
INAUGURATION
DES NOUVEAUX LOCAUX
DE L'UNIVERSITÉ
—
MESURES PRÉVENTIVES
CONTRE
LE CHOLÉRA.

Le monument, pris de trois quarts, fut dessiné d'après nature et gravé par M. Charles Wiener.

Par contrat passé entre l'administration communale de Bruxelles et M. Jacques Wiener, artiste graveur en médailles, il était stipulé que ce dernier reproduirait les principaux monuments de la capitale, anciens, modernes ou restaurés, avec mention, au revers, des principaux faits locaux appartenant à l'année de la frappe. Ceux qui sont rappelés ici appartiennent donc à l'année 1867.

Ces œuvres sont destinées à former une collection qui a reçu le nom de *Médailles communales*.

Ces renseignements s'appliquent également à toutes les

(1) Ce monument fut érigé sur les plans de l'architecte Beyart.

médailles de l'espèce qui seront décrites dans la suite de notre inventaire.

La pièce de 1867 fut frappée dans les ateliers de M. J. Geerts, à Ixelles, au nombre de trente-deux exemplaires en argent et quinze en bronze.

N° 29, même planche. Tête à droite dans un cercle; au-dessous : Léopold Wiener.

Rev. Dans une épicycloïde entourée d'un double cercle, en sept lignes, la première en arc de cercle.

INAUGURATION DE LA STATUE DE HANS MEMLINC ÉRIGÉE A BRUGES 3 SEPT. 1871.

Longtemps, la véritable orthographe du nom du célèbre peintre, considéré à bon droit comme l'un des chefs de l'école brugeoise, resta un mystère.

Les Espagnols le nommaient Juan Flamingo; les Italiens Memelino ou Memelingo; les Allemands et les Flamands, tour à tour, Memmelinck, Hemmelinck, Memling, Hans (*Jean*) Hemling (1).

(1) A. Vanhasselt et A. Michiels, Publications sur la peinture flamande; C. J. Nieuwenhuis, *Catalogue de la galerie de S. M. le roi des Pays-Bas;* Ph. Hen, *Les Belges illustres;* Ad. Siret. *Dictionnaire des peintres, etc.*

Notre médaille et la statue adoptent une autre orthographe : *Memlinc*, que les recherches si importantes de M. W.-H. Jams Weale permettent de croire la seule véritable.

Aussi fut-elle admise par l'administration communale de Bruges.

« Si l'on est embarrassé d'indiquer la ville qui donna » le jour à *Memlinc*, on ne l'est guère moins de préciser » l'époque de sa naissance : les uns la placent en 1425, » les autres en 1439, les plus circonspects se bornent » tout simplement à dire que *Memlinc* dut naître » vers 1440 (1). »

Des indications de M. Weale, il résulte que dès 1479, et peut-être dès 1471, Memlinc était établi à Bruges, où il mourut le 10 décembre 1495.

C'est encore M. Weale qui, consultant les archives de la ville, nous apprend que Memlinc y possédait des propriétés en 1487 (2).

La statue érigée par la ville, la province et l'État, à la mémoire du célèbre peintre, sur la place *Memlinc*, autrefois *Marché du mercredi*, est en marbre blanc. Cette œuvre fait le plus grand honneur à M. Henri Picquery, sculpteur brugeois.

Le discours d'inauguration, étude remarquable, fut prononcé par M. l'échevin Van Nieuwenhuyse (3).

La belle médaille que nous venons de décrire fut com-

(1) Ph. Hen, cité.

(2) Cinquième registre de la *Weesery*, ou Chambre pupillaire de la ville de Bruges, section Saint-Nicolas, années 1467 à 1449, fol. 199 vo.

(3) Voy. *Moniteur belge*, 8 septembre 1871.

mandée par l'administration communale de Bruges, et frappée dans les ateliers de la monnaie, au nombre de deux cents exemplaires.

N° 30, pl. XXV. *Droit.* Le planisphère; aux quatre coins, le firmament parsemé d'étoiles; au bas, les noms : à gauche, MERCATOR (1), à droite, ORTELIUS (2), les illustres cosmographes du XVIe siècle.

Des espaces sont réservés aux inscriptions suivantes :

Au-dessous du planisphère, éclairés par les rayons de l'œil triangulaire (3), ces mots disposés en arc de cercle :

DOMINI EST TERRA ET
PLENITUDO EIUS.

Dessous :

ΚΟΣ ΜΟΣ.

Ce mot gravé sur les pages du livre ouvert, symbolisé par une branche de laurier et le flambeau de la science.

Rev.

GEOGRAPHI
PRIMA VICE UNDIQUE
SCIENTIÆ ET COMMERCII
STUDIO CONGREGATI
ANTWERPIÆ
XIV-XXII AUGUSTI
MDCCC — LXXI

Cette inscription est disposée en sept lignes, sur une

(1) Gérard Mercator, né à Rupelmonde le 5 mars 1512.

(2) Abraham Ortelius (*Ortels*), né à Anvers le 2 avril 1527.

voile derrière laquelle on devine les armoiries de la ville d'Anvers.

Deux écussons dont la voile est accostée, sont accolés à ces armoiries. Celui de droite représente un caducée; celui de gauche les armes de l'Académie de peinture d'Anvers.

Les extrémités inférieures de la voile tendue sont fixées par le cordage qui l'encadre, au pont d'un navire chargé des emblèmes des sciences géographiques.

Une sphère divise le millésime en deux parts.

Cette composition est entourée d'un double cercle.

Les détails que nous croyons devoir ajouter à cette description ne seront peut-être pas déplacés ici.

C'est en 1870, à Anvers, que devait avoir lieu la première session du congrès des sciences géographiques. Les événements de la guerre franco-allemande motivèrent un ajournement jusqu'au mois d'août 1871.

Les présidents d'honneur étaient MM. le baron d'Anethan, ministre des affaires étrangères, Kervyn de Lettenhove, ministre de l'intérieur, M. le chevalier Pycke, gouverneur de la province d'Anvers, et M. Van Put, bourgmestre d'Anvers.

L'assemblée nomma pour membres du bureau central :

MM. le comte d'Hane-Steenhuyse, échevin de la ville d'Anvers, membre de la Chambre des représentants, président,
Versteeg (Hollande),
de Quatrefages (France),
Otto Delitsch (Allemagne),
Tschander (Suisse),

MM. Hunfalvy (Hongrie),
De Khanikoff (Russie),
Général Heine (États-Unis),
Amiral Ommanney (Angleterre),
Uricoechea (Colombie),
de Czoernig (Autriche),
Caunedo (Espagne),
Negri (Italie).

Les titulaires du secrétariat général étaient :

MM. Le colonel Casterman,
Stessels,
Génard,
Grandgagnage,
Ruelens.

La réception solennelle des membres du congrès eut lieu, le vendredi 13 août, dans la grande salle de l'hôtel de ville d'Anvers.

La séance d'ouverture porte la date du lendemain.

Deux remarquables discours furent prononcés, en ces deux circonstances, par M. le comte d'Hane-Steenhuyse(1).

Les séances se succédèrent les 16, 17, 21 et 22 août (2).

La médaille reprodnite par notre gravure fut, comme on le voit, dessinée par M. Hubert Meyer, et gravée par M. F. Baetes.

(1) *Moniteur belge*, 18 et 19 août 1871.

(2) *Ibid.*, 23, 24, 27 et 28 du même mois.

On y trouvera les noms des membres du congrès, et l'indication des questions soumises aux débats de l'assemblée.

La commission administrative du congrès avait institué un concours pour la confection d'une médaille commémorative de la réunion.

Ce concours eut lieu en 1870, et le premier prix fut décerné au dessin de M. H. Meyer.

La médaille fut frappée, au nombre de deux cent cinquante exemplaires, dans les ateliers de M. Baetes, à Anvers.

On n'en connaît qu'un seul exemplaire en or. Il constituait le prix remis à M. H. Meyer.

Ces deux cent cinquante exemplaires furent vendus sept francs l'un, pendant le cours de l'exposition géographique et cosmographique organisée par les soins de la commission.

La médaille décernée aux exposants a pour droit le revers représenté par notre dessin ; l'autre face est remplacée par une couronne ; entourant le champ lisse destiné à recevoir les nom, prénoms, etc., de chacun des titulaires.

C'est donc une variété que nous signalons aux numismates.

N° 31, pl. XXVI. Tête à droite, dessous : C. JEHOTTE F. 1847.

Légende entourée d'un double cercle :

JOHN COCKERILL.

Rev. A l'exergue, entre un grènetis et un double cercle

NÉ A HASLINGTON EN 1790.
MORT A VARSOVIE EN 1850.

Dans le champ, en huit lignes qu'un trait sépare par quatre :

LA COMMUNE
DE
SERAING
AU GRAND INDUSTRIEL.
—
INAUGURATION
DE SA STATUE
29 8bre
1871

Qu'il nous soit permis de formuler ici quelques observations.

Pourquoi s'être abstenu d'indiquer les jours de la naissance et de la mort de John Cockerill. De telles indications sont précieuses pour les souvenirs anniversaires.

Ensuite, l'inscription du revers nous semble incomplète ; en ce sens qu'il n'y est pas fait mention du lieu où s'élève la statue, qui n'est autre que celle de la place du Luxembourg à Ixelles, due au talent de M. Cattier, statuaire, et offerte gratuitement par M.....

Comme on le voit, au droit, le portrait date de 1847. Dès cette année déjà, l'administration communale de Seraing avait voté des fonds pour perpétuer par un monument durable la mémoire de l'homme qui fit de cette localité une cité industrielle si importante et dont la prospérité, toujours croissante, due aux efforts de Cockerill, fut traduite en chiffres éloquents, par les journaux belges qui rendirent compte du voyage de Léopold II, à Seraing, en 1872.

Cette médaille fut frappée, au nombre de mille six cent dix exemplaires, répartis comme suit : quarante dorés, avec bélière, ont été distribués aux sociétés musicales qui prirent part aux fêtes royales de 1872.

On en offrit cent soixante-dix en bronze aux invités.

Les mille quatre cents autres, en métal blanc, furent en partie remises, aux principaux chefs d'ateliers, et en partie vendues au public (1).

(1) Le catalogue de A. Perreau, imprimé en 1869 à Bruxelles, chez Poot et Cᵉ, mentionne sous le nᵒ 872, millésime 1852, une médaille en cuivre : Seraing, à John Cockerill, par Jehotte.

N° 32, même planche. L'allégorie du droit, entourée d'un double cercle, indique suffisamment les éminents services rendus à l'industrie et au commerce de la ville et de l'arrondissement de Charleroi, par Jean Wautelet.

Rev. En quatorze lignes :

LE
COMMERCE
ET L'INDUSTRIE DE
L'ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI
A
JEAN WAUTELET
PRÉSIDENT
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
NÉ LE 10 XBRE 1797
MORT LE 17 MAI 1870
SOUVENIR
DE
RECONNAISSANCE
1871.

D'autres, au lendemain de cette regrettable perte, ont dit ailleurs, avec le double mérite de l'à-propos et du talent, tout ce que Wautelet, riche des dons les plus rares, déploya d'intelligente capacité et de loyal dévouement à la chose publique (1).

(1) Les orateurs qui prononcèrent les discours sur la tombe de Wautelet sont : MM. Dubois-Quenne, président d'âge de la chambre de commerce ; Adolphe Dulait, vice-président de l'Association char-

Jean Wautelet est né à Charleroi. Durant un grand nombre d'années, il fut membre du conseil supérieur de l'industrie et du commerce. Aussi tous les suffrages se portèrent-ils sur lui lorsqu'il s'agit de nommer le président de l'Association charbonnière.

Président du bureau de bienfaisance et de l'administration de l'hospice civil, toujours il se dévoua aux intérêts de l'humanité souffrante.

Dès 1830, échevin de la ville de Charleroi, Wautelet entrait dans la vie parlementaire dont il a parcouru tous les degrés, comme vice-président du conseil provincial de Hainaut et membre de la Chambre des représentants en 1856.

Ses vastes et précieuses connaissances en industrie ne pouvaient manquer d'attirer l'attention de Gouvernement belge qui, à différentes reprises, lui confia des missions importantes à l'effet de soutenir les intérêts de nos regnicoles dans les traités de commerce internationaux.

En 1852, le Roi le nommait chevalier de son ordre.

On le voit, nul plus que Wautelet ne mérita la couronne civique que l'auteur de cette médaille va déposer sur le front de cet homme d'élite, ni de trouver sur le piédestal de l'image qui rappelle une illustration nationale, les armoiries de la cité carolorégienne.

Le droit et le revers furent modelés et gravés par M. Ch. Wiener, sur la commande de la chambre de commerce de Charleroi, à la date du 8 octobre 1871.

bonnière, Ch. Vermeire, de Termonde, membre de la Chambre des représentants, ami de la famille.

La médaille fut frappée à la Monnaie de Bruxelles. On en compte :

175	exemplaires	en bronze.
17	—	en argent
59	—	en vermeil.

Un écrin qui en renfermait trois : or, argent et bronze, fut offert par la chambre de commerce de Charleroi à la famille de Jean Wautelet.

N° 33, pl. XXVII (1).

Le 28 octobre 1865, sur la proposition du bourgmestre de la ville de Bruxelles, le conseil communal décidait l'exécution des travaux d'assainissement de la Senne.

Le 30 novembre 1872, on *inaugurait les arches de la Senne.*

Cette date rappelle que la persévérance des élus de la capitale avait vaincu des difficultés que l'on considérait comme insurmontables; l'œuvre était désormais accomplie.

Un monument avait été élevé à la mémoire du prédécesseur de M. Jules Anspach, Charles de Brouckere, le créateur du service distributif des eaux dans la capitale.

Il sembla juste d'offrir un témoignage de reconnaissance à M. Anspach, en commémoration de l'achèvement du grand travail dû à son initiative.

Il fut donc décidé qu'une médaille en or et de grand module serait frappée à son effigie à l'aide de fonds recueillis par souscription.

Les listes d'adhésion ne tardèrent pas à se couvrir de signatures, et, le 18 mai 1872, les organisateurs de la souscription, MM. E. Asselbergs, E. de Lom de Berg, A. Verhaeren, annonçaient que la remise de la médaille aurait lieu sous la présidence de M. Prévinaire, gouverneur de la Banque nationale, le 2 juin 1872, à 11 heures et demie, dans la salle des mariages à l'hôtel de ville de Bruxelles.

(1) A l'avenir lorsque les compositions des médailles seront suffisamment compréhensibles, nous nous abstiendrons d'en donner la description.

Cette médaille, œuvre de M. Charles Wiener, est celle que reproduit la pl. XXVII.

Nous nous abstiendrons d'entrer dans de plus amples détails au sujet de cette cérémonie, dont le souvenir nous est conservé par les journaux du temps, qui reproduisent les discours de MM. Prévinaire et Anspach.

Bien que ne donnant pas la description de cette médaille, dont l'allégorie est facile à saisir, nous croyons cependant devoir rappeler que les dates inscrites sur les arches des collecteurs de la Senne, 6 mai 1867-16 septembre 1868, sont celles de l'inauguration des travaux à l'extérieur et à l'intérieur de la ville.

Comme renseignement archéologique, rappelons que les vieux bâtiments que nous voyons subsister de l'autre côté du nouveau Palais de la Bourse, représentent un reste du vieux Bruxelles, situé entre la rue des Pierres et le Borgval, voies dont on recherchera bientôt vainement les traces.

Sur le cartel de style flamand, qui sert d'appui à la main droite de la figure allégorique de la ville de Bruxelles, on retrouve les noms des conseillers qui votèrent l'assainissement de la Senne et la date de ce vote.

N° 34, pl. XXVIII.

Les journaux nous ont conservé le texte des débats soulevés au sein de la Chambre des Représentants, dans les séances des 22 et 23 novembre 1871.

Des membres du parti libéral, voulant perpétuer le souvenir de la part que prit à ces débats M. Jules Bara, représentant, et ci-devant Ministre de la justice, ouvrirent

une souscription à l'effet de faire frapper une médaille à l'effigie du député tournaisien.

L'écrin, qui renfermait deux exemplaires de la médaille, fut remis à M. Bara, le 30 mai 1872, par M. Vanhumbéeck, représentant de la capitale, accompagné d'une députation de l'Association libérale de Bruxelles et de délégués des villes d'Alost, Anvers, Bruges, Gand, Liége, Louvain, Mons, Namur et Nivelles.

Cette médaille est due au burin de M. Charles Wiener.

N° 35, pl. XXIX.

Notre planche ne reproduisant que la médaille aux légendes et indications rédigées en langue flamande, nous avons pensé qu'il convenait, à certains égards, de reproduire le texte de la médaille française qui présente aux revers quelques différences de composition, à savoir que, dans cette dernière, les branches de chêne et de laurier occupent deux côtés différents.

Sous les armoiries de la ville de Thielt (1), on lit en quatorze lignes, dans le champ :

NÉ 23 AVRIL 1803
DOCT^r EN D. A^c G^dc D^on. 10 AOUT 1824
SUBST^t DU PROC^r DU ROI, 17 JUIN 1826
PROCUREUR DU ROI, 24 FÉVRIER 1831
AVOCAT GÉNÉRAL, 14 AVRIL 1836
CHEV^r DE L'ORDRE LÉOPOLD, 15 DÉCEMBRE 1841
MIN. DE LA JUSTICE, 16 AVRIL 1843

(1) Ces armoiries ne sont pas exactement représentées ; le champ doit être d'or et non de sable.

MEM. DE LA CHAMB. DES REPRÉS^ts, 20 FÉVRIER 1844
MEMBRE DU SÉNAT, 3 AOUT 1849
MINISTRE D'ÉTAT, 6 JUIN 1856
GR. OFFIC^r DE L'ORD. LÉOP., 8 JUIN 1867
VICE-PRÉS. DU SÉN^t, 9 NOV. 1869
MIN. DES AFF. ÉTRAN^s, 2 JUILL.
1870

à l'entour :

HOMMAGE DE RECONNAISSANCE.

ARRONDISSEMENT DE THIELT.

Des électeurs de l'arrondissement de Thielt organisèrent une souscription sous la direction de leur député, M. Mulle de Terschueren, à l'effet d'offrir à M. le baron J. d'Anethán, leur mandataire au Sénat, une médaille de grand module comme témoignage de sympathie.

La remise de cette médaille s'est faite le 7 mai 1872, à Thielt, dans le local de la société : *les Bons Amis*.

La partie oratoire de la fête échut en partage à M. Mulle de Terschueren, qui retraça avec talent la carrière politique et administrative de M. le baron Jules d'Anethan.

N° 36, pl. XXX. Tête à gauche. Sous la tête, LÉOPOLD WIENER.

Lég. A N : DE KEYSER HOMMAGE DE SES CONCITOYENS.

CERCLE ART : LITT : ET SCIENT : D'ANVERS.

Rev. Sous une couronne murale, ceint de laurier et faisant luire mille rayons, un grand écu coupé aux armes d'Anvers et aux armes du Cercle artistique de cette ville.

Sur la bandelette : FIAT LUX.

Lég. INAUGURATION DES PEINTURES MONUMENTALES DU MUSÉE, 19 AOUT 1872.

Nicaise De Keyser, né le 26 août 1813, à Santvliet, province d'Anvers, fit ses études à l'académie des beaux-arts d'Anvers.

En 1834, il ouvrit sa carrière d'artiste par une œuvre très-vaste, le *Calvaire*. Deux ans après, parut au salon de Bruxelles, la *Bataille des Éperons d'or* (1302), et, en 1839, l'artiste mettait la dernière main à une autre œuvre aussi grande, la *Bataille de Woeringen* (1288), qui lui avait été commandée par le Gouvernement.

De Keyser mit à profit les belles années de sa jeunesse pour visiter la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande et l'Italie. Ayant à peine débuté dans la carrière, et arrivé déjà à une grande réputation, il était invité à se rendre auprès de plusieurs cours pour peindre des portraits et des tableaux d'histoire. C'est ainsi que nous voyons le roi des Pays-Bas lui commander la *Bataille de Nieuport* (1600), ce fait glorieux des armes hollandaises.

Il n'est guère possible de rappeler ici, même sommai-

rement, les œuvres, toutes d'un caractère élevé, dont l'infatigable artiste a enrichi les galeries de l'Europe. On en trouve une énumération assez complète dans *les Vies des artistes hollandais et flamands,* de Chrétien Kramm, ouvrage faisant suite au grand dictionnaire biographique d'Immerzeel.

Les peintures monumentales exécutées par De Keyser, dans le grand vestibule d'entrée du musée d'Anvers, ont donné lieu à la frappe de la belle médaille de M. Léopold Wiener. Le visiteur, au moment d'entrer dans la galerie, voit se dérouler devant lui les glorieuses annales de l'école flamande. Au centre de la composition, la ville d'Anvers distribue des couronnes aux artistes groupés autour d'elle. L'intention du peintre a été, pour nous servir des termes mêmes de son programme, de déterminer le développement et la marche historique de notre école, son caractère particulier et l'influence qu'elle a exercée non-seulement sur les écoles étrangères, mais encore sur la civilisation.

Depuis 1855, De Keyser est directeur de l'académie d'Anvers. En cette qualité, il préside le corps académique. Il a formé de très-bons élèves qui font honneur à l'école.

De Keyser est membre de l'Académie royale de Belgique, fait partie d'un grand nombre d'académies et de sociétés savantes, est commandeur et chevalier de plusieurs ordres.

N° 37, pl. XXXI. Clio, muse de l'histoire, appuyée contre une roche, écrit sur des tablettes les annales de la nature. A ses pieds, le crâne d'un gigantesque mammouth, un pic et une bêche, instruments propres à casser des morceaux de rocher et à ouvrir la terre.

Sur le rocher : FURFOOZ. C'est dans les grottes de Furfooz, le long de la Lesse, que furent trouvés les crânes mésaticéphales de l'âge du renne.

Sur les tablettes de la muse : PEUPLADE MONGOLOIDE. C'est ainsi que l'on appelle la troisième race quaternaire belge.

Sous la plinthe : ED . GEERTS . SCULP ET FEC.

Rev. Dans une couronne de laurier :

CONGRÈS
INTERNATIONAL
D'ANTHROPOLOGIE
ET D'ARCHÉOLOGIE
PRÉHISTORIQUES
A BRUXELLES.
6e SESSION
SOUS LA
PRÉSIDENCE
DE
M. J. J D'OMALIUS D'HALLOY.
1872.

Le secrétaire général du congrès était M. E. Dupont, directeur du Musée royal d'histoire naturelle.

Le congrès fut reçu le 22 août à l'hôtel de ville de Bruxelles. Immédiatement après il ouvrit ses travaux. Le

vendredi 30, il les terminait. Cent trente-six lectures et communications sur les sciences naturelles et historiques y furent faites. Le samedi 24, eut lieu l'excursion dans la vallée de la Lesse; le lundi 26, les membres du congrès se rendirent à Mesvin et à Spiennes, et le mercredi 28 fut consacré à l'excursion à Namur et au camp d'Hastedon.

Le compte rendu de la sixième session du congrès a été publié à Bruxelles, en 1873. Il forme un volume de six cents pages et de quatre-vingt-dix planches.

N° 38, pl. XXXII. Tête à gauche. Sous la tête, LÉOP. WIENER.

Lég. JOS. SCHADDE ARCHITECTE.

Rev. L'intérieur de la Bourse d'Anvers. Dans ce qui reste du champ à droite : BOURSE D'ANVERS, en deux lignes ; dans ce qui reste du champ à gauche : INAUGURATION 22 7bre 1872. Le tout écrit perpendiculairement à la ligne de l'exergue.

Dans l'exergue, en deux lignes :

HOMMAGE DU COMMERCE.

et plus bas, CHARLES WIENER.

La Bourse d'Anvers a été construite en 1531. Le 24 février 1583, elle brûlait ; la même année, le dommage fut réparé. Cette Bourse de 1531, vingt-cinq ans après son édification, avait servi de modèle à la Bourse de Londres.

En 1850, l'administration communale d'Anvers s'entendit avec la Chambre de commerce pour faire couvrir d'une immense couronne de fonte l'antique édifice du change et des transactions mercantiles. On se rappelle qu'il consistait en un simple carré bordé de portiques aux colonnes infiniment variées et élégantes. M. Charles Marcellis d'Anvers sut mener à bonne fin le hardi et long travail, et le 27 décembre 1854, une commission instituée par la Chambre de commerce pour cet objet pouvait lui offrir, comme gage de la satisfaction de toute la cité, une belle médaille gravée par les frères Léopold et Jacques Wiener. Le droit porte la tête de l'architecte anversois tournée à gauche ; le revers représente l'intérieur de la

Bourse, comme sur la médaille que nous publions aujourd'hui.

(*Voy.* Guioth, *Histoire numismatique de la Belgique*, tome II, pp. 263 à 276, et pl. XLVI, n° 245.)

Mais cette merveille de l'industrie métallurgique jetée sur le bâtiment prototype de l'architecture commerciale en Europe, n'eut qu'une durée éphémère. Le 2 août 1858, la couronne qui couvrait la bourse d'Anvers s'abîmait dans les flammes. Il fallait tout réédifier. Après de longues discussions, le conseil communal décida, dans ses séances du 27 juin et du 28 octobre 1868, de reconstruire la Bourse d'après les plans de M. Jos. Schadde. En vertu d'ordres donnés le 7 janvier 1869, les entrepreneurs MM. F.-J. Lalmand et W. Fockentyn et Cie commencèrent les travaux. La construction de la toiture en fer avait été confiée à M. J. Paris-Isaac. Le décor héraldique du bâtiment consiste en trois cent quarante blasons symbolisant l'histoire du commerce d'Anvers. Le programme de cette décoration est dû à M. P. Génard, le savant archiviste de la ville.

La première pierre du nouvel édifice fut posée par M. le bourgmestre J.-C. Van Put le 24 août 1869. L'inauguration du local se fit trois ans plus tard, par l'échevin M. J.-F. Vanden Bergh-Elsen, faisant fonction de bourgmestre, en présence du ministre de l'intérieur et du gouverneur de la province. A cette occasion, l'architecte M. Jos. Schadde a été nommé chevalie de l'ordre de Léopold.

Le revers de la médaille que nous venons de décrire sous le numéro 38 a été gravé par M. Charles Wiener.

N° 39, pl. XXXIII. Tête du Roi à gauche. Sous la tête, C. JÉHOTTE F.

Lég. LÉOPOLDO II BELGARUM REGE.

Rev. La statue équestre de Charlemagne; sous le piédestal : LVDOVIC. JÉHOTTE INVENIT.

Lég. En deux lignes concentriques : CAROLVS MAGNVS MAGNVS BELLO MAJOR PACE.

INTER CIVES ILLUSTRISSIMO LEONDIENSES POSVERE A° MDCCCLXVIII.

En 1855, l'Académie royale de Belgique mettait cette question au concours : *Charlemagne est-il né dans la province de Liége?* A ce propos, M. Ch. Piot prouva, dans la *Revue belge de numismatique*, p. 295 à 299 du tome VI de la 2e série, par le denier portant *Carolus* et *Leodico* (*voy.* la représentation de cette précieuse monnaie dans la *Notice des monnaies fr. de M. J. Rousseau*, pl. III, s. n. 233) que Liége, en 769, jouissait du privilége d'avoir un marché; et que Liége avait aussi un palais royal appartenant au fisc. Cet édifice, au témoignage de l'évêque Jonas, qui vivait en 820, existait déjà, était habité en 743, lorsqu'on retrouva le corps de saint Hubert, c'est-à-dire au temps même de la naissance de Charlemagne. Voilà le jour que la numismatique jette sur la question.

M. Ferd. Henaux, dans son écrit intitulé : *Sur la naissance de Charlemagne à Liége*, s'est donné pour tâche de démontrer que Charlemagne n'était ni Gaulois ni Allemand, qu'il était Franc; que le pays de Liége était le pays des ancêtres de Charlemagne; que la mère de Charlemagne était Liégeoise; que le pays de Liége est le pays natal de Charlemagne et que c'est dans la ville de Liége qu'il est né.

C'est le 27 juillet 1868, que M. de Luesemans, gouverneur de la province de Liége, a remis officiellement à l'administration communale de la cité liégeoise, le monument érigé au rond point du boulevard d'Avroy. La statue de l'empereur d'Occident a cinq mètres de haut. Autour du soubassement, dans six niches de style roman, sont rangées par ordre chronologique les statuettes des principaux membres de la lignée qui rattache Charlemagne à Pépin de Landen, son trisaïeul. Le piédestal mesure sept mètres de haut. Les statues sont en bronze; le piédestal en pierre de Caen.

L'Académie royale de Belgique avait été appelée à donner son avis sur la pensée de la province et de la commune d'élever une statue à Charlemagne, et une commission avait apprécié la valeur artistique de l'ouvrage avant que le statuaire le coulât en bronze.

N° 40, pl. XXXIV. La ville d'Anvers, appuyée sur un grand écusson à ses armes, et tenant de la main droite un long caducée, est assise sur une balle de marchandises. Derrière cette figure, l'on aperçoit la proue et la poupe d'un navire antique. L'écusson d'Anvers cache à demi le pétase ailé de Mercure.

Lég. : LE COMMERCE ET LA POPULATION D'ANVERS A LÉOPOLD Ier ROI DES BELGES.

Dans l'exergue : C. WIENER.

Rev. La statue équestre de Léopold Ier, à droite.

Lég. : MONUMENT INAUGURÉ LE 2 AOUT 1868.

Dans l'exergue : CH. WIENER D'APRÈS J. GEEFS.

La légende LE COMMERCE, etc., du côté droit de la médaille forme en partie l'inscription du côté antérieur du monument. Elle se répète en flamand sur le côté opposé.

Dans sa séance du 9 juin 1856, quelques jours avant les fêtes du 25e anniversaire du règne de Léopold Ier, la chambre de commerce d'Anvers prit la résolution d'ériger au roi une statue équestre sur une des places publiques de la ville agrandie. La statue est l'œuvre de M. Joseph Geefs, professeur à l'Académie d'Anvers, et la coulée s'est faite dans les ateliers de la Compagnie anonyme pour la fabrication du bronze, à Bruxelles.

Nous lisons dans le rapport présenté au conseil communal d'Anvers, le 21 juillet 1873, par la commission des souscripteurs du monument :

« Tout étant prêt, la commission adressa diverses demandes au collége échevinal ainsi qu'au conseil communal, pour la

désignation de la place publique sur laquelle la statue pourrait être érigée. Ces demandes restèrent sans réponse.

« En présence de ce refus de répondre, la chambre de commerce, de laquelle émanait l'initiative de la belle manifestation qu'il s'agissait de réaliser, s'adressa de son côté à l'autorité communale, qui, après une longue correspondance, finit par refuser de recevoir la statue sur une des places de la voirie municipale. »

Force fut donc à la commission de placer le monument sur un terrain acquis exprès par elle. L'inauguration se fit le 2 août 1868.

Le premier acte administratif du nouveau conseil communal (1872) fut de décréter le transfert de la statue sur la place publique occupée jadis par la porte Saint-Georges. C'était par là que le roi avait fait sa première entrée dans Anvers. Le 21 juillet 1873, le conseil communal était convoqué en séance extraordinaire pour recevoir, au nom de la ville, la statue équestre de Léopold Ier. L'acte qui transportait la propriété du monument à la commune d'Anvers fut alors ratifié par un vote de remerciements à la chambre de commerce, à la commission et à tous les souscripteurs.

N° 41, pl. XXXV. Dans un cercle formé par les quinze écussons des puissances qui ont donné leur adhésion au projet de conférence pour le règlement international des lois et coutumes de la guerre, on voit saint Michel, patron de Bruxelles, foulant le diable à ses pieds. En haut, en bas et sur les côtés, dans les épicycloïdes à trois lobes, des emblèmes militaires.

Dans l'épicycloïde du bas : CH. WURDEN.

Rev. En treize lignes :

CONGRÈS
HUMANITAIRE
PRÉS^T BARON JOMINI
G^AL DE VOIGTS. RHETZ. B^ON DE LEONROD
B^ON DE WELCK. B^ON DE SODEN. DR BLUNTSCHLI. C^TE CHOTEK
B^ON DE SCHORNFELD. B^ON LAMBERMONT. CH. FAIDER. C^EL MOCKEL
DR VEDEL. C^EL BRUN. DUC DE TETUAN. M^AL SERVERT. C^TES A^RAL DE LA PEZUELA
B^ON BAUDE. G^AL ARNANDEAU. G^AL HORSFORD. C^EL MANOS. B^ON BLANC. C^TE LANZA
DE LANSBERGE. G^AL VAN DER SCHRIECK. M. D'ANTAS. G^AL PALMEIRIM
G^AL DE LEER. DR MARTENS. C^EL STAAFF. C^EL HAMMER
CARATHEODORY. EDEM. E. DE BORCHGRAVE
BRUXELLES
MDCCCLXXIV

C'est-à dire les délégués de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Belgique, du Danemark, de l'Espagne, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Grèce, de l'Italie, des Pays-Bas, du Portugal, de la Russie, de la Suède et de la Norvége, de la Suisse et de la Turquie.

Sur la proposition d'un des trois délégués belges, M. le baron Lambermont, la présidence de la réunion fut décernée à M. le baron Jomini, l'un des deux représentants de la Russie. L'idée d'inviter les puissances à chercher un adoucissement aux maux de la guerre émane de

l'empereur Alexandre de Russie. Dans les instructions que M. le baron Jomini avait reçues de son gouvernement et dont il donna lecture dans la séance d'ouverture du 27 juillet 1874, nous relevons le passage suivant :

« S'il était possible de préciser dans une mesure pratique, par un accord général, ce que, de l'autre côté, les intérêts solidaires de l'humanité excluent dans l'état présent de la civilisation et des rapports internationaux, les gouvernements et les armées sachant exactement ce que l'état de guerre autorise et ce qu'il interdit, les peuples pouvant en mesurer d'avance les conséquences et en prévoir les effets, il est incontestable qu'un pas important aurait été fait pour rendre la guerre régulière et diminuer les calamités dont l'incertitude et l'ignorance qui règnent encore à cet égard sont trop souvent la cause. »

Dans la séance du 30 juillet, M. le baron Lambermont déclara qu'il ne pouvait voter aucune clause qui affaiblirait la défense nationale ou qui délierait les citoyens belges de leurs devoirs envers la patrie.

Le projet d'une convention internationale concernant les lois et coutumes de la guerre comprend trois sections. La première traite des droits des parties belligérantes l'une à l'égard de l'autre ; la deuxième, des droits des parties belligérantes par rapport aux personnes privées, et la troisième, des relations entre les belligérants.

Le protocole final de la conférence réunie à Bruxelles a été signé le 27 août 1874.

N° 42, pl. XXXVI. La Ville d'Anvers, assise sur un siége de forme monumentale posé au milieu des ruines de la citadelle du Sud, grave les lignes suivantes sur une table d'airain :

HEDEN 17 AUG. 1874
HEBBEN HH. MM.
DE KONING
EN DE KONINGIN
DER BELGEN
DE AFBRAAK VAN
HET ZUIDKASTEEL
BEGONNEN.

Ce qui veut dire en français que cejourd'hui, 17 août 1874, Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges ont commencé la démolition de la citadelle du Sud.

A l'arrière-plan, à gauche, la flèche de Notre-Dame d'Anvers émerge des ruines. A droite, un trois-mâts vogue à pleines voiles sur l'Escaut.

Dans l'exergue : F. BAETES FEC. ANTV.

Rev. La couronne royale de Belgique au-dessus de trois médaillons ovales aux effigies du roi Léopold II, de la reine Marie-Henriette et de la princesse Louise, réunis dans une grande couronne de laurier.

Lég. : En haut : BEZOEK DER KONINKLIJKE FAMILIE, — Visite de la Famille royale.

En bas : ANTWERPEN, 17 AUG : 1874.

Les fêtes de la kermesse d'Anvers, en 1874, commencèrent par le défilé d'une foule de sociétés de tir et de

gymnastique, et par une grande procession religieuse. Le 17 août, le Roi, la Reine et la princesse Louise, arrivés le matin, se rendirent au Théâtre flamand vers une heure et, après avoir entendu la lecture de la pièce couronnée du concours, la Famille royale alla visiter les cités ouvrières de la *Prévoyance*. Un peu plus tard, dans l'après-midi, Leurs Majestés assistèrent à la démolition du bastion *Fernando*. Nous citerons, pour expliquer ce fait, quelques lignes du discours de M. le bourgmestre de Wael :

« Il y a trois siècles, un quartier de la ville était démoli pour créer l'emplacement de la citadelle ; aujourd'hui, la citadelle disparaît pour faire place à une ville nouvelle qui, infailliblement, deviendra un centre important de notre commerce maritime. »

Et l'honorable magistrat finissait par ces mots :

« L'administration communale, afin de perpétuer le souvenir de l'événement qui va s'accomplir, a décidé de faire frapper une médaille commémorative. Nous aurons l'honneur d'en offrir des exemplaires à Vos Majestés. »

N° 43, pl. XXXVII. Tête de S. A. R. Philippe, comte de Flandre, à gauche.

Sous la tête : A. FISCH.

Rev. Dans le champ, sous une étoile, placée entre une branche de laurier et une branche de chêne et surmontée de la couronne royale, en trois lignes :

DE MORGENDSTAR
BRUSSEL
JUBELFEEST 1850-1875.

Lég. : En haut : KONINKLIJKE MAATSCHAPPIJ ;
En bas : EEREVOORZITTER Z. K. H. DE GRAAF VAN VLAANDEREN;

Ce qui veut dire en français : Société royale. — Président d'honneur S. A. R. le Comte de Flandre.

Des innombrables associations que les Belges aiment à former dans des desseins de divertissement et de fraternisation, les réunions dramatiques sont certes des plus méritantes. Non pas qu'on doive croire précisément que le théâtre, en faisant rire, corrige les mœurs : *castiget ridendo mores;* mais à cause de l'occupation délassante et profitable que nous fournit l'œuvre dramatique, en peignant des caractères, en nous émouvant et en nous transportant, à l'occasion, dans un passé lointain redevenu vivant par le génie du poëte. Il est des distractions moins louables.

La Société royale de « l'Étoile du Matin » (*de Morgendstar*) a été fondée, à Bruxelles, le 15 octobre 1850. Son but est d'encourager la littérature flamande et, particu-

lièrement, l'art dramatique. *Civilisation* (*volksbeschaving*) voilà sa devise. Représentations théâtrales, concours d'auteurs, d'acteurs, exercices de déclamation et de lecture, conférences, sont les moyens mis en œuvre par les sociétaires pour instruire en amusant. Ces sociétaires sont au nombre de cent soixante-dix. Quarante-cinq d'entre eux forment une section chorale qui donne des concerts dans le courant de l'année. La « *Morgendstar* » ne se fait pas marchander son concours quand il s'agit d'une œuvre de bienfaisance : elle déploie alors autant de zèle qu'elle en a mis à gagner des prix à Bruges, Bruxelles, Anvers, Menin, Malines, Deynze, Ypres, Gand, Furnes, Courtrai, Grammont, Louvain et Ostende.

En juillet 1875, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société, le président, M. le Dr Hanau, et le secrétaire, M. H. de Busscher, avec l'assentiment de Monseigneur le Comte de Flandre, président d'honneur, invitèrent à un concours de littérature dramatique, de composition musicale, de déclamation et de lecture, les auteurs, les compositeurs, les amis du théâtre et les sociétés chorales des provinces flamandes. Les fêtes jubilaires commencèrent le 25 juillet. Une trentaine de sociétés dramatiques et chorales partirent ce jour-là de la gare du Nord pour se rendre au local de la Bourse, où le bourgmestre leur offrit le vin d'honneur. Les pièces couronnées furent jouées le dimanche suivant, 1er août, sur le théâtre des Galeries Saint-Hubert. Le régisseur de la scène de la *Morgendstar* est un acteur de talent, M. Edm. Lauwers.

N° 44, pl. XXXVIII. Les effigies accolées et tournées vers la gauche de L.L. A.A. R.R. le prince Ferdinand-Philippe de Saxe-Cobourg-Gotha et la princesse Louise-Marie-Amélie.

Lég. : FERD . PHIL . M . AUG . RAPH . DE COBOURG ET GOTHA, DUC DE SAXE. LOUISE M . AM . DE BELGIQUE, DUCHESSE DE SAXE.

Sous la tête du prince : ED . GEERTS . F.

Rev. Les écus d'armoiries de L.L. A.A. R.R., que se dispose à relier l'un à l'autre, par une guirlande de roses, un Amour à demi-couché sur une tablette.

Lég. : 4 FÉV. 1875

Contre la bordure, dans le bas du champ : ED . GEERTS . F.

Le mariage de la princesse Louise avec le prince de Saxe a été célébré, au palais de Bruxelles, le 4 février 1875, à dix heures et demie. Du côté de la Reine, se tenaient le prince de Galles, la comtesse de Flandre, le comte de Paris, le duc d'Aumale, le comte de Flandre et les deux plus jeunes filles de la princesse Clémentine. Du côté du Roi, le prince Philippe, la princesse Clémentine d'Orléans, l'archiduc Joseph d'Autriche, la princesse Amélie de Saxe, le prince Auguste de Saxe-Cobourg, le duc régnant de Saxe Cobourg-Gotha et la petite princesse Stéphanie, fille cadette de L.L. M.M. le roi et la reine des Belges.

L'acte de mariage a été signé par le Roi, la Reine, le prince Auguste de Saxe-Cobourg, la princesse Clémentine et les nouveaux époux. Puis sont venus les témoins, MM. Malou et de Lantsheere, ministres; le prince de

Ligne, président du Sénat, et Thibaut, président de la Chambre des Représentants, et après eux les princes.

L'assemblée s'est rendue ensuite dans l'ancienne salle de bal du palais, transformée en chapelle, et Mgr Dechamps, archevêque de Malines, y a donné aux époux la bénédiction nuptiale.

N° 45, pl. XXXVIII. Saint Rombaut (en latin *Rumoldus*, en flamand *Rombout*) catéchisant deux habitants, un homme et une femme, du *pagus* moyen de Rijen, ou comté d'Anvers, dans le grand *pagus* de la Toxandrie, agenouillés devant lui.

Lég. en chronogramme (?) :

MeChLInIa JUbILans exCUDIt apostoLo ;

Et un petit écu aux armes de Malines, qui sont d'or à trois pals de gueules, ayant sur le tout en cœur un petit écu à l'aigle de l'Empire.

Rev. Le saint dans ses habits épiscopaux, couché sur une châsse.

Sous la châsse : CH . WURDEN, et deux poignées de palmes entrecroisées.

Lég. en chronogramme :

CLerUs popULUsqUe sanCto rUMoLDo ;

Puis un petit écu aux armes de saint Rombaut et de l'archevêché de Malines. Rombaut, dit le révérend Jean de Wachtendonck, doyen de l'église métropolitaine, était archevêque de Dublin en un temps où l'Irlande s'appelait aussi Écosse. Son père était le roi David, de Connaught, et sa mère Cécile, fille du roi de Sicile ; ce qui fait que les armes de l'archevêché de Malines sont d'Écosse, c'est-à-dire d'or au lion de gueules enfermé dans un double trescheur fleuronné et contre-fleuronné de même.

La châsse de saint Rombaut a été exécutée, en 1824, sur le dessin d'un ciseleur d'Anvers, M. Albert Jacobs, par M. J.-F. Van Deuren, orfévre malinois. (Voy. *Prael-Treyn van den H. Rumoldus*, Malines, 1825.) Les juges

des dessins envoyés au concours étaient : Paelinck, peintre du Roi, J.-J. De Raedt, professeur à l'académie de Malines, et A.-J. Petit, ami des beaux-arts. La châsse de 1624, faite sous les auspices de l'archevêque Matthias Hovius, avait été portée à la monnaie de Bruxelles, en 1794, pour compléter une exorbitante contribution de guerre. Le bas-relief que donne notre gravure, rappelle un épisode de la vie merveilleuse de Rombaut : il fait revivre Libert, le fils du comte Adon, qui venait de se noyer dans la Dyle.

De même qu'en 1825, au jubilé de l'année dernière une nombreuse calvacade historique étala par trois fois ses splendeurs dans divers quartiers de la ville. M. Guillaume Geets, directeur de l'académie des Beaux-Arts de Malines, s'était chargé de fournir les dessins des costumes et des chars. Des centaines de petits Malinois, habillés avec infiniment d'art, faisaient les nobles Franks et l'apôtre du *pagus* de Rijen au VIIIe siècle; l'avoué de Malines, Berthout partant pour la Terre-Sainte avec ses gentilshommes, ou bien les magistrats de la ville au temps où l'évêque de Liége, Thibaut de Bar, lui donnait ses franchises. D'autres enfants montaient les chars merveilleusement découpés, dorés et peints, des vieilles sociétés de rhétorique malinoises : *la Pivoine* et *la Fleur de lys*. Puis venaient vingt-quatre jeunes filles à cheval devant la haute « fierte » de style ogival flamboyant de saint Rombaut, tout le personnel des corporations et des gildes, et les antiques géants que n'ont pas rougi de tailler de célèbres sculpteurs des âges passés. (Voy. *Ommegang de saint Rombaut*, Bruxelles, 1875.)

N° 46, pl. XXXIX. La Belgique assise, à gauche, dans l'attitude de la tristesse, appuyant sa tête sur sa main gauche et posant la droite sur un cartouche au chiffre du Roi; à côté d'elle s'est couché le lion belge.

Au deuxième plan, un monument sépulcral portant sur le fronton qui le couronne les deux dates de l'inauguration et de la mort du Roi : 1831-1865. Sur la table de marbre de la face du monument, on lit, à gauche :

DÉCÉDÉ
A LAEKEN
LE 10 DÉC.

Dans le médaillon à la tête du Roi : LÉOPOLD Ier.

Sous le lion : ED. GEERTS EC.

BRUXELLES

Dans l'exergue : LE ROI EST MORT.

Lég. : LA BELGIQUE LE 16 DÉCEMBRE 1865.

Rev. La Belgique serrant, de la main droite, la hampe du drapeau belge, et, de la gauche, découvrant un médaillon aux effigies accolées du roi Léopold II et de la Reine, posé sur l'hermine du trône. A côté de la Belgique, à gauche, surgit le lion belge posant sa griffe sur une table où est gravé :

PRESTATION
DE SERMENT
DE S. M.
LÉOPOLD II
A LA
CONSTITUTION.

Dans l'exergue : VIVE LE ROI.

Dans le champ, à droite et à gauche : ED . GEERTS . F . BRUXELLES 1875.

Lég. : LA BELGIQUE 17 DÉCEMBRE 1865.

Nous avons décrit, sous les n°s 1 et 21 des *Médailles historiques de Belgique*, deux médailles consacrant le souvenir de la mort de Léopold Ier et de la prestation de serment de Léopold II. Nous n'avons donc pas à reparler de ces événements aujourd'hui que paraît la grande médaille de notre n° 46. Un mot de critique au sujet des légendes peut suffire ici. Il y a, ce nous semble, dans ce vieux cri de la monarchie française : *Le Roi est mort, vive le Roi !* appliqué à la royauté constitutionnelle de Belgique, une dissonance que n'admettrait certes pas notre académie des inscriptions, si nous en possédions une. Quand après de longues années consacrées au soin de la chose publique, le premier citoyen de notre pays vient à mourir, il est plus juste de dire : *Le Roi est mort, pleurons le Roi.*

CAM. P.

N° 47, pl. XL. Tête de la feue Reine des Belges, à droite.

Sous la tête : LÉOPOLD WIENER.

Lég. : LOUISE M : TH : C : IS : D'ORLÉANS REINE DES BELGES NÉE A PALERME LE 3 AVRIL 1812 DÉCÉDÉE A OSTENDE LE 11 8 BRE 1850.

Rev. Vue de face et de côté de l'église consacrée à la mémoire de la Reine.

Dans l'exergue : J. WIENER.

Légende circulaire en trois lignes : ECCLESIA B. M. V. DE LAEKEN CONSECRATA VII AUGUSTI 1872 PIAE MEMORIÆ LVDOVICÆ MARIÆ PRIMÆ SVÆ REGINÆ ★ BELGÆ GRATI ★ EREXERUNT ★.

Notre honorable confrère, M. J.-L. Guioth, a décrit, dans le tome II de son *Histoire numismatique de la Belgique*, faisant suite à l'*Histoire numismatique de la Révolution belge*, sous les n°s 150 et 151 de la pl. XXVII, p. 189 à 198, deux médailles frappées à l'occasion de la pose de la première pierre de l'église érigée à Laeken en mémoire de la Reine Louise-Marie. La première de ces médailles est à la tête de la Reine, d'un côté, et, de l'autre, à la vue de face et de côté de l'église. Elle porte des légendes françaises.

La seconde médaille présente, au droit, l'église avec une légende française, et au revers, une inscription de vingt-cinq lignes. Il existe encore une médaille, en tout semblable à celle-ci, sauf qu'elle est datée du 1er mai, — au lieu du 27, — parce qu'on croyait que la cérémonie de la pose de la première pierre aurait lieu ce jour-là.

M. Léopold Wiener a imaginé encore, pour l'opposer au côté de la face de notre numéro 47, un groupe de trois figures allégoriques entourant de leurs bras les médaillons du duc de Brabant, du comte de Flandre et de la princesse Charlotte. Au bas du groupe se lit cette légende, sur une banderole : *Patriæ spes altera, cresce.* M. Guioth a fait graver cette riche et harmonieuse composition sous le numéro 37 de la planche VI de son *Histoire numismatique.*

Des exemplaires des deux premières médailles, en bronze et en vermeil, furent présentés à la famille royale, le 27 mai 1854, et l'on en mit aussi dans les fondements de l'église avec des exemplaires de la médaille commémorative de la mort de la Reine.

Le 7 août 1872, Mgr Dechamps, archevêque de Malines, assisté de Mgr Antheunis, évêque auxiliaire du diocèse, procéda, en présence du Roi, à la consécration de l'église de Laeken. Pour conserver le souvenir de la cérémonie, il fut fait un coin nouveau de la médaille de 1854, avec des inscriptions différentes.

Nous ne connaissons pas l'épigraphiste qui a fourni le style lapidaire de notre médaille, et partant nous ne pouvons le louer nominativement du tour heureux et correct de la légende, *ecclesia,* etc. L'excellente gravure de M. Jacques Wiener s'en trouve quelque peu éclipsée.

N° 48, pl. XLI. Tête du Roi, à droite.

Sous la tête : LEOP. WIENER.

Lég. : LEOPOLD II ROI DES BELGES.

Rev. Le Génie de l'Harmonie accompagne sur sa lyre le chant d'un jeune homme et d'une jeune fille. Contre le siége du Génie, l'on voit des couronnes de laurier.

Lég. : INAUGURATION DU CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE A BRUXELLES.

Dans l'exergue : 12 FEVRIER 1876.

LEOP. WIENER.

L'inauguration des nouveaux bâtiments du Conservatoire royal de Bruxelles s'est faite, le 12 février 1876, par le Roi et la Reine. A l'entrée de Leurs Majestés dans la belle salle des concerts, l'orchestre et les chœurs du Conservatoire, dirigés par M. Gevaert, entonnèrent l'antienne royale de Haendel, et quand les chants eurent cessé, le Roi et la Reine allèrent visiter les nouveaux locaux, avec les personnes de leur suite. Les plans du Conservatoire sont dus à M. J. P. Cluysenaar, promu, à l'occasion de l'inauguration, au grade d'officier de l'Ordre de Léopold. Les artistes sculpteurs sont MM. Bouré et Vander Stappen.

Nous regrettons de devoir constater que la légende du revers de la médaille n'est rien moins qu'exacte. A la lire hors de Belgique et sans autre information, l'on pourrait croire que Bruxelles n'a pas eu de Conservatoire avant 1876, tandis qu'au fond il n'est question que d'un embellissement et d'un agrandissement de locaux.

Au commencement de l'année 1833, M. Fr.-J. Fétis fut nommé directeur du Conservatoire de musique de

Bruxelles : il entra en fonctions au commencement de cette même année. Il n'existait antérieurement qu'une école de musique sans organisation sérieuse. Le Conservatoire de Bruxelles date donc de 1833. Il y eut immédiatement une forte organisation de l'enseignement. Les concerts commencèrent dès l'hiver suivant. Nombre d'étonnants virtuoses et de savants compositeurs firent vite et brillamment la réputation de notre première école de musique.

Par arrêté royal, en date du 27 avril 1871, M. François-Auguste Gevaert a été nommé directeur du conservatoire royal de musique de Bruxelles.

N° 49, pl. XLII. Tête du Roi, à gauche.
Sous la tête : J. WÜRDEN.
Lég. LEOPOLD II ROI DES BELGES.
Rev. Légende en huit lignes :

CONFÉRENCE
POUR LA CIVILISATION
ET L'EXPLORATION DE
L'AFRIQUE CENTRALE
TENUE A BRUXELLES
SOUS LA PRÉSIDENCE
DU ROI
LE 12 SEPTEMBRE 1876.

et un petit écu au lion belge dans des branches de chêne.

Vers le milieu du mois de septembre 1876, sous la présidence et en vertu de l'initiative du Roi des Belges, une conférence internationale pour l'exploration du centre de l'Afrique, s'est réunie au palais de Bruxelles. Il s'agit d'atteindre et de combattre dans son principe la traite des nègres, d'explorer une terre vierge et féconde s'étendant des deux côtés de l'équateur, sur une superficie approximative de quatre millions de kilomètres carrés, et de faire participer les populations africaines à notre civilisation. On espère arriver à la réalisation de ce beau programme par la création d'un système de stations permanentes, hospitalières, scientifiques et pacificatrices.

Les six grandes puissances européennes et la Belgique étaient représentées à la Conférence de Bruxelles : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la France, chacune par quatre délégués, la Belgique par treize, la Grande-Breta-

gne par dix, l'Italie et la Russie, chacune, par un délégué.

La première des résolutions de la Conférence concernant son système d'organisation est celle-ci :

« Il sera constitué une Commission internationale d'exploration et de civilisation de l'Afrique centrale et des comités nationaux qui se tiendront en rapport avec la Commission, dans le but de centraliser, autant que possible, les efforts faits par leurs nationaux et de faciliter, par leur concours, l'exécution des résolutions de la Commission. »

La séance d'installation du comité belge s'est tenue le 6 novembre 1876, au palais de Bruxelles.

Quelle belle allégorie pourrait fournir à un médailleur de talent ce projet de civilisation et d'exploration de l'Afrique centrale !

N° 50, pl. XLII. Tête à gauche de Sylvain Vande Weyer.
Sur la trange du cou : CH. WÜRDEN.
Sous la tête : D'APRÈS CH. GEEFS.
Rev. Dans le champ, en treize lignes :

A
LA MÉMOIRE DE
SYLVAIN VANDE WEYER
NÉ A LOUVAIN, LE 19 JANVIER 1802,
MORT A LONDRES, LE 23 MARS 1874,
MEMBRE DU GOUV^t PROVISOIRE DE 1830,
MINISTRE D'ÉTAT, ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE
ET MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE A LONDRES.
L'UN DES FONDATEURS DE LA
MONARCHIE BELGE.

STATUE ÉRIGÉE A LOUVAIN,
LE 1er OCTOBRE
1876.

Sylvain Vande Weyer était né à Louvain, le 29 nivôse an X (19 janvier 1802), dans une maison qui formait le coin de la rue de Diest et de la rue Neuve (*Bulletin communal de Louvain,* 1874, pp. 257 et 290). Il est mort à Londres, dans sa maison d'Arlington-Street, le 23 mai 1874. On voit que cette dernière date n'est pas celle que donne notre médaille, n° 50. Et voilà comme on écrit l'histoire sur l'airain ! Le père de S. Vande Weyer, qui était de Vertryck, fut successivement huissier, commissaire de police et juge de paix (*Bullet. comm. de Louvain,* p. 257). A dix-sept ans, le jeune Vande Weyer donnait des leçons d'anglais et se faisait inscrire à la

faculté de droit de Louvain, où il reçut le diplôme de docteur, en 1823. La même année, il entra au barreau de Bruxelles. En 1824, il était conservateur de la Bibliothèque de cette ville; en 1827, conservateur des manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne et professeur de philosophie au Musée des sciences et des lettres. De 1825 à 1828, on le vit collaborer à la rédaction de la *Gazette générale des Pays-Bas* et entrer, en 1828, au *Courrier des Pays-Bas*, feuille libérale et opposante.

A partir de 1830, S. Vande Weyer fournit la carrière la plus brillante. Il est, en septembre, membre du Gouvernement provisoire et président du Comité diplomatique; membre du Congrès national; commissaire auprès de la Conférence de Londres, en janvier 1831; ministre des affaires étrangères, en février et mars 1831; membre de la députation chargée d'offrir la couronne au prince Léopold de Saxe-Cobourg, en juin 1831; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Belges près S. M. Britannique, de 1831 à 1835; envoyé en mission spéciale à Lisbonne, 1835-1836; ministre à Londres, de 1836 à 1845; 1845-1846, il est rappelé à Bruxelles pour former un ministère de conciliation entre les catholiques et les libéraux; il reprend ses fonctions de ministre plénipotentiaire et les remplit jusqu'au 27 juin 1867, 1846-1867. Il avait représenté la Belgique à Londres, pendant trente-six ans presque sans interruption.

Sylvain Vande Weyer, jusqu'à la fin de sa vie, montra beaucoup d'activité littéraire. Ses écrits sont d'un style élégant, correct et parfois des plus incisifs. Il était membre de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, depuis 1840.

N° 51, pl. XLIII. La statue de Sylvain Vande Weyer.

Sur la base : CH. GEEFS.

Dans le bas du champ : ED. GEERTS F. BRUXELLES

Lég. : INAUGURÉE LE 1er OCTOBRE 1876.

Rev. Sous un écu aux armes de Louvain et au cimier perdu dans des lambrequins savamment contournés, on lit :

LA VILLE DE LOUVAIN

A

SYLVAIN VANDE WEYER.

Des palmes entourent cette inscription.

Dans la séance du 8 juin 1874, le conseil communal de Louvain, sur la proposition du collége échevinal, voulut qu'un monument fût élevé à la mémoire du diplomate, enfant de Louvain « dont le nom se rattache à toutes les phases historiques de la fondation de notre indépendance. » La ville mit l'exécution de cette œuvre d'art au concours, et le modèle de M. Charles Geefs fut choisi. L'envoyé de Belgique à Londres est représenté en grand costume officiel. Le monument mesure en tout dix mètres, dont six pour le piédestal et quatre pour la statue. Il est placé dans l'axe de deux boulevards et de la grande rue de la Station, et a été inauguré le 1er octobre 1876, en présence du Roi et de la Reine.

La ville de Louvain a fait frapper la médaille que nous venons de décrire à cent exemplaires destinés aux membres du conseil communal et aux personnes notables invitées à la cérémonie d'inauguration. Le Roi et madame veuve S. Vande Weyer ont reçu trois exemplaires de métaux différents.

N° 52, pl. XLIII. Tête à gauche de A.-H. Veyrat.
Sous la tête : SE IPSE SCULP.

1876.

Rev. Légende en huit lignes :

A
ADRIEN HIPPOLYTE
VEYRAT
GRAVEUR
DES PREMIÈRES MÉDAILLES
DE LA BELGIQUE
INDÉPENDANTE
1830.

Au mois de juillet de l'année dernière, une trentaine de membres de la Société royale de numismatique et quelques numismates étrangers s'entendirent pour offrir à M. Veyrat une médaille à son effigie. De cette médaille il a été frappé cinquante exemplaires, dont douze en argent.

Veyrat (Adrien-Hippolyte), né à Paris le 15 février 1803, est élève de Jean Barre, graveur général des monnaies de France, mort en 1856. Les médailles les plus remarquables que son burin a produites chez nous, sont :

1834, Alexandre Gendebien ; 1842, la Société de numismatique belge ; 1843, Roland de Lattre ; 1844, Guillaume II, roi des Pays-Bas ; 1846, la Société des sciences, arts et belles-lettres du Hainaut ; 1846, le comte d'Aerschot, grand maréchal du palais ; 1847, le pape Pie IX ; 1847, Joachim Lelewel ; 1849, l'Exposition industrielle et agricole des Flandres ; 1874, médaille à la tête de la Pallas belgique, destinée aux décorés de l'Ordre de Léopold.

CAM. P.

N° 53, pl. XLIV. Tête à gauche.

Sous la tête : CHARLES WIENER.

Lég. : A JULES ANSPACH, BOURGMESTRE DE BRUXELLES.

Rev. Légende en vingt lignes, coupée, à la douzième ligne, par une vue à vol d'oiseau des nouvelles usines à gaz placées en arrière de la grille d'entrée et de ses deux montants, sur lesquels on lit :

POSE DE LA	INAUGURÉES
1RE PIERRE	LE
7 DÉC.	10 AOÛT
1874	1875

Lég. : USINES A GAZ DE BRUXELLES.

ENTREPRENEURS.

HAUTS-FOURNEAUX SCLESSIN.

USINES ET FONDERIES DE BAUME.

H. DE MOOR. G. G. PETEAU. A. GHILAIN,

CAMBIER & CIE. NICAISE & DELEUVE.

DE JAIFVE & MIGNOT. C. JENATZY-LELEUX.

CHAUDRONNERIES DE BOUDENG-GOEGNIES.

P. FONTAINE. P. J. HIARD & CIE. A. DE VESTEL & CIE.

S^TE PRODUITS RÉFRACTAIRES QUAREGNON.

S^TE PRODUITS RÉFRACTAIRES S^T. GHISLAIN.

C^IE G^LE DES CONDUITES D'EAU.

CONSEIL COMM^L DE BRUXELLES, 3 AOUT 1874, J. ANSPACH B^TME.

FUNCK. LEMAIEUR. VANDERSTRAETE. DE KEYSER.

MOMMAERTS. ÉCHEVINS.

COMMISSION DU GAZ.

MOMMAERTS PRÉS^T. DEVERGNIES SEC^RE.

DEPAIRE. WALRAVENS. BECQUET.

TRAPPENIERS. MEMBRES.

L. SOMZÉE ING^R DIR.

Dans la séance du 10 novembre 1873, la section des finances du conseil communal de Bruxelles décidait en principe l'achat d'un terrain et la construction sur ce terrain d'une usine à gaz. Le 3 août 1874, le conseil communal nommait une commission pour étudier la question du gaz d'éclairage et, à la date du 3 avril 1876, les dernières adjudications des travaux à faire avaient eu lieu et l'usine était en pleine exploitation. Dans Bruxelles, toute la canalisation a dû être changée. Au budget de 1876, le produit éventuel de la distribution du gaz figurait pour la somme de 3,000,000 francs.

Le 7 décembre 1874, le conseil communal de Bruxelles alla visiter les travaux d'assainissement de la Senne en amont. Cette visite-promenade, avant de se terminer, a été marquée, vers trois heures, par la cérémonie de la pose solennelle de la première pierre des usines du gaz, de la ville, à Schaerbeek.

La médaille qui porte notre numéro 53 a été offerte, le 21 juin 1877, par les entrepreneurs de l'usine à gaz à M. le bourgmestre Anspach, dans un écrin contenant un exemplaire en or, un en argent et un en bronze. Des médailles d'argent ont été données à MM. Somzée, ingénieur et directeur de l'usine, Mommaerts et Devergnies. En outre, des exemplaires en bronze ont été remis à diverses personnes s'intéressant à l'entreprise.

N° 54, pl. XLV. Hygie et Minerve, l'une assise, l'autre debout, devant deux des façades des bâtiments de l'Exposition d'hygiène et de sauvetage.

Lég. : EXPOSITION D'HYGIÈNE ET DE SAUVETAGE A BRUXELLES.

Dans le champ, à droite : CH. WIENER.

Rev. Dans une couronne de laurier autour des feuilles de laquelle se noue une longue bande, et, sous une *foi*, c'est-à-dire deux mains jointes en signe d'alliance,

Lég. en huit lignes :

LES
COMITÉS & DÉLÉGUÉS
ÉTRANGERS
AUX
PRÉSIDENTS
ET ADMINISTRATEURS
DE
L'EXPOSITION.

Sur la bande : B. RENARD, A. WAROCQUÉ, MONTEFIORE, LÉVI, M. URBAN, CH. EVRARD, A. MERCIER.

Puis : ALLEMAGNE, SUÈDE-NORWÉGE, ANGLETERRE, DANEMARK, AUTRICHE-HONGRIE, ITALIE, FRANCE, PAYS-BAS, RUSSIE.

Le projet d'organiser, à Bruxelles, une exposition d'hygiène remonte à 1871 ; il émanait de la Société royale et centrale des Sauveteurs de Belgique. On devait créer, à Bruxelles, une exposition internationale et spéciale d'engins et ouvrir un congrès où il serait traité des

questions d'hygiène et de sauvetage. Diverses circonstances s'étaient opposées à la réalisation de ce dessein, lorsqu'en 1874, la Société des Sauveteurs, impuissante à organiser à elle seule cette vaste entreprise, fit appel à l'initiative privée, et un capital de 600,000 francs fut bientôt souscrit. A partir de ce moment la Société de l'Exposition fut constituée légalement et les actionnaires élurent ceux qui devaient diriger l'œuvre.

Des comités s'organisèrent en Allemagne, en Angleterre, en Autriche, en Danemark, en France, en Hollande, en Italie, en Russie, en Suède et en Norwége. L'exposition de Philadelphie est venue empêcher quelques nations de participer à l'Exposition.

Le président d'honneur était S. A. R. le comte de Flandre ;

Le vice-président d'honneur : M. J. Anspach, bourgmestre de Bruxelles ;

Le président de l'œuvre : le lieutenant général B. Renard ;

Le président de l'exposition : A. Warocqué;

Le président du congrès : D.-J.-L. Vervoort;

Le secrétaire général du comité central : Alfred Mercier.

L'exposition comprenait 10 classes : 1re. Moyens préventifs, secours et sauvetage en cas d'incendie; 2e. Appareils et engins de toute espèce servant sur l'eau; 3e. Appareils pour prévenir les accidents résultant de la circulation sur les routes, les tramways et les chemins de fer; 4e. Secours en temps de guerre; 5e. Hygiène et salubrité publique; 6e. Hygiène et sauvetage appliqués à

l'industrie ; 7e. Hygiène domestique et privée ; 8e. Médecine, chirurgie, pharmacie dans leurs rapports avec les classes précédentes ; 9e. Amélioration de la condition des classes ouvrières ; la 10e classe avait pour objet l'hygiène et le sauvetage dans leurs applications à l'agriculture.

Les bâtiments de l'Exposition formaient un triangle rectangle dont le sommet touchait à la place des Palais, et dont le grand côté de l'angle droit longeait la rue Ducale jusqu'à la rue Zinner. D'autres galeries se rattachaient à ce triangle. L'Exposition avait trois entrées. Dans les bosquets se trouvaient l'école russe, des machines et des chaudières, des tentes et des canots de sauvetage.

M. Ch. Wiener a usé de talent et d'extrême diligence dans la gravure des médailles dont l'énumération va suivre, et qui toutes ont trait à l'Exposition d'hygiène et de sauvetage :

1° Médaille d'admission des exposants. Sur la face se voit l'effigie de Léopold II ; au revers, une guirlande de laurier et de branches de palme. Diamètre : 60mm. Il en a été frappé 1,670 exemplaires en bronze.

2° La médaille distribuée comme prix porte la même effigie que la médaille d'admission ; au revers, couronne de chêne et d'olivier ; dans l'exergue : *Exposition d'hygiène et de sauvetage, à Bruxelles*, 1876. Il en a été frappé 18 exemplaires en or destinés à servir de médailles d'honneur ;

214	exemplaires en	argent,	1er prix d'honneur,
107	»	vermeil,	1er » »
410	»	bronze,	2e »

3° La médaille donnée pour services rendus à l'œuvre, ne diffère du n° 1 que par la mention *Services rendus* inscrite dans le champ. Elle a été frappée au nombre de 147 exemplaires et elle porte en relief le nom du titulaire.

4° La médaille des surveillants porte sur la face : *Exposition d'hygiène et de sauvetage, à Bruxelles,* 1876, et au revers : *Comité de surveillance.* Elle a été frappée au nombre de 4 exemplaires en bronze doré et de 20 en bronze argenté. Son module est de 50^{mm}.

La médaille que nous publions sous le n° 54 a été offerte par les comités et délégués étrangers aux présidents et aux administrateurs de l'Exposition d'hygiène et de sauvetage. Elle mesure 58^{mm} ; il en a été frappé un exemplaire en or, 5 en vermeil, 6 en argent et 26 en bronze.

La sixième médaille gravée par M. Ch. Wiener à l'occasion de l'Exposition et du Congrès d'hygiène, est celle de M. le lieutenant général Renard, que nous allons décrire.

N° 55, pl. XLVI. Tête à gauche.

Sous la tête : CHARLES WIENER.

Rev. Dans une bordure circulaire composée des écus d'Autriche-Hongrie, d'Allemagne, de Belgique, de Suisse, d'Angleterre, de France, de Suède-Norwége, de Russie, des Pays-Bas, d'Italie et du Danemark, séparés l'un de l'autre, soit par un engin de sauvetage ou de sûreté, soit par des plantes salutaires, *herbae salutiferae*, se lit, en dix lignes :

Lég. : AU
LIEUTENANT GÉNÉRAL
RENARD
PROMOTEUR
DE L'EXPOSITION D'HYGIÈNE
ET DE SAUVETAGE
BRUXELLES 1876

—

TÉMOIGNAGE
DE
RECONNAISSANCE PUBLIQUE

Jean-Baptiste-Joseph-Bruno Renard naquit à Tournai, le 14 avril 1804. Il a été ministre de la guerre. Aujourd'hui, lieutenant général en retraite, il remplit les fonctions d'inspecteur général de la garde civique. Il est aide de camp du Roi, président de la Société royale des Sauveteurs et de l'Association de secours aux blessés

militaires de Belgique, membre de la Société d'histoire de France et de la Société historique de Tournai. Il a écrit des brochures et des livres traitant de questions militaires, historiques et humanitaires. Nous citons : *De l'Artillerie en Belgique au XIVe siècle*, 1840; *De la cavalerie*, 1861; *Considérations sur l'infanterie légère*, 1858; *Considérations sur la tactique de l'infanterie en Europe*, 1857; *Histoire politique et militaire de la Belgique*, 2 vol., 1847-1851; *Manuel des reconnaissances militaires*, 1845; *Projet de l'Exposition internationale d'engins et de procédés de sauvetage*, 1871.

Dans le discours par lequel le lieutenant général Renard ouvrait la cérémonie de la distribution des récompenses, le 5 octobre 1876, nous lisons que les onze nations qui ont pris part à l'Exposition ont procuré 1,842 exposants et qu'en moins de cent jours de durée l'Exposition a été visitée par 278,580 personnes.

Les récompenses de première classe étaient représentées par des médailles de vermeil, les récompenses de seconde classe par des médailles d'argent; on accordait aussi des mentions honorables. Parmi les choses remarquables soumises au contrôle des jurys et parmi les collections réunies par les administrations publiques, il y en avait qui parurent mériter des récompenses hors ligne, et l'on créa des diplômes d'honneur pour les sociétés exposantes et des médailles d'honneur en or pour les individualités.

La médaille du lieutenant général Renard s'est faite au moyen d'une souscription ouverte parmi les exposants. Un exemplaire en or, un exemplaire en vermeil et un

exemplaire en bronze ont été remis au président de l'œuvre de l'Exposition, et trois cents exemplaires en bronze aux souscripteurs.

N° 56, pl. XLVII. La statue de Léopold Ier à Mons.

Sous la base : E. GEERTS. F.

Sur le parchemin, en partie déroulé, que tient le Roi de la main gauche : 1830-1831, *Constitution belge.*

Sur le bas du manteau : *Eug. Simonis, Bruxelles.*

Lég. : AU ROI LÉOPOLD PREMIER LA VILLE DE MONS LE 20 MAI 1877.

Rev. Dans un cartouche surmonté d'une couronne et ceint de lauriers, les armoiries de la ville de Mons, qui sont : De gueules, à une ville d'argent à quatre tourelles, ayant au-dessus de la porte les armes du Hainaut, et sous la herse un chien de garde d'argent, le tout posé sur une terrasse de sinople, l'écu timbré d'une couronne d'or.

Sous le cartouche : ED. GEERTS F.

N° 57, pl. XLVII. Tête de Léopold Ier, à gauche.

Lég. : LÉOPOLD I ROI DES BELGES.

Rev. Entre une étoile à cinq rais et l'écu aux armes de la ville de Mons posé sur deux branches de laurier,

Lég. en cinq lignes :

20 MAI 1877.
INAUGURATION DE LA
STATUE DE S. M. LÉOPOLD I
ÉRIGÉE A MONS PAR
L'AD^on COMMUNALE

A droite de l'écu : A. B.

A gauche de l'écu : la tête d'ange servant de différent monétaire à l'atelier de Bruxelles.

L'effigie de Léopold Ier est celle que M. Barre grava en 1844, et qui depuis a servi plus d'une fois à perpétuer le souvenir d'une solennité publique.

Le 23 décembre 1865, le conseil communal de Mons adoptait la proposition que lui faisait M. Masquelier, au nom du collége échevinal, d'ériger sur la place de la Station, en face de la nouvelle gare du chemin de fer, une statue de bronze en l'honneur de S. M. le roi Léopold Ier, mort le 10 décembre. Le conseil décidait en même temps de faire rappeler, par les allégories ou les inscriptions du piédestal, les principales libertés constitutionnelles dont la Belgique est dotée.

La statue a été inaugurée le 20 mai 1877. En 1866, le Roi et le comte de Flandre avaient assisté à la céré-

monie de la pose de la première pierre. L'œuvre du statuaire Simonis a été coulée en bronze, à Paris, par M. Graux-Marly. Léopold Ier est représenté debout, la tête nue, en uniforme, un bras en partie couvert d'un manteau qui tombe en larges plis jusqu'à ses pieds. Le Roi tient d'une main un rameau d'olivier et de l'autre le rouleau de la Constitution. La base inférieure de la statue mesure 18 mètres carrés.

Sur la face de devant du piédestal, on lit : « A Léopold Ier, roi des Belges, 1877 » ; au dos : « Érigé par la ville de Mons » ; à droite : « Liberté des cultes ; liberté de l'enseignement ; liberté d'association ; liberté de la presse » ; à gauche : « Indépendance, paix, prospérité, ordre et liberté. »

N° 58, pl. XLVIII. Tête du roi à gauche.

Sous la tête : C. JÉHOTTE F.

Lég. LÉOPOLD II ROI DES BELGES.

Rev. L'Harmonie personnifiée dans une femme ailée tenant une lyre, agenouillée sur les degrés du Perron, le *Palladium liégeois*, écrit sur une table que lui présente la Ville de Liége :

ARRÊTÉ
ROYAL
9 JUIN
1826.

Lég. : CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE DE LIÉGE.

Dans l'exergue : 50me ANNIVERSAIRE
DE FONDATION
1877.

A droite, dans le champ : C. JÉHOTTE F.

A gauche, dans le champ : H. MISSAIR S.

Le roi Guillaume des Pays-Bas avait choisi quatre villes, Bruxelles et Liége, La Haye et Amsterdam, pour être chacune le siége d'un institut de haut enseignement musical. L'arrêté royal qui décrète l'établissement d'un conservatoire à Liége est daté du 18 janvier 1826. Aux termes d'une délibération de la régence municipale du 18 janvier 1826, la commune offrit au gouvernement de fournir les locaux de l'école de musique et de supporter une partie des frais de la dotation annuelle.

Le premier directeur du Conservatoire de Liége fut M. Daussoigne-Méhul. Puis vint M. Étienne Soubre, dont le successeur, désigné par un arrêté en date du 14 septembre 1872, est M. J.-T. Radoux. En 1876, trois cent quarante-cinq élèves suivaient les cours de l'école; trente-huit professeurs donnaient ensemble quarante-sept cours.

Les fêtes organisées pour célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation du Conservatoire de Liége commencèrent le 3 juin 1877. Le grand festival, pour lequel on avait rassemblé neuf cent quarante-sept instrumentistes et chanteurs, formait la partie la plus intéressante du programme.

Le ministère de l'Intérieur a fait frapper cent exemplaires en bronze de la médaille gravée par M. Constant Jéhotte. C'est sur le projet présenté par lui au ministre, que M. Missair a exécuté son médaillon.

Cam. P.

N° 59, pl. XLIX. Tête du Roi, à gauche.

Sous la tête : J. DANSE.

LÉOPOLD II ROI DES BELGES, FONDATEUR ET PRÉSIDENT DE L'ŒUVRE DE L'AFRIQUE CENTRALE.

Rev. Une femme drapée à l'antique et personnifiant le Commerce et la Civilisation fait tomber les rayons d'une lampe sur une Africaine parée d'un double collier de rassade. Au haut du monticule, devant lequel l'Africaine est couchée, deux palmiers ; à gauche, la mer et un bateau à vapeur cinglant vers la droite.

Nous avons donné, n° 49, pl. XLII, p. 91, de cette Revue, une première notice sur l'œuvre de l'exploration de l'Afrique centrale, en décrivant la médaille faite par M. Würden, lors de la réunion de la conférence internationale.

La nouvelle médaille allégorique de l'œuvre africaine est due uniquement à l'initiative de M. J. Danse, artiste graveur et ciseleur, à Liége. Il n'en a pas été fait d'exemplaires en métal précieux.

L'Association internationale pour l'exploration de l'Afrique, fondée en 1876, sous les auspices du Roi des Belges, a entamé, dès l'année suivante, sa tâche. La première expédition, commandée actuellement par le lieutenant Cambier, se trouvait, d'après les dernières nouvelles, à Tabora (Kazeh) et doit avoir atteint depuis le mois de juillet les bords du lac Tanzanyka. La seconde expédition, dirigée par le capitaine Popelin, a dû quitter à cette dernière date la côte orientale à Bagamoyo. Le but de ces

deux expéditions est de tracer une route d'étapes entre Zanzibar et le Tanzanyka ; dès que la seconde aura rejoint la première, celle-ci ira s'établir sur le haut Congo, à Nyangwe, juste au centre du continent, pour donner, de ce côté, la main aux expéditions qui partiraient de la côte occidentale.

N° 60, pl. L. Une Victoire tient de la main droite une grande palme et appuie son bras gauche à une table de marbre, où se trouvent gravés ces mots :

AAN DEN
GROOTSTEN
VAN
ANTWERPEN'S
ZONEN

(*Anvers au plus illustre de ses enfants.*)

Derrière la Victoire se dessine le château d'Anvers, surmonté des mains coupées; aux pieds de la Victoire, une palette de peintre dans une guirlande de roses;

Dans le champ, à droite et à gauche du château :

1577 — 1877

Dans l'exergue : ED · GEERT'S · SCUP · & F ·

Rev.

DRIEHONDERDJARIG
JUBELFEEST
DER
GEBOORTE
VAN
P · P · RUBENS

En haut, dans le cadre, autour du champ : STAD ANTWERPEN;

En bas : M · D · CCC · LXXVII, et deux rosaces.

Rubens mourut à Anvers, en 1640. Deux cents ans après, le 15 août 1840, se fit l'inauguration de la statue

du grand artiste. C'était la date arrêtée par la Société royale des sciences, lettres et arts d'Anvers. Il fut gravé alors huit médailles pour rappeler le souvenir de la solennité. (*Voy.* Guioth, *Histoire numismatique de la révolution belge*, t. Ier, p. 288.)

La solennité du troisième centenaire de la naissance de Pierre-Paul Rubens se fit du 19 au 27 août 1877. La première fête offerte à la population anversoise et aux étrangers de marque venus pour assister à ces glorieuses cérémonies fut l'exécution d'une cantate flamande portant le titre de *Vlaanderens Kunstroem* (la Gloire de l'Art flamand), poëme de M. Jules de Geyter, musique de M. Peter Benoît.

Durant ces jours de fête, il se tint un Congrès artistique, comprenant des bureaux de législation, d'esthétique et de philosophie, une section artistique et économique et une section d'architecture et d'histoire. Il s'ouvrit deux expositions, l'une de tableaux et d'objets d'art anciens, l'autre de gravures, dessins et esquisses de Rubens. Un grand banquet réunit dans le local de la Bourse nombre de personnages marquants des beaux-arts, de la littérature et de la politique. On inaugura un buste colossal de Rubens, exécuté et donné au Musée d'Anvers par M. Jules Pécher. Un grand cortége historique, tout à l'honneur de Rubens et de son école, défila dans les rues. Il y eut encore des régates et un concours de chant d'ensemble.

Un jury, institué pour la circonstance, a donné la plus haute récompense au projet de médaille présenté par M. Ed. Geerts. Cet artiste fut chargé de frapper d'abord

trois exemplaires de son œuvre, chacun de métal différent, or, argent, bronze, destinés au Roi; puis vingt-cinq exemplaires furent faits pour la ville d'Anvers. De son côté, la Société pour l'encouragement des beaux-arts souscrivit pour cent trente-cinq médailles de bronze à l'intention des participants à l'exposition qu'elle venait d'ouvrir.

Indépendamment de la médaille de M. Geerts, il a été frappé, à l'occasion des fêtes de 1877, quatre médailles de grand module et une trentaine de petites pièces à légendes françaises ou flamandes.

Cam. P.

N° 61, pl. LI. Buste du bourgmestre de Liége, tourné vers la gauche. Le haut du torse, serré dans le costume officiel, avec cravate de commandeur et plaque, est représenté de trois quarts.

Leg. : FERDINAND PIERCOT.

Sous le buste, à droite : EMILE TASSET F.

Rev. Sur le champ ombré par des traits verticaux, se détachent en blanc le perron liégeois accosté des sigles *L G*, et la légende :

MINISTRE
DE L'INTÉRIEUR
1862-55
BOURGMESTRE DE LIÉGE
1842-52 1862-67
1870-77

Autour du champ, on lit :

* NÉ A BRUXELLES LE 12 SEPTEMBRE 1797 *
DÉCÉDÉ A LIÉGE LE 9 DÉCEM. 1877

Ferdinand-Guillaume-Joseph Piercot était né à Bruxelles, le 12 septembre 1797.

Partisan de la publicité des séances du conseil communal, il fut élu directement échevin par le corps électoral, le 1er février 1834. Ce mode de nomination était alors en vigueur. Il remplit ces fonctions jusqu'au 30 décembre 1842, date à laquelle il fut nommé bourgmestre.

Lorsqu'en 1852 le Roi l'appela à la tête du Ministère de l'intérieur, quatre cents de ses concitoyens, qui

s'étaient entendus pour perpétuer le souvenir de son administration, lui offrirent sa médaille. L'auteur en était M. C. Jéhotte. (Guioth, *Histoire numismatique de la Belgique,* t. II, p. 137, pl. XX, n° 113.)

Les membres du cabinet de 1852, ayant donné leur démission le 25 août 1854, consentirent à reprendre leurs portefeuilles, le 19 septembre ; mais peu de temps après, MM. De Brouckere et Piercot se retiraient parce que la Chambre, contrairement à leur avis, avait supprimé le grade d'élève universitaire.

M. Piercot, revenu à Liége, rentra au conseil communal en 1862 et fut nommé de nouveau bourgmestre. Le revers de notre numéro 61 marque les périodes de son administration. Ainsi que l'avait décidé le conseil de régence, les funérailles de l'éminent administrateur se firent avec une pompe extraordinaire. M. Piercot était grand-officier de l'Ordre de Léopold.

Le graveur, M. Emile Tasset, est mort le 16 novembre 1879, le jour même où M. le Ministre de l'intérieur lui confiait l'exécution de la médaille de l'inauguration du monument élevé à Léopold Ier dans le parc de Laeken.

N° 62, pl. LII. Tête de M. Edouard Pécher, tournée vers la droite.

Sous la tranche du cou : LEOP. WIENER.

Rev. Dans une épaisse couronne de chêne :

DE LIBERALEN
VAN HET
ARRONDISSEMENT
ANTWERPEN
AAN
EDW : PECHER
11 JUNI 1878

Cette médaille fut remise, le dimanche 8 juin 1879, à M. Édouard Pecher, vice-président de l'Association libérale d'Anvers. Pour la circonstance, soixante-douze sociétés libérales étaient convenues de se réunir sur le Grand-Marché et de se rendre de là, drapeaux, cartels à inscriptions et couronnes en tête, au local du cercle de l'Harmonie royale. Elles avaient voulu reconnaître, d'une façon solennelle, les efforts énergiques de dix années de lutte électorale. Grâce à l'incessant travail de propagande organisé par un groupe de citoyens, dont M. Pecher était l'âme, l'opinion libérale finissait par avoir raison de ses adversaires, le 11 juin 1878.

Dans sa réponse au discours du bourgmestre et à l'adresse du comité, nous relevons ce paragraphe :

« Je n'ai eu d'autre mérite que de grouper vos efforts, de « leur offrir un centre d'action, de réunir en un faisceau toutes « les forces vives de notre opinion, de chercher avec persévé- « rance le chemin de la victoire et de marcher dans vos rangs

« à cette bataille civique, où il n'y a eu ni chefs ni soldats ; où « en réalité les chefs Ferdinand Vander Taelen, Florus et « Édouard Pecher ont été des soldats. »

Le mérite de l'œuvre de M. Léopold Wiener a été justement apprécié. La médaille rend avec bonheur le caractère ferme et, si nous pouvons dire, quelque peu héroïque du lutteur politique anversois. Les exemplaires, en or, en argent et en bronze, destinés à M. Pecher, étaient enfermés dans un délicieux coffret d'argent du style *Renaissance flamande* le plus pur. L'Association libérale avait fixé le maximum de souscription à un franc. Il a été frappé cinquante médailles de bronze.

N° 63, pl. LIII. Tête de M. Dumortier, tournée vers la gauche.

Sous la tête : CHARLES WIENER.

Rev. Dans le champ, sous une branche de laurier chargée de graine :

VIRO DOCTISSIMO
B · C · DUMORTIER
DE RE BOTANICA
OPTIMO MERITO
M D CCC LXXVIII.

Autour du champ on lit :

FELIX QVI POTVIT RERVM
COGNOSCERE CAVSAS.

C'est le 3 avril 1797 que naquit, à Tournai, M. Barthélemy-Charles-Joseph Dumortier, ministre d'État, membre de l'Académie royale de Belgique, de la commission royale d'histoire, président des Sociétés royales de botanique de Belgique et d'horticulture de Tournai, grand-cordon de l'Ordre de Léopold, décoré de la Croix de fer. Cet homme, à l'existence si bien remplie, est mort dans sa ville natale, le 9 juillet 1878. La médaille que nous venons de décrire, lui fut offerte lors d'une manifestation faite en son honneur au Jardin botanique de l'État, dont il présidait le conseil de surveillance. On a pu voir, à l'Exposition triennale de Bruxelles de 1878, dans la section de sculpture, un beau buste de Dumortier, exécuté par M. Égide Melot. Ce marbre est placé dans la galerie des herbiers.

De la médaille de M. Charles Wiener, due à une souscription ouverte parmi les membres des Sociétés de Flore et de botanique, il a été frappé deux cent vingt-cinq exemplaires en bronze. La tête expressive du vieux travailleur tournaisien est très bien venue. Dumortier a eu la consolation de voir son effigie métallique traitée par deux fois avec distinction. En 1839, s'ouvrait une souscription nationale pour lui offrir sa médaille. Elle est reproduite dans l'*Histoire numismatique de la Révolution belge*, de M. Guioth, pl., 37, n° 268. Elle porte cette dédicace : *A l'éloquent défenseur de l'intégrité du territoire et des droits du pays*. Le médailleur était M. J. Leclercq, à qui l'on doit mainte œuvre de sérieuse valeur artistique.

Dumortier, qui avait dirigé à Tournai le mouvement révolutionnaire, ne fut que membre suppléant du Congrès national. Élu membre de la Chambre des représentants en 1831, il est resté jusqu'à la dernière heure à son poste de combat. Il ne lui déplaisait pas de s'entendre nommer *le Zouave de la liberté*. Le polémiste politique se révéla, à la fin de décembre 1829 et en janvier 1830, dans les lettres signées *Belgicus*. En 1838, sa verve patriotique se réveillait aussi puissante, et l'on vit se succéder une demi-douzaine d'éditions de sa brochure : *La Belgique et les Vingt-quatre articles*.

Dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire, nous citerons de Dumortier : ses *Notices sur la cathédrale de Tournai*, 1840, 1841, 1851 ; son *Discours sur l'établissement des Francs dans les Gaules*, 1853, et ses *Recherches sur le lieu de naissance de Rubens*, 1861-1862.

Mais c'est bien plutôt dans ses travaux de botanique que

se décèle ce qu'il y avait en lui de force d'observation et de perspicacité. De bonne heure il s'était adonné avec passion à l'étude des sciences naturelles. Au déclin de sa vie il avait conservé ses ardeurs exploratrices, et rien de ce qui touchait sa science de prédilection ne lui restait étranger. Nous nous contenterons de donner ici le titre d'un de ses écrits botaniques les plus remarquables, ses *Recherches sur la structure comparée et le développement des animaux et des végétaux*, lues à la séance de l'Académie du 5 mars 1831.

N° 64, pl. LIII. Le Génie des arts de la paix, l'étincelle divine au front et le flambeau de la science à la main, éclaire dans son vol la mer que sillonne un navire, et une partie de terre ou s'élèvent un temple et des usines.

FLOREANT PACIS ARTES, FUGIANT TENEBRÆ.

Dans l'exergue : JÉHOTTE F.

Rev. ROYAUME DE BELGIQUE.
INSTITUTION
DU MINISTÈRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ARRÊTÉ ROYAL DU 19 JUIN
M DCCC LXXVIII

au-dessus de deux branches de laurier.

On estimait depuis longtemps que la question de l'enseignement public réclamait une solution nette et prompte. L'arrêté royal du 19 juin 1878, en instituant un ministère de l'instruction publique, vint donner satisfaction aux vœux de l'opinion libérale. L'article 2 de cet arrêté porte que « les attributions relatives à l'enseignement public sont distraites du département de l'intérieur, et transférées au nouveau ministère créé par l'article 1er. »

Le choix de M. Pierre Van Humbéeck, membre de la Chambre des représentants, disait un grand journal en annonçant la nomination du premier chef du nouveau département ministériel, nous est une garantie que la

liberté de l'enseignement sera respectée, sans que les droits de l'État et l'intérêt social soient compromis par aucune faiblesse.

M. Constant Jébotte a gravé sa médaille avec l'agrément de MM. les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique. Les exemplaires sont en bronze.

Cam. P.

N° 65, pl. LIV. Les effigies accolées de LL. MM. le Roi et la Reine des Belges, tournées vers la droite.

Lég. LEOPOLD II ROI * * * * MARIE HENRIETTE REINE * * *

Sous la tête du Roi : LEOPOLD WIENER

Rev. Dans une couronne de fleurs aux corolles infiniment variées, à laquelle est attaché l'écu royal de Belgique, la légende qui suit, écrite en sept lignes :

A
LEURS MAJESTÉS
LES
CONSEILLERS*
PROVINCIAUX
DU ROYAUME
22 AOUT 1878

Les présidents des neuf conseils provinciaux du royaume présentèrent cette médaille à Leurs Majestés dans la grande cérémonie de réception qui eut lieu, au palais de Bruxelles, le 22 août 1878, à l'occasion de la célébration des noces d'argent.

Le Roi et la Reine s'étaient placés au centre du demi-cercle formé par les groupes des conseils. C'est M. le président du conseil provincial d'Anvers qui lut la première adresse. Après chaque lecture, le Roi disait quelques paroles affables au président, lui prenait la main et recevait de lui l'adresse, qu'il conservait.

De la médaille il a été frappé six exemplaires d'argent et trois cents de bronze.

N° 66. pl. LV. Tête du Roi, tournée vers la droite.

Lég. PROTECTEUR LEOPOLD II ROI DES BELGES CENTENAIRE 1879

Sous la tête : LEOP. WIENER

Rev. Buste du prince évêque de Liége, Velbruck, en camail d'hermine, tourné vers la gauche

Leg. SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LIÉGE FONDÉE PAR LE PRINCE VELBRUCK, 1779.

Sous le buste : C. JÉHOTTE F.

La Société d'Émulation fut installée le 2 juin 1779. La direction en était confiée à un conseil de vingt-deux membres portant le nom d'administrateurs. Le mandat de douze d'entre eux se renouvelait, par la voie du sort, tous les six mois ; dans ce nombre ne figurent point le secrétaire, le secrétaire adjoint et le trésorier, dont les fonctions étaient inamovibles, et les bourgmestres régents de la ville de Liége en exercice. (*Voy. Documents et matériaux pour servir à l'histoire de la Société libre d'Émulation, recueillis et publiés par* ULYSSE CAPITAINE, *secrétaire général*).

Lorsque le prince Velbruck approuva les premiers statuts, le 29 avril 1779, cent personnes environ composaient la Société. Peu de jours après, on en comptait cent cinquante. Le tableau général des membres résidents depuis l'origine donne un total de 1,504 noms. La Société d'Émulation, à la diligence de son conseil d'administration, et sous sa responsabilité morale, est chargée de diriger et d'organiser les expositions des beaux-arts ; elle a mission de régler et d'exécuter tout ce qui s'y rapporte,

et notamment d'arrêter le choix des ouvrages à acquérir pour la loterie (*art.* 13 *du règlement de* 1857).

Deux cents exemplaires en bronze ont été frappés de la médaille aux effigies du protecteur et du fondateur de la Société libre d'Émulation. La Société a remis au Roi un écrin contenant un exemplaire en vermeil et un exemplaire en argent.

N° 67, pl. LVI. Tête de M. Boyaval, tournée vers la droite.

Sous la tête : CHARLES WIENER

Rev. Lég. : L'ASSOCIATION LIBÉRALE DE BRUGES.

Dans le champ, en neuf lignes, se lit cette inscription :

A
SON PRÉSIDENT
J. BOYAVAL
SÉNATEUR

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
VOTÉ DE LA LOI
DU
1er JUILLET
1879

M. Jules Boyaval était né à Courtrai le 7 février 1814. Il est mort à Godesberg, près de Bonn, le 13 septembre 1879. Nous le trouvons conseiller communal à Bruges en 1846; échevin en 1848; bourgmestre en 1854, et il le demeure jusqu'en 1876. En tout, il siégea trente-deux ans, à l'hôtel de ville, sauf le temps assez court où il fut commissaire d'arrondissement.

M. Boyaval ne fut pas réélu en 1867. Il était rentré dans la vie privée lorsqu'en juin 1878, cédant aux instances de ses amis politiques, il donna un nouveau gage de son dévouement à l'opinion libérale en acceptant la candidature pour le Sénat; à cette époque déjà il ressen-

tait les atteintes du mal qui devait l'emporter. Son zèle ardent et infatigable pour son parti ne se démentit jamais. Il en donnait une preuve éclatante dans les derniers jours de son existence, lorsqu'il se faisait transporter, presque mourant, au Sénat pour voter la loi de l'enseignement primaire. Il fut acclamé à cette occasion par tous les libéraux du pays et de tous côtés lui arrivèrent des adresses de félicitations.

M. Boyaval n'a pas pu recevoir la médaille que l'Association libérale de l'arrondissement de Bruges avait fait frapper en son honneur, après le vote héroïque au Sénat. Il existe de l'œuvre de M. Charles Wiener quatorze exemplaires en bronze et un exemplaire en vermeil.

N° 68, pl. LVII. Buste de M. Astruc, grand rabbin de Belgique en costume ecclésiastique, tourné vers la droite.

Dans le champ, à gauche : CH. WIENER

Rev. Légende dans une couronne de laurier :

HOMMAGE DES ISRAELITES BELGES
A
E. A. ASTRUC
GRAND RABBIN
DE
BELGIQUE
DE
1866 A 1880

M. Élie Aristide Astruc, né à Bordeaux, en 1831, est entré au séminaire de Metz en 1852 et en est sorti, en 1857, avec le titre de *grand rabbin*. Nommé immédiatement adjoint au grand rabbin de Paris, puis aumônier de divers lycées et délégué cantonal pour l'instruction primaire, M. Astruc a été proposé, en 1864, pour le grand rabbinat de Bordeaux et élu à Bayonne membre du conclave chargé de choisir le grand rabbin de France. Nommé sans candidature grand rabbin de Bucharest, fonctions qu'il a déclinées, et, à la presque unanimité des suffrages, grand rabbin de Belgique; membre du conseil de la caisse des veuves et orphelins du Département de la justice depuis 1867, chevalier de l'ordre de Léopold en 1879, M. Astruc est resté en fonctions dans le pays jusqu'en 1880.

Avant son départ de France, en 1860, M. Astruc avait

été l'un des fondateurs de l'*Alliance Israélite universelle*, association qui a pour but de travailler partout à l'émancipation et aux progrès moraux des juifs, et de la *Société internationale de traduction de la Bible*, composée de prêtres catholiques, de rabbins, de pasteurs et de philologues de toutes les confessions. En 1869, enfin, M. Astruc a participé au synode rabbinique de Leipzig, assemblée qui a réuni les sommités israélites de l'Allemagne. Collaborateur de plusieurs journaux israélites, M. Astruc a donné des travaux à la *Revue de Belgique*, pris une part active, comme membre de la *Ligue de l'enseignement*, à la sécularisation des écoles, fait de fréquentes conférences dans les cercles littéraires du pays et publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous distinguons : 1° *Petites grappes*, poèmes hébraïques des juifs espagnols du xᵉ au xvᵉ siècle, avec traduction française ; 2° *Histoire des Juifs et de leurs croyances*, jusqu'à la Révolution française. (Cet ouvrage, qui a reçu une mention honorable à l'Exposition universelle de 1878, fait partie de la bibliothèque des athénées et des écoles moyennes); 3° enfin, *Entretiens sur le Judaïsme*. (Conférences et sermons.)

Toute la carrière religieuse et intellectuelle de M. Astruc, semble donc avoir pour but d'unir les traditions du judaïsme aux progrès nécessités par notre époque ; de défendre hautement les principes juifs, tout en conseillant à ses coreligionnaires de se fusionner civilement avec leurs concitoyens des autres cultes.

C'est au moyen d'une souscription ouverte entre les Israélites belges que s'est faite la médaille de M. Astruc. Elle lui a été remise, dans un écrin, au nombre de trois

exemplaires, vermeil, argent et bronze. Une adresse signée de tous les membres des communautés israélites du pays accompagnait la médaille.

N° 69, pl. LVIII. Colonne surmontée d'une croix, dans un espace clos.

Lég. LES LIÉGEOIS EMPÊCHENT LE RAVITAILLEMENT DE LA CITADELLE.

Dans le champ : 30 7bre 1830.

Dans l'exergue :

AUX MANES DES COMBATTANTS
DE Ste WALBURGE

50e ANNIVERSAIRE
C. JÉHOTTE F.

Rev. Porte de la citadelle représentée en élévation, avec pont et fossé.

Derrière l'épaisse muraille, plan géométral de l'œuvre d'art.

Dans l'exergue :

REDDITION DE LA CITADELLE
DE LIÉGE
9 8bre 1830

L'initiative de la frappe de cette médaille revient uniquement à l'artiste. Il a été fait, en mai 1881, quelques exemplaires en bronze et en métal blanc.

La citadelle de Liége fut construite, de 1816 à 1820, sur l'emplacement de l'ancien fort des princes-évêques. Elle forme un pentagone. Deux des fronts regardent la ville. Tous sont bastionnés ; mais les trois fronts tournés vers la campagne, appartiennent au système dit de Carnot,

c'est-à-dire qu'ils sont à bastions détachés, tenailles, demi-lunes et réduits.

Le mamelon sur lequel se trouve la citadelle, est relié au plateau d'Ans par une bande de terrain assez étroite, occupée par le hameau de Sainte-Walburge et traversée par la route de Tongres.

C'est sur la limite du territoire de Liége et de la commune de Roncourt, qu'a été élevé le monument de 1830.

Il reste à dire quelques mots de l'action. Le 30 septembre, le général Daine ayant voulu ravitailler les troupes de la citadelle, en fut empêché par les Liégeois. Dans cette conjoncture, il se vit contraint de s'entendre avec le commandant de la garde urbaine, M. Berlaimont, pour qu'une partie de vivres pût entrer. Aux termes de la convention, Daine avait fait avancer les voitures laissées à Roncourt. Elles étaient arrivées à la hauteur de la ferme Orban, quand les Liégeois, ignorant l'accord intervenu, forcèrent la tête du convoi à descendre sur Liége. Voyant cela, Daine prend congé de Berlaimont, se met à la tête de ses troupes et tombe sur les patriotes médiocrement gardés. Lugers est tué sur son canon; à côté de lui, les Verviétois sont taillés en pièces. Vingt-huit morts reposent sous le monument de 1830.

Cependant Verken menant la garde urbaine, montait par Xhovemont pour venir en aide aux patriotes; alors le général hollandais commanda la retraite.

Après ce malheureux combat, l'on fit un accord nouveau par lequel Daine s'engageait à évacuer la citadelle, si le 10 (?) octobre, elle n'était pas secourue. « La citadelle, dit le témoin de 1830 qui fournit ces

détails, devait être évacuée le 15; mais dès le 10, les officiers belges furent déliés de leur serment. »

M. Constant Jéhotte, l'auteur de la médaille dont nous venons de faire l'histoire, était né à Liége, le 15 janvier 1809. Il y est mort le 12 avril 1882.

Son œuvre numismatique se compose de soixante-quatre numéros. Nous en publions le catalogue d'après la liste écrite par l'artiste lui-même.

1842. — N° 1. Léopold I (50mm).
Rev. Concours entre les instituteurs des écoles communales de la province.

1843. — N° 2. Pont suspendu de Seraing (40mm).
Rev. Les noms des actionnaires.

1845. — N° 3. Société de Flore. — Armoiries de Verviers (50mm).
Rev. Lisse.

1845. — N° 4. Grétry (52mm).
Rev. Lyre dans une gloire.

1846. — N° 5. Buste de Sébastien La Ruelle (40mm).
Rev. Inscription.

1846. — N° 6. Petite méd. au buste de l'empereur Nicolas.
Rev. Inscription.

1846. — N° 7. Sainte Julienne, de petit module.
Rev. Institution de la Fête-Dieu.

1847. — N° 8. Concours établi par le Gouvernement pour la gravure des coins de la monnaie. Il y eut onze concurrents. M Jéhotte fut rangé parmi les trois premiers et reçut une indemnité de mille francs.

1847. — N° 9. John Cockerill (50mm).
Rev. Inscription.

1847. — N° 10. Henri-Joseph Orban (50mm).
Rev. Inscription dans des branches de chêne.

1848. — N° 11. Vierge à l'enfant, méd. oblongue de petit module.
Rev. Eglise de Cortenbosch.

1848. — N° 12. Charles de Lorraine (50mm).
Rev. La statue du prince.

1849. — N° 13. Léopold I (50mm).
Rev. Hôtel du gouvernement provincial et palais restauré, à Liége.

1850. — N° 14. Inondation de 1850 (40mm).
Rev. Liége au corps des pontonniers.

1850. — N° 15. Le Perron liégeois. Petite médaille octogone.
Rev. Inondation de 1850.

1850. — N° 16. François Prume (50mm).
Rev. Inscription.

1850. — N° 17. Théodore Weustenraad (50mm).
Rev. Inscription.

1850. — N° 18. Léopold Ier (38mm).
Rev. Att. indust. Exposition de Herstal 1850.

1850. — N° 19. Léopold Ier (50mm).
Allégorie : le traité de paix entre la Belgique et les Pays-Bas.

1851. — N° 20. Buste de Louis Jéhotte (68mm).
Statue de Caïn maudit. Cercle art. de Liége.

1852. — N° 21. Armoiries de la ville de Maestricht (40mm).
Rev. Branches de chêne.

1852. — N° 22. Erard de la Marck (50mm).
Rev. Façade de l'ancien palais épiscopal.

1853. — N° 23. Ferd. Piercot, bourgmestre de Liége (60mm).
Le Perron liégeois, 1834-1852.

1853 — N° 24. Harmonie royale de Maestricht. Lyre couronnée (50mm).
Rev. Inscription.

1853. — N° 25. Léopold Ier (50mm).
Rev. Perron. Concours de chant d'ensemble, 12 juin 1853.

1853. — N° 26. Léopold I (50mm).
Rev. Liége. Majorité de S. A. R. le duc de Brabant.

1854. — N° 27. André Dumont (60mm).
Rev. A l'auteur de la carte géologique, 1853.

1855. — N° 28. La Vierge dans une gloire.
Rev. Buste de Pie IX. Congrég. du collége Saint-Louis, à Bruges.
Même côté droit.
Rev. Le Sacré-Cœur de Jésus.

1856. — N° 29. Ville de Liége assise (40mm).
Rev. Exposition de Paris, 1855. Liége à....

1857. — N° 30. Méd. de la ville de Liége.
Rev. Société liégeoise de littérature wallonne.

1858. — N° 31. Auguste Delfosse (60mm).
Deux tablettes aux dates de ses nominations.

1858. — N° 32. Le prince-évêque Velbruck (50mm).
Rev. Société d'Émulation. *Lettres, beaux-arts, etc.*

1859. — N° 33. Léopold Ier (38mm).
Rev. Bureau de bienfaisance de Herstal.

1860. — N° 34. Grétry (32mm).
Rev. Perron, 29 octobre 1860, Festival.

1860. — N° 35. Léopold Ier (65mm).
Rev. La Fête des écoles, 1858. Allégorie.

1861. — N° 36. Charles Rogier (60mm).
Les décorés de la Croix de fer, etc.

1864. — N° 37. Léopold Ier (37mm).
École professionnelle de Verviers.

1864. — N° 38. La Sainte Famille (55mm).
Rev. Emblèmes religieux, inscript. gothique.

1865. — N° 39. Perron. — Œuvre du dimanche (32mm).
Rev. Lisse.

1865. — N° 40. Léopold Ier (37mm).
Rev. Charrue, guirl. d'épis et de fleurs.

1866. — N° 41. Trophée de chasse (27mm).
Rev. Société contre le braconnage établie à Liége.

1866. — N° 42. Cinq peintres liégeois du XVIIe et du XVIIIe siècle (70mm).
Rev. Cinq sculpteurs et graveurs liégeois.

1867. — N° 43. Léonard Jéhotte, le père, graveur (40mm).
Rev. Né à Herstal, 1772, mort 1851.

1869. — N° 44. Joseph Lebeau (60mm).
Rev. A Joseph Lebeau, 16 août 1869.

1869. — N° 45. Léopold II, méd. des conserv. (60mm).
Rev. Six musiciens belges.

1871. — N° 46. John Cockerill (50mm).
Rev. Seraing au grand industriel.

1872. — N° 47. Prison de Tournay (60mm).
Rev. Plan de la prison.

1872. — N° 48. Léopold II (38mm).
Méd. de petit mod. pour les conservatoires.
Rev. Couronne de palmes.

1873. — N° 49. Léopold II (40mm).
Rev. Sté Roy. agricole de l'Est de la Belgique.

1873. — N° 50. Prison de Huy (60mm).
Rev. Plan de la prison.

1873. — N° 51. Monum. de Charlemagne (75mm).
Rev. Léopold II.

1874. — N° 52. Le Bon Camille de Tornaco (50mm).
Rev. A son prés. la Sté agricole de l'Est.

1874. — N° 53. La prison de Malines (60mm).
Rev. Plan de la prison.

1875. — N° 54. La prison de Neufchâteau (60mm).
Rev. Plan de la prison.

1875. — N° 55. La prison de Furnes (60mm).
Rev. Plan de la prison.

1875. — N° 56. La prison d'Ypres (60mm).
Rev. Plan de la prison.

1877. — N° 57. 50e ann. de la fond. du conserv. de Liége. Allégorie (60mm).
Rev. Portrait de Léopold II.

1877. — N° 58. La prison de Namur (60mm).
Rev. Plan de la prison.

1879. — N° 59. Génie. *Floreant pacis artes* (43mm).
Rev. Institution du Min. de l'Inst. publique.

1879. — N° 60. Fréd. Rouveroy (50mm).

1879. — N° 61. Les combattants de Ste-Walburge. Cinquantième anniv. (50mm).

1880. — N° 62. Léopold II (60mm).
Rev. Monument érigé à Laeken.

1881. — N° 63. Exposition de l'Art ancien.

1882. — N° 64. Médaille restée inachevée, au buste de saint Lambert.

N° 70, pl. LVIII. Buste du Roi, drapé d'un manteau et tourné vers la gauche.

Lég. LÉOPOLD II ROI DES BELGES

Sous la coupure du bras : A. FISCH.

Rev. Élévation-perspective du Palais, avec les diverses rampes aux entrées.

Lég. PALAIS DE JUSTICE
DE BRUXELLES

A droite, dans l'exergue : A. FISCH.

Le projet du nouveau Palais de justice de Bruxelles a fait d'abord l'objet d'un concours public ; un arrêté royal du 27 mars 1860 en avait déterminé les conditions. Un grand nombre d'architectes, dont plusieurs étaient étrangers au pays, répondirent à l'appel du Gouvernement. Le jury nommé pour faire choix d'un projet présenta son rapport en mai 1861. Il y déclarait qu'aucun des plans ne remplissait les conditions du programme, qu'un second concours serait apparemment aussi infructueux et qu'il valait mieux désigner immédiatement un architecte avec mission de dresser un plan définitif. Le Gouvernement se rendit à cet avis, et, au mois de mai 1862, M. Poelaert livrait l'avant-projet du Palais. Pour remplir toutes les conditions prescrites par le programme, sur une superficie de vingt-six mille mètres carrés, il fallait construire vingt-sept grandes salles d'audience, de bibliothèque ou de réunion, et deux cent quarante-cinq salles et locaux pour l'usage des divers services.

Le plan du Palais a la forme d'un parallélogramme se

rapprochant du carré, avec adjonction, du côté de la façade principale, de deux ailes présentant une saillie de vingt cinq mètres. L'axe longitudinal et l'axe transversal ont l'un cent soixante et l'autre cent cinquante mètres de longueur. La coupole de cuivre qui couronne le centre de la salle des Pas-Perdus, finit à une hauteur de plus de quatre-vingt-dix-sept mètres.

Le monument se dresse à l'extrémité d'un plateau élevé, fort déclive sur un point. L'architecte à su profiter avec bonheur des grandes différences de niveau pour donner à chaque façade un caractère particulier. L'élément architectural est surtout ici la colonne dorique. La façade principale, vers la rue de la Régence, comprend, entre les ailes qui l'encadrent, deux péristyles séparés par un portique central et reliés à une place demi-circulaire par un perron.

Des rampes et des escaliers, avec des murs de soutènement formant un soubassement grandiose, donnent accès au Palais du côté de l'ouest qui domine la rue des Minimes ; l'escalier qui mène de là à l'immense salle des Pas-Perdus, ne compte pas moins de cent soixante et onze marches.

Dans l'appareil des façades, le granit bleu du pays s'allie avec la pierre blanche de Comblanchien. Enfin, dernier détail, le prix de l'édifice était évalué (1881) à la somme de quarante-deux millions, ce qui porte le mètre carré à treize cent cinquante francs environ.

La médaille du Palais de justice a été gravée par M. Fisch, en vue du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique. Il en fut frappé trois cents exemplaires en bronze, pour le compte de la ville de Bruxelles.

N° 76, pl. LIX. Bustes, tournés vers la droite, de l'archiduc *Rodolphe*-François-Charles-Joseph, prince impérial d'Autriche, héritier du trône, prince royal de Hongrie et de Bohême, né le 21 août 1858, et de la princesse *Stéphanie*-Clotilde-Louise-Hermine-Marie-Charlotte, duchesse de Saxe, née à Laeken, le 21 mai 1 64, fille du roi des Belges.

Lég. KRONPRINZ · ERZHERZOG · RUDOLPH · PRINZESSIN · STEPHANIE

Sous le buste de l'archiduc : A. SCHARFF . FEC.

Un voile de point de Bruxelles, souvenir de la ville natale, est retenu par deux roses au corsage de la jeune princesse.

Rev. Une majestueuse figure de femme, dont les draperies flottent noblement dans les airs, tient suspendus par de larges rubans, les emblèmes héraldiques couronnés de roses, des augustes époux. A gauche, volète Eros, dieu de l'amour, qui noue les écussons l'un à l'autre.

Lég. DIE .K. K. REICHSHAUPT UND RESIDENZ-STADT WIEN ZUR FEIER DER VERMAEHLUNG AM X. MAI MDCCCLXXXI.

Comme la légende du revers le fait entendre, c'est la capitale de l'Autriche-Hongrie qui confia à M. Antoine Scharff l'exécution de la médaille nuptiale. Les fêtes éclatantes qui se célébraient à Vienne, depuis quelques jours, se terminèrent, le 10 mai 1881, par le mariage du prince Rodolphe et de la princesse Stéphanie, dans l'église des Augustins.

De l'œuvre gracieuse et distinguée de l'artiste viennois,

il a été frappé deux exemplaires en or pour le roi des Belges et l'empereur d'Autriche. Puis, par un ressouvenir des médailles d'argent du cabinet de Vienne, que les grands Italiens du XVIe siècle dorèrent dans quelques parties pour accentuer l'un métal par l'autre, M. Scharff faisait couler, à l'intention de l'archiduc Rodolphe et de sa fiancée, deux pièces d'argent de cent soixante cinq millimètres de ligne diamétrale. Il les reprit au burin et par-ci par là les couvrit d'or. On fit en argent quatre cent soixante-quinze médailles, et mille deux exemplaires en cuivre dont la surface fut nickelée par l'électro-typie.

M. Antoine Scharff est né en 1845. Après avoir étudié à l'école viennoise des beaux-arts, il devint graveur à la monnaie impériale. Bientôt l'empereur voulant ratifier le suffrage de l'opinion publique, nommait le jeune artiste son médailleur officiel. Aujourd'hui, M. Scharff est chef de l'académie de gravure à la monnaie de Vienne, et chargé à ce titre de fournir à la direction tous les projets et modèles d'art. On ne pouvait faire choix d'un talent plus distingué.

Nous parlions dans la *Revue*, il y a deux ans, de la médaille destinée à rappeler le souvenir de la fondation de la Société viennoise de numismatique. Le côté droit représente le buste de l'illustre abbé Eckhel. Par une idée ingénieuse et originale, le bronze de cette jolie médaille de M. Scharff, avait été cherché dans la fonte de vieilles monnaies mises à la disposition du comité d'organisation par neuf numismates.

Il nous est parvenu sept autres médailles et jetons dont le mariage des archiducs a fait le sujet :

1° RUDOLPHUS AUSTRIAE HAERES ET STEPHANIA LEOPOLDI II REGIS BELG. FILIA.

Les bustes des archiducs, de trois quarts, etc. Méd. du module de 55 mm., signée E. H. P. sur la coupure du bras, et H. MATHIEU, sous les deux bustes. Bronze.

2° RODOLF. PR. HER. IMP. AVSTR. PR. REG. HVNG. BOH. A. A. ET. STEPHANIA. BELG. REG. FILIA.

Bustes à droite. Sous les bustes : JOS. TAUTENHAYN. Méd. du mod. de 55 mm. Bronze.

3° KRONPRINZ RUDOLF V. OESTERREICH GEB., etc.

Bustes à droite dans un cadre, formé de quatre traits.

Le revers est occupé par un calendrier du mariage, donnant les dimanches et fêtes, du 1er mai au 28 août. Méd. du module de 38 mm., en métal doré.

4° * S. A. I. et R. RODOLPHE D'AUTR. * S. A. R. STEPHANIE DE BELG.

Têtes à gauche Sous la tête de l'archiduc : ED. GEERTS. Module 32 mm. Bronze.

5° LA PRINCESSE STÉPHANIE ET L'ARCHIDUC RODOLPHE.

Têtes à gauche. Dans le bas du champ : A. FISCH.

Module 32 mm. Bronze.

6° La même gravure, au droit; au revers, les armes de Bruxelles : MANIFESTATION POPULAIRE, etc.

7° Bustes à gauche, sans inscription. Au revers : ZUR ERINNERUNG AN DIE VERMAEHLUNG, etc. Méd. en métal blanc, à bélière, du mod. de 31 mm., due à l'initiative d'un numismate de Linz (Haute-Autriche).

N° 72, pl. LX. Tête de Henri Conscience, tournée vers la droite, dans un grènetis.

Sous la tête : LEOP. WIENER.

Rev. Dans une couronne de laurier, et sous trois étoiles :

AAN
HENDRIK
CONSCIENCE
ZYNE
TAALGENOOTEN
1881

Le dimanche 25 septembre 1881, les Flamands célébraient un grand événement littéraire. L'illustre romancier Henri Conscience venait de faire paraître son centième volume. Il avait inauguré son œuvre, en 1837, par l'*Année surprenante*. Peu après, paraissait le *Lion de Flandre ;* 1843 et 1844 sont les dates de la publication de ces trois récits d'un sentiment si délicat, d'une si fine observation : *Ce que peut souffrir une mère, Comment on devient peintre* et *Siska van Roosemael ;* trente-sept ans plus tard, le vaillant écrivain signait *Argent et noblesse* (1881). Bien des livres de Conscience ont été traduits plus d'une fois ; de quelques-uns, l'on a tiré des drames à succès, comme le *Gentilhomme pauvre*. Parlant de ses écrits, Conscience se rend cet honorable témoignage :

« Dans les cent volumes qui forment mon œuvre, on ne rencontre pas une seule intrigue immorale, pas un seul adultère.

A défaut d'autres mérites, je puis revendiquer celui-là. La tâche n'a pas toujours été facile ; il fallait varier les narrations, inventer de nouveaux sujets, et je me privais volontairement d'un des éléments d'intérêt les plus utilisés par le roman moderne. N'importe, j'ai tenu bon. On m'a reproché de flatter le paysan, de décrire la campagne sous des couleurs trop riantes. J'ai peint le paysan flamand comme il s'est présenté à moi... Cette poésie qu'on me reproche, je ne la prête pas à mes héros, c'est eux qui me l'ont inspirée ; je la subis... Je crois avoir été sincère. »

Ce sentiment de fière honnêteté, M. Jules Claretie a tenu à le reconnaître dans le feuilleton du *Temps* :

« On peut discuter en lui le romancier historique ou le réaliste, mais ce qu'il faut reconnaître, c'est la dignité de cet écrivain de soixante-neuf ans (M. Conscience est né à Anvers, le 3 décembre 1812), doublé d'un homme d'honneur, tour à tour soldat, sergent-major, garçon jardinier, instituteur, commis, — ayant travaillé de ses mains avant de travailler de son cerveau, — honoré toujours, et toujours salué bas, même quand il était inconnu et quand il était pauvre. »

La fête-Conscience fut favorisée par un temps magnifique. Environ deux cents sociétés belges et étrangères y prirent part. Une souscription populaire avait réuni promptement, grâce à l'incroyable activité de M. J. Hoste, directeur du journal *De Zweep*, une somme de 28,000 francs, pour couvrir divers frais.

De la médaille de M. Léopold Wiener, il a été fait trois cents exemplaires argentés et deux mille cinq cents exemplaires en bronze. Au nom du roi de Hollande, un délégué remit à Conscience la médaille d'or du mérite ;

de Louvain, on vint lui présenter le diplôme *honoris causa* de docteur de l'Université. Dans le palais de la Bourse, sur une estrade, se trouvaient rangés les souvenirs qui lui étaient venus de Belgique et de Hollande : son portrait en un magnifique repoussé d'argent exécuté par M. Lambert Van Ryswyck; le buste en bronze, de M. J. Lambeaux; le grand portrait lithographié; le riche album apporté par la délégation des provinces néerlandaises; enfin mille choses ingénieusement trouvées, autant d'hommages rendus au caractère, au grand talent de l'écrivain national.

N° 73, pl. LXI. Tête à gauche de M. Gustave Sabatier. Sous la tête : CH. WIENER.

Rev. Deux enfants ailés, aux membres mollement arrondis, agitent, l'un, une branche de chêne, l'autre, une branche de laurier; dans la main gauche ils tiennent une roue ailée ou un flambeau.

Lég. LA CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLEROI
A
SON PRÉSIDENT
G^VE SABATIER
COMMANDEUR DE L'ORDRE DE LÉOPOLD
ET DE LA LÉGION D'HONNEUR
MEMBRE DE LA CHAMBRE
DES
REPRÉSENTANTS

TÉMOIGNAGE
DE
RECONNAISSANCE
1882

La double nomination de M. Sabatier aux grades de commandeur de l'Ordre de Léopold et de la Légion d'honneur donna lieu à la manifestation carolorégienne.

Il avait débuté dans la carrière industrielle, en 1850, en prenant la direction de la Société des hauts fourneaux de Monceau-sur-Sambre et des charbonnages de Bayemont, dont il est resté l'administrateur. Sept ans après, les électeurs de l'arrondissement de Charleroi l'envoient

siéger à la Chambre des représentants ; il en fit partie jusqu'en 1870. Réélu en 1874, il y siège encore aujourd'hui.

Lorsque la loi du 11 juin 1875 vint supprimer les chambres de commerce, M. Gustave Sabatier était à la tête de la Chambre de Charleroi. Depuis le 18 février 1878, premier président de la Chambre nouvelle d'industrie, d'agriculture et de commerce, il fut nommé, en 1881, délégué consultant dans les négociations qui allaient s'ouvrir à Paris pour le renouvellement du traité de commerce de la Belgique avec la France. Ce fut lui qui fut chargé de présenter le rapport sur l'affaire à la Chambre des représentants, et il le fit d'une façon remarquable.

La médaille de M. Charles Wiener a obtenu un succès très vif. Les deux cent vingt sept souscripteurs ont été unanimes à reconnaître la ressemblance de la tête, la délicatesse du modelé et la grâce des enfants qui soutiennent la longue inscription du revers.

Trois exemplaires de métaux différents, or, argent et bronze, ont été présentés au héros de la manifestation.

N° 74, pl. LXII. Cette médaille, d'une composition fort originale, représente, au droit :

Un entassement de chapiteaux, de fûts, de compas, d'équerres, dominé par un fronton brisé. Le tout est rassemblé sur une arcade, dont la clef est ornée d'un masque de fleuve. A l'arrière-plan s'aperçoivent le haut de la tour d'Anvers et des mâts du port. L'encadrement est formé de deux figures de femmes, la Science et l'Art, tenant aux cornes la tête du taureau de Saint-Luc. Entre les ailes de l'animal symbolique, irradie une étoile.

Au bas, écu d'Anvers et les signatures : RYSSENS-DELAUW, INV. et F. BAETES. FEC.

Rev. Sous une étoile, cartouche contourné en volutes.

Dans le champ, à droite : F. BAETES. FEC. et à gauche : J. SCHAEPS INV.

Dans l'ornement du bas : S. P. Q. A.

Lég. MAATSCHAPPIJ DER ANTWERPSCHE BOUWMEESTERS.

La Société des architectes anversois a été fondée le 23 octobre 1848, par MM. J.-A Hompus. P. Erkes, B. de Proost, A. Lambeau, P. Dens, J. Schadde, L. van Opstal, J. Witdoeck. Sur la proposition de son président M. Hompus, elle ouvrit, en 1879, un concours annuel d'architecture. Le corollaire de l'institution du prix fut la frappe d'une médaille et l'impression d'un diplôme, sur les dessins de l'architecte J. Rijssens-De Lauw. Il a été fait de la médaille cinq exemplaires en or et quarante-cinq en bronze. L'on frappe chaque année les médailles nécessaires au concours. La Société se compose de vingt-

trois membres, tous architectes. Le bureau compte un président : M. Edmond Leclef, un secrétaire : M. Ferdinand Hompus, et un trésorier : M. Jean Schaeps.

N° 75, pl. LXIII. Tête du Roi, tournée vers la gauche.

Lég. LÉOPOLD II ROI DES BELGES. — Dans un grènetis.

Rev. Cible surmontée d'une couronne royale et placée sur un faisceau de flèches, un carquois et un arc entrecroisés; à gauche, le millésime 1833, date de la fondation de la société; à droite, le millésime 1883, époque du cinquantième anniversaire de la création du Grand Serment.

Sous la cible : DAXBEK — BRUX. — ; le tout dans un grènetis.

Lég. GRAND SERMENT ROYAL DES ARCHERS AU BERCEAU DE GUILLAUME-TELL ❀ BRUXELLES ❀.

Nous n'avons pu obtenir des renseignements précis sur cette société; nous avons appris seulement que les coins de la médaille décrite ci-dessus appartiennent au Grand Serment, qui les a en sa possession.

M. Ph. Daxbek, graveur, rue de l'Hôpital, 35, à Bruxelles, nous a certifié avoir fourni à cette société, quarante de ces médailles en bronze, cinq en argent et une en vermeil; les coins, dit-il, peuvent encore servir à frapper.

N° 76, pl. LXIII. — Tête du Roi, tournée vers la gauche.

Lég. WILLEM III KONING DER NEDERLANDEN. (Guillaume III, roi des Pays-Bas.)

Sous la tête : A. FISCH. (Antoine Fisch.)

Rev. Dans une couronne de chêne et de laurier :

TER GEDACHTENIS
AAN HET
BEZOEK VAN
H. H. M. M. DEN KONING
EN DE KONINGIN DER
NEDERLANDEN TE
BRUSSEL
20, 21, 22, 23 MEI
1884

*

(En souvenir de la visite de LL. MM. le Roi et la Reine des Pays-Bas à Bruxelles, les 20, 21, 22, 23 mai 1884.)

Cette médaille a été frappée à cinquante exemplaires. Un écrin contenant trois médailles, dont une en argent, une autre en bronze et la troisième en similor, a été offert à Leurs Majestés.

N° 77, pl. LXIV. Têtes conjuguées du Roi des Belges et du Roi des Pays-Bas, tournées vers la gauche.

Lég. LÉOPOLD II ROI DES BELGES — GUILLAUME III ROI DES PAYS-BAS.

Sous les têtes, et entre deux étoiles : A. FISCH.

Rev. Dans un cercle dentelé, sur un épanouissement de rayons, les deux écussons de Belgique et des Pays-Bas réunis par des rameaux et surmontés d'une couronne royale ; au-dessous, deux mains entrelacées dont les poignets sont couverts de manchettes avec les devises : JE MAINTIENDRAI et L'UNION FAIT LA FORCE.

Lég. SOUVENIR DE LA VISITE DE L. L. M. M. LE ROI ET LA REINE DES PAYS-BAS A BRUXELLES * 20 MAI 1884 *.

Cette médaille a été frappée à cent exemplaires. — Un écrin contenant trois médailles, dont une en argent, une autre en bronze, la troisième en similor, a été offert à Leurs Majestés.

Toute la presse belge a rendu compte des cérémonies imposantes et de l'immense enthousiasme qui ont donné tant d'éclat à la réception commémorée par cette médaille ; nous croyons par conséquent inutile de rappeler ici ces remarquables événements qui ont si heureusement resserré les liens entre deux peuples frères un instant désunis ; nous mentionnerons seulement le magnifique accueil fait à LL. MM. le Roi et la Reine des Pays-Bas, lors de leur visite à l'hôtel de ville de Bruxelles et au palais de Justice.

N° 78, pl. LXV. Têtes conjuguées du Roi et de la Reine, tournées vers la droite.

Lég. LÉOPOLD II ROI DES BELGES * MARIE-HENRIETTE REINE DES BELGES (dans un grènetis).

Sous les têtes : ED. GEERTS, F.

Rev. Génie assis représentant l'Histoire qui écrit sur une tablette la date de la visite du Roi et de la Reine à l'exposition internationale d'Amsterdam (18 octobre).

Sur le socle : ED. GEERTS.

Lég. VISITE DE LL. MM. LE ROI ET LA REINE DES BELGES A L'EXPOSITION INTERNATIONALE.

Dans l'exergue : AMSTERDAM 1883.

Cette médaille, faite à l'occasion du voyage de nos souverains en Hollande, n'a été frappée qu'à cinq exemplaires en bronze; les coins sont en la possession du graveur dont les réelles qualités ne sont malheureusement pas assez appréciées.

La presse a relaté l'accueil enthousiaste que nos souverains ont reçu pendant leur voyage dans les Pays-Bas; le peuple belge accepta avec satisfaction et fierté ces marques de sympathie et voulut montrer à son tour toute sa reconnaissance lors de la visite de Leurs Majestés Néerlandaises à Bruxelles; les journaux de cette époque reflètent bien le sentiment général; nos lecteurs qui voudront les consulter y trouveront tous les incidents que nous jugeons superflu de reproduire ici.

N° 79, pl. LXV. Têtes conjuguées du Roi et de la Reine, tournées vers la droite.

Lég. GUILLAUME · III · ROI · DES · PAYS-BAS * EMMA · REINE · DES · PAYS-BAS *.

Sous les têtes : ED. G. (Édouard Geerts, graveur, rue des Drapiers, 65, à Ixelles) (dans un grènetis).

Rev. Saint Michel terrassant le démon.

Lég. VISITE · DE · LL · MM · LE · ROI · ET · LA · REINE · DES · PAYS-BAS * 20 · MAI · 1884 *.

Dans l'exergue : BRUXELLES (dans un grènetis).

Une quarantaine d'exemplaires en similor et quelques rares exemplaires en étain ont été frappés. Un seul exemplaire d'argent existe dans la collection de M. E. Van den Broeck, trésorier de la Société royale belge de numismatique.

N° 80, pl. LXVI. Tête de Rogier à droite, sous la tête LÉOPOLD WIENER.

Lég. CHARLES ROGIER.

Rev. NÉ - À S^T QUENTIN LE 17 AOUT 1800 — DÉCÉDÉ À BRUXELLES LE 27 MAI 1885.

Dans le champ : Une petite couronne de laurier placée au-dessus de l'inscription :

COMMANDANT
DES VOLONTAIRES LIÉGEOIS.
MEMBRE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE.
MEMBRE DU CONGRÈS NATIONAL.
MEMBRE ET PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE
DES REPRÉSENTANTS.
GOUVERNEUR DE LA PROVINCE D'ANVERS.
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DES
TRAVAUX PUBLICS ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

PROMOTEUR DES CHEMINS DE FER.

ORGANISATEUR DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC.

PROMOTEUR DE L'AFFRANCHISSEMENT
DE L'ESCAUT

MINISTRE D'ÉTAT

Soixante-quinze exemplaires en bronze ont été tirés de cette médaille, dont le graveur M. Wiener a gracieuse-

ment offert les coins au gouvernement belge. Charles Rogier y est représenté de profil, tel qu'il était à l'âge d'environ soixante ans. La physionomie, d'un relief énergique, est pleine de caractère et d'intelligence; la chevelure surtout, d'un travail remarquable, contribue pour beaucoup à l'effet excellent de l'ensemble. L'inscription du revers de la médaille rappelle, comme on le voit, les diverses phases de la carrière politique de Rogier mort à Bruxelles, le 27 mai 1885, ministre d'État et membre de la Chambre des Représentants. Il y faisait partie, depuis longtemps, de la députation de l'arrondissement de Tournai.

Les journaux ont rendu compte de l'imposante manifestation patriotique à laquelle donnèrent lieu ses funérailles. Cette cérémonie est trop présente à la mémoire de tous pour qu'il soit nécessaire d'en parler, ici, plus longuement.

D'après les renseignements qu'a bien voulu nous fournir M. Wiener, la face de la médaille, que nous venons de décrire, a déjà servi de droit à une autre médaille offerte, par souscription, en 1859 à Charles Rogier et portant la légende :

LES FLANDRES RECONNAISSANTES À ROGIER.

Le revers représente le trophée, en argent ciselé, dont le graveur est également l'auteur comme statuaire. Cette dernière œuvre d'art, qui se trouve encore dans la famille de l'illustre défunt, avait été offerte jadis à Rogier, promoteur des ateliers d'apprentissage dans les Flandres.

N° 81, pl. LXVII. La statue de Liévin Bauwens; dans le bas du champ : LEMAIRE ; en légende circulaire : PLECHTIG ONTHULD TE GENT DEN 13EN JULI 1885 (*Inauguration solennelle à Gand, le 13 juillet* 1885), le tout dans un cercle perlé.

Rev. LIEVEN BAUWENS 1769-1822 — INVOERDER EN VERSPREIDER VAN HET KATOENSPINTUIG (*Liévin Bauwens,* 1769-1822, *introducteur et propagateur du filage mécanique du coton*).

Liévin Bauwens, né à Gand, le 14 juin 1769, parvint, vers 1798, à introduire en Belgique, au péril de ses jours [1], une partie des pièces nécessaires à l'établissement d'un métier à filer le coton, dit *Mull-Jenny,* inventé par Richard Arkwright.

Après bien des essais, il arriva à reconstituer complètement cet appareil, et, en 1800, il fonda sa première filature dans l'ancien couvent des chartreux, à Gand. Peu après il ouvrit, à Passy et à Tronchiennes, d'autres ateliers et en établit même dans la maison de force de Gand et dans la prison de Saint-Bernard, près d'Anvers.

Bauwens fit rapidement fortune; il obtint pour ses métiers à filer différentes distinctions aux concours auxquels il prit part, à Paris et à Gand.

Dans sa séance du 15 février 1805, le conseil municipal de la ville de Gand décida de faire frapper, en

(1) Afin d'éviter toute imitation et dans le but de s'assurer le monopole de ce mode de fabrication, les Anglais avaient défendu, sous peine de mort et de confiscation, d'exporter d'Angleterre aucune pièce du nouveau métier à filer. (P. CLAEYS. *Pages d'histoire gantoise.* Gand, 1885.)

l'honneur du grand industriel, une médaille d'or (¹) qui lui fut offerte solennellement, le 23 mai suivant, dans un banquet à l'hôtel de ville.

Liévin Bauwens fut maire de Gand, de 1800 à 1802. Décoré par l'empereur Napoléon Ier, il commanda aussi, comme colonel, la garde d'honneur de sa ville natale.

A la chute de l'empire, Bauwens fut obligé de vendre à bas prix tous ses établissements; il se retira à Paris où il mourut le 17 mars 1822.

A plusieurs reprises l'idée d'élever une statue à cette illustration de l'industrie belge avait surgi, mais sans jamais aboutir, bien que les sculpteurs Ph. Parmentier, dès 1849, et P. Devigne-Quyo, un ans après, en eussent déjà exposé des modèles de plâtre.

C'est l'œuvre de ce dernier, qu'en 1884, un comité d'industriels gantois, ayant à sa tête M. Charles de Hemptinne, résolut de faire couler en bronze. La proposition en fut faite au conseil communal, qui l'accepta par acclamation.

Le comité industriel et la ville se partagèrent les frais, et, le 13 juillet 1885, eut lieu, en présence de M. le chevalier de Moreau d'Andoy, Ministre de l'Agriculture et des Beaux-Arts, la cérémonie solennelle d'inauguration de la statue. Bauwens y est représenté debout, en costume de maire; la main droite montre les plans de la nouvelle machine à tisser qui sont déroulés sur les débris d'un ancien métier; la main gauche s'appuie sur

(¹) C'est de cette médaille que s'est occupé M. E. Van den Broeck dans la *Revue belge de numismatique*, année 1871, p. 68.

l'écharpe, insigne de ses fonctions municipales; sur la poitrine, la croix de la Légion d'honneur.

La médaille de M. Lemaire, frappée à deux cents exemplaires de bronze et à deux d'argent (l'un de ces derniers est actuellement en la possession de la Société des ouvriers décorés), lui a été commandée par l'administration communale. Les coins, propriété de la ville, sont déposés à ses archives.

Le droit de la médaille est la copie parfaite de la statue de Liévin Bauwens. Le revers, de style renaissance, est du plus charmant effet; aussi le graveur mérite-t-il les plus vives félicitations pour cette innovation heureuse autant qu'artistique.

N° 82, pl. LXVIII. La Pucelle de Gand, sous les traits d'une plantureuse Flamande, la tête ceinte d'une couronne murale, assise de face dans un enclos; le bras gauche est nonchalement appuyé sur l'écu au lion, la main droite tient une oriflamme portant les lettres S. P. Q. G. Sur le genou droit de la Pucelle, le lion flamand repose familièrement son énorme tête. A l'horizon, la tour du beffroi, celle de la cathédrale et deux cheminées d'usine.

A l'exergue : LEMAIRE.

Rev. Lég. circulaire : STEAMER ANGLAIS « WATLINGTON » CAPNE FREDERICK DAVIES. NOVEMBRE 1885.

Dans le champ, séparée de la légende circulaire par un cercle perlé, l'inscription :

LA VILLE DE

GAND

REÇOIT DANS SON PORT

LE PREMIER STEAMER

VENANT DIRECTEMENT D'AMÉRIQUE

AVEC

UN PLEIN CHARGEMENT

DE

COTON.

Le 12 novembre 1885, vers trois heures de l'après-midi, le steamer le *Watlington*, venant directement de West-Point (Amérique), avec un chargement de 5,350 balles de coton, s'amarrait au quai de débarquement du port de Gand, salué par plusieurs coups de canon et par le bourdon et le carillon de l'antique cité des Van Artevelde.

M. Lippens, bourgmestre, à la tête de son conseil échevinal, vint souhaiter la bienvenue au capitaine Davies et lui remettre gracieusement un exemplaire en vermeil de la médaille commémorative, que nous venons de décrire.

Cinq autres exemplaires, aussi en vermeil, furent encore distribués à cette occasion à l'armateur du *Watlington*, M. Ropner, de West-Hartlepool ; au consignataire de la marchandise, Ed. Joski, de Gand ; au courtier Ch. Mestdagh, de Gand ; aux affréteurs du steamer MM. Reinhard, du Havre, et G.-H. Mac Fadden et Cie, de Philadelphie. Le lieutenant du navire reçut un exemplaire d'argent.

Il a encore été frappé de cette médaille cinquante et un exemplaires en bronze. Les coins, déposés aux archives communales, sont la propriété de la ville de Gand.

La face, à la pucelle de Gand, a déjà servi de droit à deux autres médailles, gravées par Lemaire, et destinées à rappeler diverses cérémonies auxquelles donnèrent lieu les nouvelles installations maritimes de la ville.

La première porte, au revers, en légende circulaire : 50ste VERJARING VAN HET KONINKLIJK STAMHUIS (50e *anniversaire de la fondation de la dynastie royale*). Dans le champ :

STAD GENT

LEOPOLD II

HULDIGT

DE ZEEVAART-INRICHTINGEN

IN

5 SEPTEMBER

1881

(*Ville de Gand — Léopold II inaugure les installations maritimes, 5 septembre* 1881.)

Cette médaille a été frappée à l'occasion de l'inauguration du bassin aux bois, faite en présence du Roi et de la princesse Clémentine. Il en existe trois cents exemplaires de bronze et un d'argent. Celui-ci fut offert à S. M. Léopold II.

La deuxième a pour légende circulaire : ZEEVAART-INRICHTINGEN DER STAD GENT (*Installations maritimes de*

la ville de Gand), et pour inscription dans le champ :

HEDEN
11 JUNI 1882
WERD GELEGD
DE EERSTE STEEN DER
KAAIMUREN
VAN
DE VOORHAVEN

(*Aujourd'hui, 11 juin 1882, a été posée la première pierre des quais des avant-ports.*)

Cette médaille a été frappée seulement à cent cinquante exemplaires de bronze.

N° 83, pl. LXVIII. UNION PHARMACEUTIQUE DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE CHARLEROI. Dans le champ, sur une tablette, différents emblèmes propres à la science pharmaceutique; tels que : alambic, coupe médicale, minéraux, plantes, etc. A droite, sur un socle, les initiales D. A. V. B. (Désiré-Alexandre van Bastelaer). Sous la tablette, C. WURDEN.

Rev. FONDÉE LE XX AOUT MDCCCXLVI. Les armes de Charleroi.

Dans le champ, entouré d'un cercle cordé : VIEME CONGRÈS INTERNATIONAL PHARMACEUTIQUE, en légende circulaire; puis au centre :

D. A. VAN BASTELAER

PRESIDENT

BRUXELLES

* 1885 *

Le premier congrès international pharmaceutique eut lieu à Saint-Pétersbourg, en 1865 ; le deuxième à Paris, en 1867; le troisième à Vienne, en 1869; le quatrième à Saint-Pétersbourg, en 1874; le cinquième à Londres, en 1879; le sixième se réunit à Bruxelles, le 31 août 1885, sous la présidence de notre confrère de la Société de numismatique M. D.-A. Van Bastelaer, pharmacien, membre de l'Académie royale de médecine, de l'Académie d'archéologie de Belgique, président de l'Association générale pharmaceutique du royaume, de l'Union pharmaceutique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi, de la Société paléontologique et archéologique du même arrondissement, etc.

Le congrès réussit au-delà de toute espérance et dépassa de loin ceux qui l'avaient précédé, grâce aux importantes questions d'hygiène que les organisateurs eurent la sagesse d'introduire dans son programme (eaux alimentaires, falsifications des denrées, etc.). La plupart des gouvernements y envoyèrent des délégués, et le congrès réunit plus de sept cents adhérents, dont près de cinq cents, venus de tous les pays de l'Europe et même d'Amérique, assistèrent aux assemblées.

En souvenir de cet éclatant succès, qui fait le plus grand honneur aux organisateurs, la Société pharma-

ceutique de l'arrondissement de Charleroi résolut d'offrir au président du congrès, M. Van Bastelaer, la médaille dont la description précède.

Le droit avait déjà servi, en 1881, pour une autre médaille offerte aussi, par la même Société à son président M. D.-A. Van Bastelaer.

Dans le champ du revers se lit : MANIFESTATION DES 24 AVRIL ET 25 MAI 1881. SOUVENIR. DÉSIRÉ ALEXANDRE VAN BASTELAER PRÉSIDENT. Ces deux médailles ont été gravées par Wurden, d'après le dessin de M. Brichaut.

Dans leur séance du 7 octobre 1880, les membres de l'Union pharmaceutique de Charleroi avaient décidé d'offrir à M. Van Bastelaer son portrait lithographié. Ils saisirent l'occasion du renouvellement du mandat de leur président, comme membre de la commission médicale du Hainaut, pour lui remettre solennellement, le 24 avril, en présence d'un grand nombre de délégués de différentes sociétés pharmaceutiques du pays et de l'étranger, l'œuvre, des plus réussie, du dessinateur J. Schubert.

Le 4 mai 1881, M. Van Bastelaer fut créé chevalier de l'ordre de Léopold. La même Société pharmaceutique en profita pour remettre, le 25 mai, à son savant président, en une fête tout intime, un médaillon de bronze, gravé par C. Wiener, et reproduisant les traits, grandeur naturelle, de celui qui, depuis plus de vingt ans, mettait tous ses soins à veiller à la prospérité de l'Union.

Peu après et pour fêter, elle aussi, son sympathique président, la Société archéologique de Charleroi organisa une manifestation en l'honneur de M. Van Bastelaer, auquel fut remis une riche garniture en bronze artistique.

Ce fut pour rappeler cette dernière cérémonie que la Société archéologique fit frapper la petite médaille dont voici la description.

Tête de Minerve, casquée et laurée, à gauche.

Rev. SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CHARLEROI. — SOUVENIR DU 18 DÉCEMBRE 1881. MANIFESTATION EN L'HONNEUR DE D. VAN BASTELAER PRÉSIDENT.

Chacune de ces trois médailles ont été tirées à une soixantaine d'exemplaires en bronze. Les coins sont la propriété des deux Sociétés. Ils sont déposés chez M. Brichaut à qui l'on en demande parfois de nouveaux exemplaires.

N° 84, pl. LXIX. Tête à gauche de T. Radoux; sous le cou : ED. GEERTS, F. Le tout dans un cercle perlé.

Rev. LA SOCIÉTÉ ROYALE LA LÉGIA RECONNAISSANTE 1871-1885. Dans des palmes de feuilles de chêne et de laurier entremêlées : A TOUSSAINT RADOUX SON DIRECTEUR.

Jean-Toussaint Radoux, né à Liége, le 4 septembre 1825, fit ses études musicales au conservatoire de cette ville. Il fut nommé professeur de cor, le 31 mars 1856. C'est un compositeur de mérite; citons parmi ses œuvres : *Marie de Brabant*, épisode lyrique en un acte, représenté sur le théâtre royal de Liége; *une cantate patriotique*, exécutée à Verviers aux fêtes offertes

à Léopold II ; *le Bon Roi Dagobert*, divertissement, ballet, chœur et orchestre ; un *te Deum*, à grand orchestre exécuté à la cathédrale de Liége, etc., etc.

Radoux fut appelé le 8 septembre 1848 à la direction du corps de musique de la garde civique de Liége. Il fut ensuite successivement nommé, en 1850, directeur de la Société royale de chant de Verviers ; en 1857, chef de musique de la Grande-Harmonie de Liége, etc., etc. ; enfin en 1871, directeur de la Société royale la Légia.

Lors de sa nomination, la Légia, devenue depuis sans conteste la première société chorale de Belgique, ne comprenait que quarante-deux chanteurs ; aujourd'hui leur nombre dépasse la centaine.

Sous Radoux, la Légia triomphe à Gand, à Verviers, encore à Gand, au fameux concours de 1875, à Aix-la-Chapelle en 1878, etc., etc.

Forcé d'abandonner, pour des motifs de santé, la direction de la société liégeoise, Radoux fut le héros, en octobre 1885, d'une sympathique et touchante manifestation au cours de laquelle le président de la Légia, le sénateur Julien d'Andrimont, lui remit un écrin contenant un exemplaire en or, un en argent et un en bronze de la médaille, bien réussie, de M. E. Geerts.

Les coins sont restés la propriété du graveur. Il s'en est servi pour frapper encore trois exemplaires de bronze ; qu'il a offert, nous a-t-il dit, à la Société de numismatique, à feu M. le colonel Mailliet et à M. G. Cumont.

Alp. de W.

Planche non numérotée. — MÉDAILLE CHALON.

La Société belge de numismatique fut fondée définitivement, à Bruxelles, le 28 novembre 1841. Adoptant la forme républicaine, dans la plus large acception du mot, les membres présents à chaque réunion se contentaient d'élire, au début, un directeur de la séance. Une commission de sept membres régissaient la Société. Dans l'assemblée du 9 avril 1849, l'on décida de nommer un Président annuel chargé de veiller aux intérêts de tous. M. Chalon fut choisi par ses collègues pour occuper ce poste de confiance. Depuis lors et sans interruption il fut chaque année réélu Président. Parvenu à un âge fort avancé, M. Chalon — ayant déjà, depuis quelque temps et à diverses reprises, manifesté le désir formel d'abandonner à d'autres la conduite de la Société, — fut, dans l'assemblée générale du 5 juillet 1885, acclamé Président d'honneur à vie.

C'est ce témoignage d'estime et de juste reconnaissance, donné par tous ses confrères au doyen des numismates belges, que M. Brichaut a rappelé sur le jeton suivant :

Buste à droite de R. Chalon.

Lég. RENIER CHALON. Sous le buste : CH. WURDEN.

Rev. SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE BELGE en légende circulaire. Au centre, dans une couronne formée d'une branche de chêne et d'une branche de laurier :

5 JUILLET 1885

ACCLAMÉ

PRÉSIDENT

D'HONNEUR

A VIE

Sous la couronne : BRICHAUT DIREXIT (1).

Un exemplaire d'argent de cette médaille et un autre de bronze ont été offerts par l'auteur à M. Chalon (2).

Le coin de cette petite médaille avait déjà servi pour la confection du jeton de présence distribué aux membres de la Société de numismatique, lors de l'assemblée tenue à Louvain le 9 mai 1886. La légende centrale seule différait. Ces derniers jetons ont été frappés à cinq exemplaires d'argent et à vingt-cinq de bronze (3).

Enfin M. Brichaut a encore employé les coins de cette médaille pour créer toute une petite série numismatique, intéressante à plus d'un titre. Chaque exemplaire nous montre au droit le portrait de M. Chalon, personnifiant la Société belge de numismatique, et au revers, il porte,

(1) Le droit n'est autre chose qu'une réduction de celui de la grande médaille publiée dans la *Revue*, année 1880, pl. XXIII, médaille dont il fut fait hommage à M. Chalon à l'occasion du 39e anniversaire de la Société correspondant avec le cinquantenaire de l'indépendance nationale.

(2) Lors de l'installation du bureau, le 7 décembre 1885, une médaille diplôme d'argent rappelant le même fait fut présentée, au nom des membres de la Société, à M. Chalon, par le vice-président, M. le baron Geelhand. (Voy. *Revue belge*, année 1886, p. 281.)

(3) *Revue belge*, année 1886, p. 388.

dans le cercle intérieur, le nom de l'un des membres de cette Société, avec la date de son admission.

Cette série n'est pas terminée. Jusqu'à présent nous connaissons de ces médailles au nom de

MM. E. Van Hende,	4 juin 1861 ;
Bon Surmont de Volsberghe,	5 juillet 1863 ;
A. Lecatte,	3 juillet 1864;
A^tn Brichaut,	7 juillet 1867;
G. Vallier,	5 janvier 1870;
Van Dyk van Matenesse,	14 juillet 1871 ;
Jean Van der Auwera,	7 juillet 1872;
Chevalier Magnus Lagerberg,	10 septembre 1872;
Lecointre Dupont,	5 juin 1879;
J. Laugier,	24 juillet 1880;
John West Wilson,	6 mai 1883;
Adrien Bom,	20 janvier 1885;
Alphonse de Witte,	5 juillet 1885.

Ces pièces ont été frappées à petit nombre, en argent et en bronze, pour chacun des titulaires.

N° 85, pl. LXX. Dans le champ : façade et vue perspective de la maison de sûreté. — *Légende :* MAISON DE SURETÉ A S^T-GILLES. — *Exergue :* J. DEVOLDER, MINISTRE DE LA JUSTICE — GAUTIER DE RASSE ADM^R DES PRISONS — ET DE LA SURETÉ PUBLIQUE — 15 JUIN 1885. — J. WIENER. F.

Rev. Dans le champ le plan de la prison. En légende circulaire : RÈGNE DE LÉOPOLD II ROI DES BELGES. A l'exergue : 1878-1885.

Il est d'usage, en Belgique, de rappeler par une médaille l'édification de chacune des prisons nouvelles du royaume. Ces souvenirs métalliques, œuvres la plupart de

M. Jacques Wiener, sont nombreux : M. C. Picqué en a publié un spécimen dans ce recueil même, pl. XV, n° 17. La belle médaille que nous reproduisons aujourd'hui rappelle que, le 15 juin 1885, — M. J. Devolder étant ministre de la Justice et M. Gautier de Rasse, administrateur des prisons et de la sûreté publique, — fut terminée la construction de la maison cellulaire à Saint-Gilles. Ce nouvel établissement *philanthropique* avait été commencé en 1878 ; il est l'un des mieux réussis du pays.

N° 86, pl. LXXI. Dans le champ : Une locomotive, le *Stad Eecloo*, en arrêt sur un viaduc à deux arches ; le tout dans une épaisse couronne de feuilles de lierre, ornée de cinq écus. Le premier est aux armes de la ville de Gand ; le deuxième d'argent à un rinceau de chêne de sinople, glandé du même, posé en orle autour de l'écu de Flandre, appartient à Eecloo. Les trois autres écussons sont emblématiques et représentent l'un le commerce, l'autre l'industrie et le dernier l'agriculture. Sur le ruban qui ferme la couronne : LEMAIRE.

Rev. Dans le champ :

HULDE
AAN
ISIDOOR NEELEMANS
STICHTER
DER LIJN

Dans un entourage circulaire, en relief sur la partie centrale : XXV^STE VERJARING DER INHULDIGING VAN DEN IJZEREN WEG EECLOO — GENT ❀ 1861-1886 ❀.

Le 1er juillet 1886 eut lieu la célébration du 25e anniversaire de l'inauguration de l'exploitation de la ligne de Gand à Eecloo.

C'est à M. Isidore Neelemans que cette dernière ville doit d'avoir été reliée de bonne heure au grand réseau des voies ferrées de l'État belge.

Dès le 26 avril 1858, M. Neelemans obtenait du gouvernement la concession provisoire pour l'établissement d'un chemin de fer de Gand à Eecloo. Cette concession, ratifiée par les Chambres, fut sanctionnée par arrêté royal le 25 janvier 1859.

Sans perdre de temps, M. Neelemans se mit à l'œuvre. Une Société anonyme fut constituée ; les travaux de construction, poussés avec activité, s'achevèrent en deux ans et, le 1er juillet 1861, l'on inaugura la ligne. Non content de ce premier résultat, M. Neelemans obtint, pour parachever son œuvre, l'autorisation d'établir un chemin de fer reliant Eecloo à Bruges. Il fut livré à l'exploitation le 21 juin 1863. La voie la plus courte et la moins coûteuse entre Anvers, Bruges et Ostende se trouva dès lors définitivement créée.

Pour rendre un plus complet hommage au fondateur de la Société d'Eecloo-Gand, il avait été décidé de faire graver, à l'occasion du 25e anniversaire de l'exploitation, une médaille qui aurait présenté, au droit, les traits d'Isidore Neelemans. Malheureusement le temps manquait absolument et le graveur s'est vu obligé de reproduire, à la face, le sujet qui d'après le projet primitif devait servir à orner le revers. Cette médaille, fort bien réussie et du plus agréable aspect, a été frappé à

40 exemplaires de vermeil et à 124 de bronze. Un seul exemplaire existe en argent, il appartient à M. Lemaire. Les coins ont été déposés au siège de la compagnie d'Eecloo-Gand, dont ils sont la propriété.

N° 87, pl. LXXI. Tête du roi Léopold II, en profil gauche. LÉOPOLD II ROI DES BELGES.

Rev. Couronne composée d'une branche de laurier et d'une branche de chêne réunies par un nœud de rubans. Au centre :

BRUXELLES
LE
IX AVRIL
MDCCCLXXXV

En légende circulaire extérieure :

« OU PEUT-ON ÊTRE MIEUX QU'AU SEIN DE SA FAMILLE ! »

Cette médaille a été frappée, à cinq exemplaires d'argent et à dix de bronze, par M. A. Brichaut à l'occasion du cinquantenaire de la naissance du roi Léopold II.

S. A. Philippe de Saxe-Cobourg et Gotha, membre d'honneur de notre Société de numismatique, a bien voulu se charger d'offrir, à son Auguste beau-père, en hommage de l'auteur, un écrin contenant deux exemplaires, l'un en argent, l'autre en bronze, de cette jolie petite médaille. Le prince a transmis ensuite à M. Brichaut l'expression de la reconnaissance de Sa Majesté.

ALP. DE W.

N° 88, pl. LXXII. Profil gauche de Van Beneden; sous le cou ED . GEERTS . F. Le tout dans un cercle perlé.

Rev. Une branche de palmier à laquelle est fixée une couronne de laurier à l'aide d'un ruban portant, en creux, les mots : ZOOLOGIA — ANATOMIA — PALÆONTOLOGIA. Au-dessous, dans le champ :

VIRO
DOCTISSIMO ET CELEBERRIMO
P. J. VAN BENEDEN
PER DECEM JAM LUSTRA
IN UNIVERSITATE CATHOLICA
LOVANIENSI
PROFESSORI

En légende semi-circulaire inférieure :

MDCCCXXXVI — MDCCCLXXXVI

Un grènetis tout autour.

Pierre-Joseph Van Beneden, né à Malines, le 19 décembre 1809, docteur en médecine, docteur en sciences et docteur en droit de l'université d'Édimbourg, conservateur du cabinet d'histoire naturelle de Louvain en 1831, professeur agrégé à l'université de Gand en 1835, professeur à l'université de Louvain depuis la fin de la même année; élu correspondant de l'Académie royale de Belgique, le 15 décembre 1836, et membre, six ans plus

tard, directeur de la classe des sciences en 1860 et en 1881, président de l'Académie en 1881, était en 1830 simple élève du pharmacien Stoffels. A cette époque où la Belgique luttait pour son indépendance, le jeune Van Beneden quitta plus d'une fois le comptoir de son patron pour aller faire le coup de feu contre les Hollandais. Il était au combat du pont de Waelhem et, sur le champ de bataille de Berchem, il aida à ramasser le corps de l'héroïque Fréderic de Mérode et ceux de ses braves compagnons. Il seconda aussi le docteur Denis dans la réorganisation de l'hôpital militaire de Malines.

Ce n'était pas cependant pour rappeler ces services patriotiques que, le 20 juin 1886, se trouvaient réunis, à Louvain, dans le vaste auditoire du collège du Pape, le corps académique de l'universtié, recteur en tête, le Ministre de l'Intérieur M. Thonissen, les bourgmestres de Louvain et de Malines et une foule de savants de diverses nationalités. L'*Alma mater*, reconnaissante envers M. Van Beneden de l'éclat qu'il a jeté sur elle, célébrait solennellement le cinquantième anniversaire de professorat de ce maître éminent. M. de la Vallée Poussin, professeur à l'université, dans un remarquable discours, retraça tout d'abord la brillante carrière du jubilaire; puis, M. Heymans, président du comité organisateur de la manifestation, présenta à Van Beneden son buste, en bronze, dû au ciseau du sculpteur Willems, de Malines, et un écrin renfermant un exemplaire en or fin, un en argent et aussi un de bronze d'une médaille à son effigie. C'est cette œuvre d'art, gravée par E. Geerts que nous reproduisons sur notre planche LXXII. Outre les trois

médailles remises à M. Van Beneden, il existe encore six cents exemplaires de bronze fournis au comité des fêtes pour être distribués aux souscripteurs.

A l'occasion de cette grandiose manifestation M. Van Beneden reçut des mains du Ministre de l'Intérieur les insignes de grand-officier de l'ordre de Léopold et, pendant la cérémonie, il fut avisé aussi de sa nomination d'officier de la légion d'honneur et de commandeur de l'ordre de la couronne d'Italie. P.-J. Van Beneden, professeur de zoologie, d'anatomie et de paléontologie, est l'auteur d'un grand nombre de travaux parus dans les mémoires et dans les bulletins de l'Académie royale de Belgique et aussi dans diverses publications scientifiques du pays ou de l'étranger. On a encore de lui : *Zoologie médicale*, en collaboration avec Paul Gervais, Paris 1859, 2 vol. in-8°; *Iconographie des Helminthes ou des vers parasites de l'homme — vers cestoïdes*, Louvain, 1860; *Ostéographie des cétacés vivants et fossiles*, etc., etc.

En 1852, lorsque l'illustre professeur obtint le grand prix des sciences physiques à l'Académie de Paris, le conseil communal de Malines, sa ville natale, fit frapper une médaille en l'honneur du lauréat, et le conseil communal de Louvain lui offrit une médaille d'or, qui lui fut remise en séance solennelle.

N° 89, pl. LXXIII. Hôtel de ville de Louvain.
Légende : VILLE DE — LOUVAIN.

Rev. Dans le champ :

A Mr
J. S. STAS
HONORÉ DE LA
MÉDAILLE DAVY
A LONDRES
1885

Jean-Servais Stas, naquit à Louvain, le 21 août 1813. C'est au collège communal de cette ville qu'il fit ses premières études. Entré, en 1832, à l'université de Louvain il y conquit, le 14 août 1835, avec la plus grande distinction, le diplôme de docteur en médecine.

L'esprit d'investigation du savant chimiste avait déjà remporté un premier succès, car c'est dans son petit laboratoire d'étudiant qu'il découvrit la *phlorizine* dans l'écorce de la racine du pommier.

En 1837, M. Stas entra, à Paris, dans le laboratoire du célèbre J.-B. Dumas. Rentré en Belgique, il est attaché, en 1840, comme professeur de chimie, à l'école militaire, poste que des motifs de santé le forcèrent de quitter vingt-cinq ans plus tard. En 1855 et 1862, il fait partie des jurys internationaux de Paris et de Londres. Nous le voyons ensuite, de 1865 à 1872, commissaire des monnaies (1), puis représenter la Belgique à Paris,

(1) En cette qualité, M. Stas se rendit, en 1868, à la monnaie d'Utrecht. En visitant cet établissement il eut l'occasion de rendre quelques services et c'est pour l'en remercier que les commissaires généraux de la monnaie des Pays-Bas firent frapper, en petit nombre, une médaille de bronze

en 1867, lors de la conférence pour l'unification monétaire et, en 1872, près de la commission internationale du mètre. M. Stas présida aussi le comité directeur de l'Observatoire royal, la commission administrative des stations et laboratoires de l'État, la commission de contrôle de la carte géologique de Belgique; il est conseiller technique de la banque nationale, etc., etc. Élu correspondant de l'Académie royale de Belgique, le 7 mai 1841, il en devint membre effectif le 14 décembre de la même année et dirigea la classe des sciences en 1853, 1871 et 1880. Il fait également partie, depuis 1842, de l'académie de médecine dont il devint, en 1864, membre honoraire.

M. Stas a produit un grand nombre de mémoires et d'études. Ses *Recherches sur les rapports réciproques des poids atomiques* lui firent obtenir le prix quinquennal des sciences physiques et mathématiques pour la troisième période de 1859 à 1863; ses travaux sur les *lois des proportions chimiques* lui valurent, en 1868, le diplôme de docteur, *honoris causa*, en philosophie naturelle de la célèbre université de Bonn et, en 1874, un diplôme analogue de l'université de Leyde.

M. Stas est membre correspondant de la Royal society de Londres, de l'Institut de France, des académies de Göttingen, de Stockholm, de Turin, etc., etc.

En 1885, la Royal society de Londres décerna à notre savant compatriote, pour ses travaux sur les poids

dont ils lui offrirent un exemplaire. Cette médaille a été reproduite dans la *Revue belge de numismatique*, année 1869, p. 109.

atomiques, la médaille de Davy. C'était la première fois que pareil honneur échéait à un Belge. Aussi pour perpétuer le souvenir de cette récompense de la plus haute valeur scientifique, le conseil communal de Louvain, dans sa séance du 11 décembre 1885, sur la proposition de M. A.-J. Bosmans, résolut-il, par acclamation, d'offrir à M. Stas une médaille d'or aux armes de la ville [1].

C'est la médaille que nous venons de décrire. Elle fut offerte à l'éminent chimiste, le 30 mai 1886, par le bourgmestre Van der Kelen en une séance solennelle du conseil et en présence du Ministre de l'Intérieur, représentant le Gouvernement. M. Thonissen saisit cette occasion pour annoncer lui-même à M. Stas sa nomination au grade de grand-officier de l'ordre de Léopold et pour lui en confier les insignes.

Cette médaille, dont il n'existe qu'un seul exemplaire, sort des ateliers de M. Ch. Würden. Le coin du droit est l'œuvre de J. Wiener, il a servi à représenter l'hôtel de ville de Louvain dans la série des médailles monumentales de ce graveur. Le revers a été composé par M. Würden.

N° 90, pl. LXXIII. Minerve assise, une palme au bras droit, tenant de chaque main une couronne de laurier.

Rev. Légende circulaire : CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'ARCHÉOLOGIE ET D'HIS-

[1] L'on a vu que la gravure de la médaille n'est par conforme à cette décision du conseil

TOIRE DE LA BELGIQUE. Un hibou debout accosté de deux étoiles. Au centre dans un goujon mobile entouré d'une couronne de chêne et de laurier :

Ire SESSION
ANVERS
30 SEPBRE 1885

2e *variété* — le goujon porte :

IIME SESSION
NAMUR
17-19 AOUT 1886

3e *variété* — au centre :

IIIME SESSION
BRUGES
22 AOUT 1887

Le projet d'une fédération entre les différentes sociétés archéologiques et historiques du pays est dû à l'initiative du général Wauwermans qui déjà, en 1880, saisissait l'Académie d'archéologie de Belgique de cette si utile idée.

La proposition ayant été appuyée, la société anversoise nomma, pour y aviser, une commission dont firent partie, outre M. Wauwermans, MM. Reusens, Génard, Henrard et Goovaerts. Bien que le rapport de ces savants fut des plus favorables, aucune suite ne fut donnée au projet du

général, et ce ne fut qu'en 1884 que l'Académie d'archéologie de Belgique lança une circulaire invitant les sociétés d'archéologie et tous les amis de cette science à se réunir à Anvers, afin de créer une fédération fondée sur des principes analogues à ceux de l'association pour l'avancement des sciences en France.

Cet appel fut partout accueilli avec faveur et, le 27 septembre 1885, la première séance du congrès archéologique s'ouvrit à Anvers sous la présidence d'honneur de M. Beernaert, Ministre des Finances et chef du cabinet de Sa Majesté. Ce congrès, présidé effectivement par le chanoine Reusens, prit fin le 30 septembre ; plus de deux cents personnes assistèrent à ces réunions scientifiques. La deuxième session eut lieu à Namur, les 17-19 août 1886, sous les auspices de la société archéologique de cette ville et sous la présidence de M. E. del Marmol. La troisième réunion du congrès de la fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie vient de se tenir à Bruges du 22 au 25 août 1887, ayant à sa tête, comme président, le baron Kervyn de Lettenhove, et sous la direction de la société d'Émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre. Le quatrième congrès aura ses assises, l'an prochain, à Charleroi ; son organisation a été confiée à la société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi et à son savant et zélé président M. D. Van Bastelaer. Pour conserver le souvenir de ces réunions, M. A. Brichaut a fait frapper la médaille qui précède, avec goujon mobile au revers, ce qui permet de l'approprier aux diverses sessions des congrès. Jusqu'à ce jour il a été

forgé, pour chacune des trois assemblées de la fédération, une médaille d'argent et trente exemplaires de bronze.

N° 91, pl. LXXIV. Hôtel communal de Schaerbeek vu de trois quarts. Au-dessous dans l'exergue : A. FISCH. En légende circulaire : HOTEL COMMUNAL DE SCHAERBEEK.

Rev. En légende semi-circulaire supérieure INAUGURATION LE 21 JUILLET 1887, puis dans le champ les noms des bourgmestre, échevins, conseillers et secrétaire de la commune.

Le 21 juillet 1887 eut lieu, en présence du Roi et des Ministres, l'inauguration du nouvel hôtel communal de Schaerbeek. Ce monument, de style renaissance flamande, construit d'après les plans de M. Van Ysendyck, l'auteur de la jolie maison communale de Cureghem, est orné d'un beffroi des plus élégants. Au centre de sa façade polychrome, large de 51 mètres, s'ouvre le porche gardé par deux lions de bronze du sculpteur Jacquet. Le même artiste a offert gratuitement le portrait-médaillon de Léopold II qui se voit enchassé, dans la muraille, au-dessus de l'entrée.

Il existe de la médaille décrite en tête de ce paragraphe quarante-cinq exemplaires d'argent qui furent distribués aux conseillers et aux anciens conseillers de la commune, vingt de bronze doré offerts aux professeurs et aux fonctionnaires communaux, enfin cinq de bronze, dorés aussi

mais à bélières, donnés aux sociétés de musique qui assistèrent à l'inauguration.

M. Antoine Fisch a fait frapper encore une seconde médaille variée de la précédente. Le droit est le même mais le revers porte simplement, dans une forte couronne de chêne et de laurier : INAUGURATION — 21 — JUILLET 1887. Il en a été émis cinq exemplaires d'argent, souscrits par de hauts fonctionnaires de la commune de Schaerbeek, et quatre cents en bronze doré.

L'on a fait de ces deux variétés quelques rares essais de bronze. Le coin du droit appartient à la commune, ceux du revers sont la propriété du graveur.

Enfin un jeton de similor de 32 millimètres a encore été émis, en grand nombre, à cette occasion. Le droit est une réduction de la face de la médaille officielle. Le revers porte : ❀ INAUGURATION ❀ 21 JUILLET 1887 en plein champ. Cette petite pièce fut distribuée aux personnes présentes à la cérémonie, élèves des écoles, musiciens, invités, gardes civiques. Les coins se trouvent chez M. A. Fisch.

M. Paul Fisch a, lui aussi, gravé une médaille de 64 millimètres montrant au droit le monument de face. Le revers est semblable à celui du n° 2. Cette médaille, dont les coins sont la propriété de son auteur, est destinée à être vendue aux visiteurs du nouveau bâtiment communal.

N° 92. pl. LXXV. — L'archange Saint-Michel terrassant le démon. A l'horizon, à droite, le palais de justice;

à gauche, l'hôtel de ville. Dans l'exergue Ch. Würden.

Rev. Dans une épaisse couronne de laurier entrelacée d'un ruban :

FÊTE
NATIONALE
1885

En légende circulaire, dans la couronne : ❀ CONCOURS DE TIR ET JEUX POPULAIRES

Sous la couronne würden.

N° 93, même planche. Droit semblable au précédent.

Rev. La ville de Bruxelles, assise devant l'hôtel de ville, remet les prix aux lauréats : gardes civiques, arbalétriers, vélocipédistes, canotiers, gymnasiarques, etc., etc.

A l'exergue dans un cartouche, placé au-dessus d'une branche de laurier et d'une branche de chêne réunies par un nœud de ruban, les écus accolés du royaume et de la ville de Bruxelles.

Légende circulaire : * FÊTE NATIONALE · CONCOURS DE TIR ET JEUX POPULAIRES *

Ces médailles, œuvres de M. Charles Würden, lui ont été commandées par la ville de Bruxelles pour être distribuées, comme l'indique la légende, aux vainqueurs des concours de tir et des jeux populaires organisés à l'occasion des fêtes nationales. En 1885, le temps ayant manqué à l'artiste pour terminer son travail, il fallut

employer, pour cette fois, un revers provisoire ; c'est celui reproduit ici sous le n° 92. Il a été frappé annuellement de ces médailles, dont les coins appartiennent à la ville, deux exemplaires en vermeil et vingt-neuf en argent. M. Würden a fabriqué aussi quelques essais de bronze.

Alp. de W.

N° 94, pl. LXXVI. Vu de face, le monument élevé à Bruges en l'honneur de Jean Breydel et de Pierre de Coninc. Sur la marche inférieure du piédestal : P. DE VIGNE, SC. — L. DELA CENSERIE, AR. Tout au-dessous : E. DRYEPONDT, F. Dans le fond, les façades de quelques maisons de la Grand'Place. Le tout dans un entourage formé de douze lobes ornés de fleurettes dans leurs angles rentrants, entourage enfermé lui-même dans un cercle perlé.

Rev. Les armes de la ville de Bruges dans un entourage semblable à celui du droit. Entre un filet plat et un cercle perlé se lit la légende : ✱ HVLDE ✱ AAN ✱ JAN ✱ BREIDEL ✱ EN ✱ PIETER ✱ DE ✱ CONINC ✱ BRVGGE ✱ M * D * CCC * L * XXX * VII. Sur le filet intérieur : ED. DRYEPONDT.

Ce n'est pas d'hier que la pensée d'élever un monument rappelant l'héroïque dévouement à la patrie des deux communiers brugeois, Jean Breydel, doyen des bouchers, et Pierre de Coninc, doyen des tisserands, se fit jour à Bruges. Déjà, en 1862, grâce à l'influence du romancier Henri Conscience, l'auteur du *Lion de Flandre,* une commission se constitua sous le nom de *Breydel's commissie,* dans le but de réunir l'argent nécessaire à l'érection d'une statue aux deux vaillants promoteurs du soulèvement populaire de 1302, soulèvement qui valut à la Flandre gloire et liberté.

Cette commission, accueillie avec la plus vive sympathie, se mit à l'œuvre immédiatement. N'épargnant aucune peine, ne reculant devant aucun obstacle, sans

se laisser abattre par de trop nombreux déboires, elle parvint, grâce au généreux concours de tous, à faire les premiers fonds et à obtenir ensuite l'intervention pécuniaire de l'État, de la province et de la ville.

Le monument fut l'objet d'un concours entre artistes belges. Douze concurrents y prirent part. A cause de l'importance architecturale de l'œuvre, la plupart des statuaires s'étaient adjoints un architecte. Le jury accorda la préférence au projet de MM. Paul de Vigne, statuaire, à Bruxelles, et Louis Dela Censerie, architecte, à Bruges.

Le choix de l'emplacement donna lieu ensuite à de longues hésitations. Finalement, l'on se décida pour la Grand'Place et, le 15 août 1887, la statue fut solennellement inaugurée en présence du Roi, de Sa Majesté la Reine, du comte de Flandre, de son fils le prince Baudouin et de MM. Beernaert, Ministre des Finances, chef du cabinet; de Volder, Ministre de la Justice; prince de Chimay, Ministre des Affaires étrangères, et général Pontus, Ministre de la Guerre.

Des fêtes splendides — un cortège historique, un festival, etc., — eurent lieu à cette occasion et durèrent plusieurs jours. Mais nous n'avons pas à nous en occuper ici.

L'œuvre de M. de Vigne a grande allure et a droit aux plus vifs éloges. Les héros de Bruges et de Groeninghe sont représentés fièrement campés, la tête rejetée en arrière, la main droite appuyée sur le pommeau d'une seule et même épée, plantée nue devant eux. Ce fer symbolise la vaillance guerrière de la Flandre communale qui, à Courtrai, à la bataille des Éperons, délivra la patrie du joug odieux de l'étranger. Derrière les deux

tribuns flotte, tenu par Breydel, le drapeau de la liberté flamande au lieu et place de l'étendard au lys qui gît renversé pour jamais.

Le socle, dont la partie architecturale fait le plus grand honneur à M. Dela Censerie, est décoré de quatre figures allégoriques représentant les villes de Gand, Bruges, Courtrai et Ypres. Ces statuettes sont abritées par des dais ornés dont le pinacle rappelle un édifice important de chacune de ces villes. Entre ces figures s'étalent quatre bas reliefs où se voient reproduits la bataille des Éperons d'or, les matines brugeoises, le combat de Mons-en-Puelle et le retour triomphal des Brugeois.

Les statues de Breydel et de Coninc ont été coulées à la Compagnie générale des bronzes, à Bruxelles. Le socle, les statues allégoriques et les bas-reliefs sont en pierre bleue du pays. L'ensemble du monument mesure 11 mètres d'élévation.

A l'occasion des fêtes d'inauguration, la commission communale organisatrice chargea l'orfèvre ciseleur M. E. Dryepondt, de Bruges, de graver la médaille décrite en tête de ce paragraphe. Cet artiste méritant s'est heureusement acquitté de cette difficile besogne.

Voici le nombre d'exemplaires livrés par lui :

En vermeil, avec bélière	1
— , sans bélière	24
En argent	35
En bronze doré, avec bélière.	94
— , sans bélière.	14

En bronze, avec bélière 23
— , sans bélière 74 (1)

Les médailles à bélière furent offertes aux sociétés qui prirent part au festival et aux fêtes qui eurent lieu lors de l'inauguration ; les exemplaires sans anneau étaient destinés aux membres des comités organisateurs et aux autorités. Les coins sont la propriété de la ville de Bruges, mais le graveur s'est réservé le droit d'être le seul, dans l'avenir, à être chargé de la frappe.

Un mot encore avant de terminer. Les armes du revers de la médaille sont celles que Philippe de Thiette, par charte datée du « *semmedi apries le jour de Pasques, de lan de grasce mil trois cens et chiunc* » (1305), autorisa la ville de Bruges à porter. Le sceau matrice, en argent, existe encore aux archives communales ; il a été décrit par M. L. Gilliodts dans son *Introduction à l'inventaire des archives de la ville de Bruges*. C'est cette splendide œuvre d'art qui servit de modèle à M. Dryepondt, lequel fut autorisé à en prendre le moule au moyen de la gélatine. La légende a été composée dans la forme des capitales qui figurent sur le sceau. La ponctuation est la même.

N° 95, pl. LXXVII. Dans un cercle perlé, profil gauche du docteur Burggraeve : Dr BURGGRAEVE ANNO ÆTATIS LXXXII ; sous le buste : CH. WIENER.

Rev. En légende circulaire : MEDECINE DOSIMETRIQUE 1872-1887.

(1) Il existe aussi de rares exemplaires, en bronze argenté. Nous en devons un à la gracieuse attention de M. Dryepondt.

Dans le champ, deux branches de laurier ; au centre se lit :

LA
MEDECINE
HIPPOCRATIQUE
RESTAURÉE

Au-dessus du nœud qui réunit les deux branches de laurier, une lampe antique allumée. Le tout dans un cercle de perles.

Le Dr Adolphe-Pierre Burggraeve, professeur émérite d'anatomie et de chirurgie à l'université de Gand, chirurgien principal honoraire de l'hôpital civil de cette ville, membre honoraire de l'Académie royale de médecine de Belgique, membre fondateur de la Société de médecine de Gand, membre correspondant des Sociétés médico-chirurgicales de Madrid, Lisbonne, Moscou, Saint-Petersbourg, Paris, etc., officier de l'ordre de Léopold, commandeur de nombre de l'ordre de Charles III d'Espagne et de l'ordre du Christ de Portugal, vit le jour à Gand, le 8 octobre 1806. Il fit ses études à l'université de sa ville natale et fut nommé, le 5 décembre 1835, professeur extraordinaire à la faculté de médecine de cet établissement et chargé des cours d'anatomie descriptive et comparée. Devenu professeur ordinaire en 1841, il obtint en outre la chaire de clinique externe et plus tard celle de pathologie chirurgicale. En 1857, il fut élu par ses concitoyens membre du conseil communal.

Les ouvrages du Dr Burggraeve sont nombreux.

Nous citerons :

Étude sur André Vésale, 1841.

L'Histologie ou l'anatomie générale appliquée à la physiologie et à la pathologie, 1843 *et* 1845.

Le Génie de la chirurgie, 1853.

Le Vaccin vengé, 1855.

Les Appareils ouatés, 1859.

Et enfin : *la Nouvelle méthode dosimétrique ; la Médecine dosimétrique, ses fins et ses moyens ; Répertoire universel de médecine dosimétrique humaine et vétérinaire ; Manuel de thérapeutique dosimétrique ; Manuel de pharmacodymancie dosimétrique ; Études sur Hippocrate au point de vue de la médecine dosimétrique ;* etc., etc.

« La dosimétrie n'est pas une médecine nouvelle, mais « une méthode de traitement appropriée au tempérament « des malades et à la nature des maladies. Elle est d'une « application journalière puisqu'elle réunit le *tuto cito et « jucunde* de Celse et fait de la médecine un art de *pré- « cision* ».

(Extrait de la préface de *la Médecine dosimétrique, ses fins et ses moyens*).

M. H. Kluyskens a reproduit jadis, dans son ouvrage, *Des hommes célèbres dans les sciences et les arts et des médailles qui consacrent leur souvenir*, une médaille d'argent à l'effigie du Dr Burggraeve, gravée au trait par M. Charles Onghena. Le bronze que nous faisons connaître aujourd'hui a été frappé sur la demande du graveur. Il est donc l'œuvre personnelle de M. Ch. Wiener et n'est point dans le commerce, du moins pour le moment. La mort étant venue frapper l'auteur, avant l'achèvement

complet des coins, c'est son frère M. Léopold Wiener qui, comme le dit M. F. Alvin (*Revue belge de numismatique*, année 1888, p. 590), a d'une très artistique façon terminé la gravure de la médaille.

N° 96, pl. LXXVII. KONINKLIJKE VLAAMSCHE ACADEMIE VOOR TAAL- EN LETTERKUNDE. A l'exergue : 1886. A droite : LEMAIRE. L'Académie flamande, figurée par une forte femme, est assise au milieu d'attributs divers, tenant de la main droite une branche de laurier. A gauche, dans le lointain, le lion de Flandre s'avance lentement.

Rev. Le champ est destiné a recevoir, écrit au burin, le nom du lauréat de l'un des concours institués par l'Académie. Au-dessus, une couronne royale. Au-dessous, un petit personnage écrivant. Un cercle perlé enveloppe le tout.

Par arrêté royal du 8 juillet 1886 fut institué, à Gand, sous la dénomination de *Koninklijke vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde*, une académie de littérateurs et de savants ayant pour objet l'étude et la culture de la littérature néerlandaise.

Cette académie, dont le Roi est protecteur, comprend vingt-cinq membres titulaires, des membres honoraires, régnicoles et étrangers, et des membres correspondants régnicoles.

S. M. Léopold II désigna lui-même le premier bureau de l'Académie flamande, composé de MM. P. Willems, directeur ; J. Van Beers, vice-directeur, et F. De Potter,

secrétaire perpétuel. Le Roi procéda aussi à la nomination de dix-huit des membres titulaires. Ce furent MM. H. Claeys, L. De Hondt, J.-A. Delaet, D. Delcroix, N. De Pauw, F. De Potter, Edw. Gaillard, P. Genard, G. Gezelle, E. Hiel, Dr J. Nolet de Brauwere van Steeland, L. Roersch, M. Rooses, A. Snieders, E. Stroobant, J. Van Beers, F. Vanderhaeghen, P. Willems. Les autres nominations eurent lieu par voie élective, et furent soumises à l'approbation royale. C'est la marche qui sera suivie dans l'avenir.

Le 17 octobre 1886 se fit à Gand, au nom du Roi, dans la grande salle des fêtes de l'université, l'installation officielle de l'Académie royale flamande de langue et de littérature. A cette occasion, plusieurs discours furent prononcés; en français, par M. le chevalier de Moreau, Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics; en flamand, par le gouverneur de la Flandre orientale, M. de Kerchove, et par M. P. Willems, directeur de l'Académie.

La médaille commandée à M. Lemaire par la *Koninklijke vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde* doit servir de récompense aux vainqueurs des concours, qui d'ailleurs ont le choix entre un exemplaire en or ou sa valeur en espèces (600 francs). Jusqu'à ce jour (novembre 1888), les lauréats ont tous préféré le numéraire. Ils n'ont donc reçu, en plus de l'argent, que des médailles en bronze, dont cinq ont déjà été distribuées. M. Lemaire a, en outre, frappé une dizaine d'exemplaires pour sa satisfaction personnelle. Les coins sont la propriété de l'Académie.

Alp. de W.

N° 97, pl. LXXVIII. Dans un cercle perlé, buste en profil gauche de M. Saint-Paul de Sinçay. Sur la tranche du bras : ED. GEERTS.

Rev. Écu fantaisiste adopté par la société de la Vieille-Montagne (V. M.), placé dans une couronne formée de deux branches de laurier réunies par un large ruban se prolongeant en banderole sur laquelle se lit : LA VIEILLE MONTAGNE A SON DIRECTEUR GÉNÉRAL SAINT PAUL DE SINÇAY ❀ 1837 - 1887. Le tout limité par un cercle perlé.

Le gîte calaminaire de la Vieille-Montagne, — *Altenberg* — situé à Moresnet, ancien duché de Limbourg, donne son nom à l'une des plus importantes sociétés industrielles de la Belgique. Son exploitation remonte au moyen âge et peut-être au-delà. La calamine, en effet, mélangée au cuivre rouge et additionnée de charbon servait à fabriquer le laiton (l'*orichalque* des Grecs), métal fort répandu et qu'employaient, entre autres, les habiles artisans des bords de la Meuse pour produire les curieux objets d'art connus sous le nom de *Dinanderies*.

Mention de la mine de zinc limbourgeoise se rencontre à diverses reprises dans les anciens documents officiels depuis l'année 1435 jusqu'en 1806, époque ou le gouvernement impérial français concéda le gisement de la Vieille-Montagne à un chimiste liégeois, l'abbé Daniel Dony, avec « l'obligation de faire les épreuves qui seraient « reconnues utiles pour parvenir à réduire la calamine « à l'état métallique ».

C'était au temps où tout le monde s'inclinait devant

les volontés de Napoléon. Dony fit comme tout le monde, et, *par obéissance*, découvrit la méthode de réduction des minerais de zinc.

Ainsi que la plupart des inventeurs, Dony mourut pauvre. Dominique Mosselman reprit sa succession vers 1818. Ce fut l'héritage de ce dernier qui servit, en 1837, à constituer la Société anonyme de la Vieille-Montagne, au capital de 7 millions de francs, divisés en sept mille parts de mille francs chacune.

Malgré les efforts d'administrateurs dévoués, les débuts de la nouvelle compagnie furent difficiles; mais lorsqu'en 1846, la conduite des affaires eut été confiée à M. Saint-Paul de Sinçay, la face des choses changea complètement au plus grand bénéfice des intéressés. Lors de sa création, avec 900 ouvriers la Société produisait 1,800 tonnes par an. « Actuellement (1889 la Vieille-« Montagne possède vingt et un grands établissements, « centres d'administration, de commerce et de produc-« tion métallurgique ou minière, disséminés en Belgique, « en France, en Algérie, en Suède, en Allemagne, en « Sardaigne et en Espagne.

« Dans ces divers établissements, la Société est servie « par un personnel d'environ 250 employés de l'ordre « technique et administratif, et par 6,500 ouvriers, « affiliés à ses institutions de prévoyance ; cet effectif ne « comprenant pas les ouvriers occupés par les entrepre-« neurs qui travaillent à forfait dans ses usines. Les « salaires et appointements annuels dépassent huit « millions de francs. Les moteurs utilisés dans les « mines et usines représentent une force collective de

« 4,500 chevaux vapeur et hydrauliques, et sont au « nombre de 185.

« Enfin, la Société a vendu, en 1888, 62,000 tonnes « de zinc sous toutes les formes, brut, laminé, façonné « et oxydes (1). »

Un pareil résultat en dit plus que tous les éloges.

Aussi lorsqu'à la suite de l'exposition nationale ouverte à Bruxelles en 1880, le roi daigna conférer à M. de Sinçay le grade de commandeur de son ordre, les membres du conseil d'administration et le personnel des employés crurent-ils de leur devoir de joindre à leurs félicitations l'hommage reconnaissant d'un splendide surtout de table exécuté par la maison Froment-Meurice, de Paris.

Peu après une occasion nouvelle, le cinquantenaire de la Société, permit d'affirmer davantage encore la gratitude de tous envers l'éminent directeur général.

Le conseil décida qu'on célébrerait cet anniversaire par une fête grandiose donnée en l'honneur de M. Saint-Paul de Sinçay, et qu'une médaille, à son effigie, servirait à rappeler cette manifestation si justement flatteuse pour celui qui en était l'objet.

La fête du cinquantenaire de la fondation de la *Société anonyme des mines et fonderies de zinc de la Vieille-Montagne* eut lieu le 28 juillet 1888 dans les locaux de l'usine d'Angleur.

En présence des ouvriers d'Angleur et de Tilff, des délégués de tous les autres établissements de la com-

(1) *La Société de la Vielle-Montagne à l'Exposition universelle de* 1889, t. I, pp. 11-12.

pagnie, des membres du conseil d'administration et du collège des commissaires, M. Andéoud, président du conseil, remit à M. de Sinçay un écrin contenant un exemplaire d'or, un d'argent et un de bronze de la belle médaille gravée par M. Ed. Geerts, de Bruxelles.

Douze exemplaires en argent et cinq cents en bronze furent distribués aux administrateurs, commissaires et employés. Quant aux ouvriers ils reçurent six mille cent médailles, en cuivre doré, au même type, mais avec bélière et d'un module réduit de 9 à 5 centimètres.

Dans son discours, M. Andéoud rendit un légitime tribut d'éloges aux mérites, à l'infatigable activité et à l'absolu dévouement de M. de Sinçay, qui depuis quarante-deux ans déjà conduisait toujours à la victoire le vieux drapeau de la compagnie, et à l'initiative du philantrope éclairé à laquelle est due la création des institutions ouvrières de secours et de prévoyance, du système des primes, etc., etc., « qui sont à la fois l'honneur et la « force de la Société. »

Les récompenses obtenues par la Vieille-Montagne aux divers concours auxquels elle prit part en Belgique, en France, en Italie, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, aux États-Unis, en Portugal, en Danemark, en Autriche, ne se comptent plus. Tout dernièrement encore, à l'exposition universelle de Paris de 1889, le jury lui décerna deux grands prix : 1° partie industrielle. — Produits des mines et de la métallurgie ; 2° économie sociale. — Institutions patronales en faveur de la classe ouvrière ; et une médaille d'or pour ses habitations ouvrières.

M. Saint-Paul de Sinçay, administrateur-directeur général de la Société, est né en juillet 1815.

N° 98, pl. LXXIX. Profils gauches accolés des frères Solvay.

Lég. A ERNEST ET ALFRED SOLVAY. Sur la tranche de l'épaule : P. DUBOIS. SC.

Rev. Palme avec nœud de ruban. *Leg.* AUX | FONDATEURS | DE L'INDUSTRIE | DE LA SOUDE A L'AMMONIAQUE | CRÉATEURS DU PROCÉDÉ | SOLVAY | LE PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ | SOLVAY ET CIE. | ET DES USINES | ASSOCIÉES | 1863-1888.

En 1863, MM. Solvay établissaient à Couillet la première fabrique de soude, dite à l'ammoniaque, obtenue par l'application d'un nouveau procédé de leur invention.

Cette méthode réduit les frais de revient à tel point que la soude payée jadis 36 francs les 100 kilogrammes se vend aujourd'hui de 11 à 12 francs à peine. Une telle diminution eut pour résultat immédiat de multiplier les applications de la soude, déjà indispensable dans la verrerie, la papeterie, la savonnerie, le lavage des laines, etc., et sa fabrication par la méthode Solvay prit bientôt un étonnant développement.

Modeste à ses débuts, la Société Solvay et compagnie, dont l'administration centrale est fixée à Ixelles, compte dès à présent de nombreuses usines non seulement en Belgique, mais encore en France, en Angleterre, en

Allemagne, en Autriche, en Russie et en Amérique, et elle suffit à elle seule à la moitié de la consommation du monde entier, car son rendement colossal atteint le chiffre approximatif de 400,000 tonnes de matière par an.

A un esprit scientifique élevé et à une large entente du commerce, MM. Solvay joignent la préoccupation constante du sort de leur personnel. Aussi lorsqu'il fut question de fêter le 25e anniversaire de la constitution de la société, tous, ingénieurs, employés, ouvriers, s'empressèrent-ils, avec une touchante unanimité, d'abandonner 1 p. °/₀ de leur traitement ou de leur paye, dans le but de pouvoir faire hommage aux fondateurs d'un affectueux souvenir. L'on recueillit ainsi 18,000 francs et le 18 novembre 1888, à quatre heures de l'après-midi, tout le monde se réunissait dans la salle, brillamment décorée, de la rue Veydt, à Saint-Gilles.

M. Bister, directeur commercial, après avoir retracé l'historique de la Société et fait ressortir les avantages du procédé découvert par M. Ernest Solvay, avec la collaboration de son frère Alfred, présenta à chacun de ces messieurs, aux enthousiastes acclamations de l'assistance, un magnifique bronze dû au remarquable talent du sculpteur P. Dubois, de Bruxelles.

Cette œuvre d'art pleine de vie et de mouvement nous montre le travail recompensé sous les traits d'un génie tendant une palme à un travailleur. Plus bas se voient en un médaillon les traits des héros de la fête et l'inscription : *Aux fondateurs de l'industrie de la soude à l'ammoniaque, créateurs du procédé Solvay, le personnel de la Société et des usines associées,* 1863-1888. C'est d'après ce

médaillon que M. E. Geerts a gravé, fort habilement, la médaille que nous reproduisons ici. Il en existe plusieurs centaines d'exemplaires en bronze, quelques-uns en argent, ainsi que trois en vermeil offerts aux frères Solvay et à leur vieux père.

Un album illustré par Charlet et contenant les groupes photographiques du personnel de toutes les usines de la compagnie, depuis celle de Sibérie jusqu'à celle d'Amérique, accompagnait ces dons. M. Ernest Solvay, très ému, remercia avec effusion et un banquet de cent vingt-cinq couverts vint terminer heureusement cette fête quasi-familiale.

N° 99, pl. LXXX : ÉCOLE INDUSTRIELLE DE MORLANWELZ. Vue perpective du bâtiment. A l'exergue : 1885-1888. Sous le bâtiment : CH. WÜRDEN.

Rev. En légende semi-circulaire : * INAUGURÉE LE 8 OCTOBRE 1888 *

Dans le champ :

G. WAROCQUÉ
BOURGMESTRE

E. PENY · L. MOYAUX
ÉCHEVINS.

G. LAURENT · A. DULIÈRE · P. DUBAR.
C. WILLAME · J. DELFOSSE
D. BOUGARD · A. DEBAY · A. GODEAU
CONSEILLERS.

O. HURINONT
SECRÉTAIRE.

Au dessous les armes de Morlanwelz, sommées d'une couronne tourrelée avec banderole portant A. W. — DOTAVIT, Arthur Warocqué dota.

En légende circulaire inférieure, à gauche des armoiries : A. SIMON ARCH ; à droite : A. GODEAUX DIR.

La commune de Morlanwelz doit nombre de bienfaits à la généreuse initiative de la famille Warocqué. La médaille que nous venons de décrire consacre le souvenir de l'un des plus méritants : l'érection, place du Préau, à l'entrée de la rue de la Chaussée, d'un vaste bâtiment destiné à servir de local à une école industrielle.

« Le but de ces sortes d'institutions est de donner à « l'ouvrier une instruction scientifique qu'il ne peut « acquérir dans l'atelier, de développer son intelligence « en l'initiant à la connaissance des lois générales qui « président aux transformations de la matière, afin de « le soustraire graduellement à la tyrannie de la routine « et de leur procurer les moyens d'augmenter la valeur « économique de son travail et d'améliorer, par cela « même, sa condition matérielle (1). »

La création d'une école industrielle à Morlanwelz, où existait déjà depuis 1866 une école de dessin due aux efforts de M. Léon Warocqué, fut décidée, à l'unanimité, sur la proposition du bourgmestre, M. Arthur Warocqué, dans la séance du conseil communal, le 26 mai 1871. Le 17 octobre suivant un arrêté royal vint donner à cette décision la confirmation officielle.

(1) A. GODEAUX, *Notice sur l'école industrielle de Morlanwelz*, p. 7.

Les cours de l'école qui, au début, étaient suivis par une cinquantaine de personnes au plus, virent bientôt leur population augmenter au point que les locaux qui leur étaient affectés devinrent d'une insuffisance absolue.

M. A. Warocqué, fier à juste titre de la réussite de sa tentative, résolut alors de parfaire son œuvre d'une façon définitive. Il vendit à l'État, à la province et à la commune, pour 120,000 francs l'école des filles qui lui appartenait et fit à la commune de Morlanwelz le don gracieux de cette somme à seule fin de construire un bâtiment uniquement destiné à loger l'école industrielle. Malheureusement la mort vint, en 1880, enlever le généreux donateur dont l'entreprise serait peut-être restée inachevée, si ses collaborateurs, résolus à respecter ses volontés, n'avaient trouvé un concours effectif et empressé chez madame veuve Warocqué ainsi que chez ses fils Georges et Raoul

Grâce à la bonne entente de tous, le nouvel édifice, commencé vers 1886, sur les plans de l'architecte A. Simon, fut solennellement inauguré le 8 octobre 1888 en présence de M. Frison, faisant fonctions de gouverneur, de M. l'inspecteur général Rombaut, des membres de la députation permanente du Hainaut, des autorités communales, etc., etc.

A cette occasion, M. le représentant Georges Warocqué, bourgmestre de Morlanwelz, fit frapper la médaille, qui fait l'objet de cet article, pour être distribuée aux personnes présentes. Elle est l'œuvre d'un graveur expérimenté, M. Ch. Würden, de Bruxelles. Il en existe soixante-dix exemplaires en bronze, cinquante en argent,

deux en argent doré et trois en or. Ces dernières appartiennent à Mme A. Warocqué et à ses fils.

L'école de Morlanwelz, fréquentée par six cents dix élèves, compte actuellement quinze professeurs réguliers recrutés parmi le personnel des établissements industriels des environs, Mme veuve Warocqué et M. G. Warocqué versent chaque année dans la caisse communale une somme de 25,000 francs pour aider la commune à subvenir aux frais d'instruction qui lui incombent. L'école industrielle est en outre subventionnée par l'État, la province et les sociétés de Mariemont et de Bascoup; aussi peut-elle faire face à toutes les dépenses ordinaires.

L'école de Morlanwelz a participé à plusieurs expositions. En 1876 elle remporta une médaille d'argent de 2e classe à l'exposition d'hygiène et de sauvetage de Bruxelles, une autre médaille d'argent lui fut décernée à l'exposition internationale d'Anvers, en 1885; enfin, seule, croyons-nous, parmi ses congénères de Belgique, elle obtint à l'exposition universelle de Paris de 1889 la médaille d'or, et de plus une médaille d'argent pour sa section d'apprentissage.

ALP. DE W.

N° 100, pl. LXXXI. Dans un cercle perlé la tête, en profil droit, du professeur Louis Trasenster. Sous la coupure du cou ED. GEERTS. F.

Rev. En légende circulaire, limitée par un cercle de perles : CINQUANTENAIRE · DE · LA · FONDATION · DE · L'ECOLE · DES · ARTS · ET · MANUFACTURES · ET · DES · MINES DE · LIEGE. Dans le champ, en quatre lignes A | LOUIS TRASENSTER | SES ELEVES ET | AMIS. Au dessous le perron de de Liége, accosté des lettres L. G., ayant à droite et à gauche divers emblêmes : une tête de Minerve, un vase antique, etc., le tout séparé de la légende circulaire par une double palme formée de deux branches de palmier, d'une branche de laurier et d'une branche de chêne réunies par un nœud de ruban auquel sont appendus une lampe et quatre outils d'ouvrier mineur.

L'université de Liége dont la création avait été décidée par le roi des Pays-Bas, Guillaume Ier, le 25 septembre 1816, fut définitivement installée un an après jour pour jour.

Dès le mois d'octobre 1825 une école des mines lui fut adjointe, mais elle n'eut guère de succès. Ce ne fut qu'après la régularisation du service des mines, en 1831, et alors que le projet de l'établissement d'une école polytechnique eût été complètement abandonné, que la loi du 27 septembre 1835 vint en déterminer sérieusement l'organisation. On y devait enseigner l'exploitation des mines, la métallurgie et la géométrie descriptive avec applications spéciales à la construction des machines.

L'arrêté organique du 27 septembre 1836 réunit ces divers cours à la faculté des sciences, sous le titre : d'École des Arts et Manufactures et des Mines.

Ce fut à l'occasion du cinquantenaire de l'existence de cette école que l'association des ingénieurs, ses anciens élèves, organisa des fêtes à Liége, en 1886. Une séance solennelle réunit le 24 octobre les membres de la société, et son président, M. Trasenster, retraça, dans un éloquent discours, l'histoire des cinquante années écoulées. M. d'Andrimont, bourgmestre, rendit ensuite un juste tribut d'hommages à l'École et à son corps enseignant aussi savant que dévoué.

Les étudiants de l'École des mines avaient eu l'heureuse idée de rehausser l'éclat de cet anniversaire par une manifestation en l'honneur de M. Trasenster, inspecteur des études depuis quarante ans déjà.

A la suite de la séance solennelle de l'association des ingénieurs, l'érudit professeur reçut des mains de M. Henri Lambert, président du comité organisateur, un exemplaire en or fin, un en argent et un en bronze d'une médaille à son effigie. C'est celle que nous venons de décrire. M. Lambert fit ressortir en quelques paroles émues tous les titres qu'avait M. Trasenster à l'affection et à la reconnaissance de ses nombreux élèves. Un banquet réunit ensuite professeurs, ingénieurs et étudiants dans une fraternelle intimité.

Recteur de l'université en 1880 et en 1886, commandeur de l'ordre de Léopold, chevalier de Charles III d'Espagne, officier de la couronne de chêne des Pays-Bas, officier de la couronne d'Italie, membre de la commission

des *Annales des travaux publics* et du comité de rédaction de la *Revue universelle des mines*, Jean-Louis Trasenster était originaire de Beaufays. Il naquit le 10 février 1816, l'année même où fut décidée la création de l'université de Liége. Toutes ses études se firent dans cette ville. A l'âge de vingt-deux ans il obtint le diplôme de conducteur des mines et fut nommé sous-ingénieur le 26 mars 1842, alors que depuis deux ans déjà il était attaché à l'École des mines en qualité de répétiteur, chargé du cours de statique élémentaire. Le 7 novembre 1844 on lui confia le cours d'exploitation des mines et dix mois plus tard il fut appelé à suppléer le professeur Lemaire comme inspecteur de l'école préparatoire. Enfin, le 26 avril 1849, le titre d'inspecteur des études pour la section d'application des Écoles spéciales, fonctions qu'il remplissait à titre personnel depuis le 23 octobre 1846, lui fut officiellement reconnu.

Sa nomination de professeur extraordinaire remonte au 23 avril 1846. Le 5 octobre 1849 il obtint le titre d'ingénieur honoraire, la même année il devint secrétaire académique et le 24 septembre 1855 professeur ordinaire. Enfin, il participa en qualité de membre du jury international aux expositions de Londres et de Paris, en 1862 et 1867.

Depuis 1847, date de la fondation de l'Association des ingénieurs sortis de l'École des mines de Liége, M. Trasenster fut chaque année et jusqu'à sa mort, arrivée le 1er janvier 1887, élu président de cette société.

Les publications du regretté professeur sont assez

nombreuses, elles ont trait aux sciences appliquées à l'industrie, à l'enseignement et à la politique (1).

Cinq à six cents exemplaires, en bronze, de la médaille à l'effigie de M. Trasenster, ont été frappés par E. Geerts, qui en avait aussi gravé les coins. C'est l'une des ultimes œuvres dues au burin facile de cet artiste trop tôt enlevé à son art. M. Edouard Louis Geerts, élève du sculpteur Van der Stappen, est décédé à Ixelles, le 24 novembre 1889, à peine âgé de quarante-trois ans. Ses toutes dernières médailles, inspirées de Roty et de la nouvelle école française, marquent un progrès sensible et faisaient des mieux augurer de l'avenir de leur auteur; aussi la mort de Geerts est-elle une perte sérieuse pour l'art de la gravure en médailles, lequel, trop peu apprécié et bien mal encouragé par le gouvernement, ne compte plus guère en Belgique que quelques rares adeptes de mérite.

L'œuvre de M. Ed. Geerts était considérable déjà puisque la liste qu'a bien voulu nous communiquer sa veuve ne compte pas moins de quarante-quatre numéros. Dressée sans ordre chronologique, nous regrettons que cette nomenclature des médailles et jetons gravés par Geerts ne soit ni assez précise ni assez détaillée pour pouvoir être utilement reproduite dans ce volume où elle aurait fait suite à l'œuvre numismatique de Constant Jehotte publiée, jadis, par M. C. Picqué, à la page 137 des *Médailles historiques de Belgique.*

(1) L'on peut consulter sur ces publications, A. Le Roy, *Liber memorialis. L'Université de Liége depuis sa fondation*, in-8°, Liége, 1869.

N° 101, pl. LXXXII. Buste en profil droit du comte Maurin de Nahuys. Sous la tranche du bras : FERNAND DUBOIS; en légende circulaire : AU COMTE MAURIN DE NAHUYS · SES CONFRERES ET AMIS. Dans le champ, derrière le buste : M | DCCC | XC | ·:·.

Rev. Au fond, un monument élevé à la science par l'intelligence humaine et à l'édification duquel le comte de Nahuys a contribué, pour sa part, en y apportant plusieurs pierres sur lesquelles on lit : NUMISMATIQUE, HISTOIRE, ARCHEOLOGIE, HERALDIQUE. A la base du bâtiment, à gauche, se voient un buste de Minerve et une lampe romaine personnifiant l'Archéologie, puis un parchemin aux armes des Nahuys, emblême de l'Héraldique (1). A droite un livre ouvert, le livre de l'Histoire, portant sur ses feuillets les titres des principaux ouvrages du comte : HIST. NUM · DE HOLLANDE — MEDAILLES JETONS INEDITS — UNIFORMITÉ MONETAIRE — LE HERAUT D'ARMES — HENRI DE NASSAU. Au premier plan une table supportant des parchemins, un encrier, des monnaies, enfin, plus avant encore, à droite, un arbre où la Renommée pourra un jour cueillir des palmes pour l'auteur de tant de savants travaux.

Maurin-Théodore-Corneille-Florent-Napoléon, comte de Nahuys, descendant de l'ancienne et illustre maison

(1) Écartelé d'or et de gueules (principauté d'Ahaus); sur le tout coupé : *a.* d'or à sept burelles d'azur au lion de gueules couronné d'or brochant sur le tout (comté de Horstmar), *b.* d'argent au château à trois tours de gueules (seigneurie de Borken). L'écu sommé de la couronne de prince.

souveraine de Horstmar-Ahaus-Nahuys, en Westphalie, est né à Utrecht, le 4 novembre 1832 (1).

En 1871, le comte Maurin de Nahuys fut obligé de quitter son pays natal pour chercher dans un climat plus doux, le rétablissement d'une santé qu'il avait gravement compromise en se dévouant pour secourir les nombreuses victimes des inondations de 1855, et les malheureux frappés par la terrible épidémie cholérique qui sévit avec tant de violence aux Pays-Bas pendant l'année 1866. Il se rendit d'abord à Wiesbaden et depuis longtemps déjà il s'est définitivement fixé à Bruxelles.

Nommé associé étranger de la Société royale de numismatique de Belgique, le 6 juillet 1857, élu, huit ans plus tard, membre honoraire, le comte de Nahuys rendit d'importants services à ce cercle scientifique.

Aussi le 7 juillet 1872, l'assemblée générale décida-t-elle qu'une médaille spéciale lui serait offerte « comme témoignage particulier de gratitude » et l'année suivante lui vota-t-elle, par acclamation, un jeton de présence en or « pour le zèle intelligent et le dévouement hors ligne « dont il n'a cessé de donner des preuves dans l'intérêt « de la Société » (2).

(1) Pour la généalogie de la maison Horstmar-Ahaus-Nahuys, *voir Almanach de Gotha, des familles comtales*, 1869. RIETSTAP, *Wapenboek van der Nederlandschen Adel*. H. GROTE, *Stammtafeln*. A. FAHNE, *Forschungen*, II Band, 1e Heft. *Die Dynasten und Grafen v. Horstmar und Ahaus oder Nahaus*. Dr C. TUCKING, *Geschichte der Herrschaft und der stadt Ahaus*, et les deux notices du comte MAURIN DE NAHUYS, *Statu familiæ*, in-8°, Bruxelles 1885, et *De waarheid over de familie Nahuys en van Nahuys*, in-8°, La Haye, 1889.

(2) La première de ces médailles est en vermeil, et porte au droit une

Les travaux du comte Maurin de Nahuys sont aussi nombreux que variés. En dehors de sa collaboration à diverses publications périodiques de la France, de l'Italie, de la Belgique, de l'Autriche, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Prusse, on a de lui : *Histoire numismatique du royaume de Hollande sous le règne du roi Louis-Napoléon*, un vol. in-4° avec 14 planches, Amsterdam, 1858 ; *Histoire numismatique de la Hollande pendant sa réunion à l'empire français*, un vol. in-4° avec 16 planches, Utrecht, 1863. — *Médailles et jetons inédits relatifs à l'histoire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, 4 séries in-8°, avec 40 planches, Bruxelles, 1873-1882 (extrait de la *Revue belge de num.*) ; *État de la question de l'uniformité des monnaies, des poids et mesures, traité économique et statistique*, in-8°, Utrecht, 1865 ; *De l'établissement d'une monnaie universelle*, in-8°, Utrecht, 1865 ; *La question de l'uniformité internationale des monnaies considérée au point de vue historique*, in-8°, Utrecht, 1869 ; *La réforme monétaire de l'Allemagne considérée au point de vue national et international*, in-8°, Utrecht, 1870 ; *Die Münzreform Deutschlands vom nationalen und internationalen Standpunkt betrachtet*, in-8°, Utrecht, 1870 ; *Memorandum an die*

tête de Minerve, en profil gauche, et, au revers, buriné dans le champ : *La Société royale de Numismatique de Belgique au comte Maurin Nahuys, membre honoraire, séance du 7 juillet* 1872. Quant au jeton d'or il est semblable à ceux de bronze, au type de van Berckel, distribués à tous les membres présents à l'assemblée générale de 1873. Le revers présente au centre l'inscription : *Au comte Maurin Nahuys, voté par acclamation*, 6 *juillet* 1873. (*Revue belge de numismatique*, t. XXVIII, p. 335 et t. XXIX, p. 566.)

verschiedenen deutschen Regierungen über die Nickelscheidemünzen, Wiesbaden, 1871; *De Nederlandsche muntvraag in betrekking tot de internationale Muntcirculatie*, in-8°, Amsterdam, 1873; *Kort historisch overzigt van de Spaansche Staats-Omwenteling van september* 1868, in-8°, Utrecht, 1868; *Bref recueil du vouaige de Monseigneur le comte de Nassau devers l'Empereur nostre Sire et passage par Bourgogne et France* (1533), précédé d'une notice biographique et suivi de notes explicatives, in-4° avec 2 planches, Bruxelles, 1874; *Les armes du comte Bathor, baron de Simolin*, avec notice historique et généalogique sur cette illustre maison, in-8° avec planche, Utrecht, 1871; *Statu familiae*, in-8°, Bruxelles, 1885; *De Waarheid over de familie Nahuys en van Nahuys*, in-8°, La Haye, 1889.

Quelques-uns de ces volumes ont eu les honneurs de la traduction. L'infatigable ardeur au travail du comte de Nahuys, sa science justement appréciée du monde savant, la part qu'il prit au projet d'organisation de la conférence monétaire internationale qui se réunit, en 1867, à Paris et dont il aurait été, ainsi que le remarquent MM. Bouton, Cumont, Alberdingk-Thijm, etc., dans l'adresse que l'on verra plus loin, « le vrai promoteur », portèrent au loin la réputation de notre confrère et lui valurent diverses distinctions, telles que décorations, médailles de mérite, etc., comme aussi l'honneur d'être élu membre honoraire, effectif ou correspondant d'un grand nombre de sociétés scientifiques parmi lesquelles nous citerons un peu au hasard :

La Société « voor Volkslijt » à Amsterdam, la Société

historique, à Utrecht, la Société néerlandaise de Statistique, la Société française d'archéologie, l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg, l'Académie d'archéologie de Belgique, la Société impériale et royale Adler, à Vienne, etc., etc.

M. de Nahuys fut encore fondateur et membre du comité de rédaction du « Héraut d'armes », membre du conseil d'administration de l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales, fondateur et secrétaire général de la commission internationale pour l'uniformité monétaire, secrétaire de section au congrès archéologique d'Anvers, en 1867, membre du conseil de présidence de la Société archéologique et historique de Nassau, à Wiesbaden, vice-président du meeting annuel du Royal archœological Institute of Great Britain and Ireland, à Norwich, en 1889, etc., etc.

Membre fondateur de la Société d'archéologie de Bruxelles constituée en 1887, le comte Maurin de Nahuys en accepta la présidence pour l'année 1889. Homme d'activité et de tact, le nouveau président sauva la jeune Société d'une mort prématurée dont la menaçaient, un moment, de regrettables dissentiments, aujourd'hui heureusement oubliés (1).

Ce fut au cours de cette même année 1889 que quelques amis du comte Maurin de Nahuys résolurent d'offrir au savant archéologue un souvenir durable de leur affec-

(1) Au mois de février 1889 lorsque le comte de Nahuys prit en main la direction de la Société elle se composait de 139 membres; elle en comptait 295 alors que onze mois plus tard il quitta le fauteuil de la présidence. Cette simple constatation dispense de tout commentaire.

tion et de leur estime scientifique. Or, qu'offrir à un numismate sinon une médaille? A l'initiative de MM. Bouton, G. Cumont, P. Saintenoy, etc., des listes de souscription furent mises en circulation. Elles reçurent partout le meilleur accueil et la manifestation projetée en l'honneur du comte de Nahuys revêtit bientôt un caractère vraiment international. Quelques mois plus tard, le 7 mai 1890, une soixantaine d'amis et de savants, réunis chez le comte de Nahuys, lui remettaient un exemplaire en vermeil, un en argent et un en bronze de son portrait, artistiquement gravé par M. F. Dubois, jeune sculpteur de mérite auquel on doit déjà la jolie médaille de L. F. G. Baby, président de la Société de numismatique de Montréal. Un des membres du comité organisateur donna alors lecture d'une adresse des plus flatteuses pour le héros de cette fête, dont l'amitié faisait tous les frais; aussi ne pouvons nous résister au plaisir de reproduire ces quelques lignes, juste hommage rendu à un savant, trop modeste, par ses confrères de tous pays :

« Monsieur le Comte de Nahuys et bien cher ami,

« Les services éminents rendus par vous aux sciences « historique, archéologique, numismatique et héraldique, « si hautement appréciés partout, ont inspiré a plusieurs « de vos confrères l'idée de faire frapper une médaille en « votre honneur. Notre initiative a été couronnée d'un « plein succès, de nombreux savants et amis de divers « pays ayant désiré s'associer à cette manifestation « devenue par là internationale.

« Vos remarquables travaux scientifiques vous ont

« acquis une réputation méritée et personne n'a oublié « que vous êtes le vrai promoteur de la Conférence monétaire internationale réunie en 1867, à Paris.

« D'un autre côté l'affabilité de votre caractère et votre « inépuisable complaisance vous ont valu des amis sincères et dévoués.

« Nous avons l'honneur de vous offrir, avec la liste des « souscripteurs, un exemplaire en vermeil et un en « argent de la médaille à votre effigie, que nous vous « prions d'accepter comme un témoignage de l'estime et « de la sympathie dont vous êtes l'objet de la part de tous.

« Nous avons eu l'honneur — honneur qui vous revient « tout entier, — de voir s'associer à nous, en ces circonstances, S. A. R. Mgr le prince Philippe duc de Saxe-« Cobourg-Gotha, des institutions publiques comme la « Bibliothèque royale de Belgique, la Commission des « monnaies du royaume des Pays-Bas, le Cabinet royal « des médailles, à la Haye, ainsi que de hautes personnalités comme le bourgmestre de Bruxelles, M. Buls. « Enfin, l'exécution de la médaille a été confiée au burin « d'un artiste distingué, M. Fernand Dubois, qui en a « fait une œuvre des plus réussies. »

« Bruxelles, le 7 du mois de mai 1890. »

Suivent les signatures des membres du comité MM. P. Alberdingk-Thijm, V. Bouton, J. Chautard, G. Cumont, J. Dirks, Dumoulin, van Dyk van Matenesse, J. Th. de Raadt, P. Saintenoy, T. Schön, baron de Starkenfels, J. W. Stephanik et les noms de tous les souscripteurs.

M. F. Dubois a livré au comité organisateur une médaille en vermeil, douze en argent et cent onze en bronze, il a frappé en outre, pour son compte personnel, une soixantaine d'exemplaires de bronze.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

GRAVEURS CITÉS DANS CE VOLUME

A. B. Initiales d'Auguste Brichaut qui dirigea la fabrication des médailles dont il est question aux pages 107, 178 et 184; planches XLVII n° 57, LXXI n° 87 et LXXIII n° 90.

Baetes (F.). Pages 12, 52, 77 et 152; planches V, XXV, XXXVI et LXII.

Danse (J.). Pages 38 et 111; planches XX n° 25 et XL.

Daxbek (Ph.). Page 155; planche LXIII n° 75.

Dryefondt (E.). Page 191; planche LXXVI.

Dubois (F.). Page 213; planche LXXXII.

Dubois (P.). Page 203; planche LXXIX.

Fisch (A.). Pages 30, 37, 79, 142, 156, 157 et 187; planches XVII n° 19, XIX, XXXVII, LVIII n° 70, LXIII n° 76, LXIV et LXXIV.

Geefs (A.). Page 24; planche XIII.

Geerts (E.). Pages 41, 43, 67, 81, 85, 95, 106, 113, 158, 159, 171, 179, 199 et 209; planches XXI n° 25, XXII, XXXI, XXXVIII n° 44, XXXIX, XLIII n° 51, XLVII n° 56, L, LXV n° 78, LXV n° 79, LXIX, LXXII, LXXVIII et LXXXI.

Jehotte (C.). Pages 23, 25, 32, 56, 71, 109, 124, 128 et 135; planches XII, XIV, XVII n° 20, XXVI n° 51, XXVIII, XLVIII, LIII, LV, LVIII n° 69.

Jouvenel (A.). Page 14; planche VII.

Le Maire (V.). Pages 39, 163, 165, 176 et 197; planches XX n° 24, LXVII, LXVIII n° 82, LXXI n° 86, LXXVII, n° 96.

Scharff (A.). Page 144; planche LIX.

Stordeur (J.). Pages 28 et 65; planches XVI et XXIX.

Tasset (Em.). Pages 38 et 117; planches XX n° 23 et LI.

Veyrat (A.-H.). Page 96; planche XLIII n° 52.

Wiener (C.). Pages 8, 10, 15, 19, 20, 22, 27, 47, 49, 58, 61, 62, 75, 97, 99, 103, 121, 130, 132, 156 et 194; planches II, IV, X n° 10, X n° 11, XI n° 13, XV, XXIII, XXIV n° 28, XXVI n° 32, XXVII, XXVIII, XXXIV, XLIV, XLV, XLVI, LIII, LVI, LXI et LXXVII n° 95.

Wiener (J.). Pages 5, 87, 175 et 181; planches I, XL, LXX et LXXIII n° 89.

Wiener (L.). Pages 5, 9, 13, 17, 21, 35, 50, 65, 69, 87, 89, 119, 127, 128, 147 et 161; planches I, III, VI, IX, XI n° 12, XVIII, XXIV n° 29, XXX, XXXII, XL, XLI, LII, LIV, LV, LX, LXVI.

Wurden (Ch.). Pages 75, 83, 91, 93, 168, 173, 181, 188, 189, 209; planches XXXV, XXXVIII n° 45, XLII n° 49, XLII n° 50, LXVIII n° 83, planche non numérotée, LXXIII n° 89, LXXV n° 92, LXXV n° 93 et LXXX.

TABLE DES MATIÈRES

Nota. — Les lettres C. P, A. B, G. C, A. de W, sont les initiales des noms des auteurs, MM. Camille Picqué, Auguste Brichaut, Georges Cumont et Alphonse de Witte.

	Pages.	Planches.
Introduction (C. P.)	1	
Léopold Ier et Louise, reine des Belges, enterrés à Laeken (C. P.)	5	I n° 1
Dechamps, archevêque de Malines (C. P.)	8	II — 2
Mariage du comte de Flandre (C. P.)	9	III — 3
Engelbert Sterckx, archevêque de Malines (C. P.)	10	IV — 4
Même sujet (C. P.)	12	V — 5
Congrès international d'archéologie, à Anvers, en 1866 (C. P.)	13	VI — 6
Général baron Chazal (C. P.)	14	VII — 7
Alexandre Rodenbach (C. P.)	15	VIII — 8
Baron Leys (C. P.)	17	IX — 9
Mullié, bourgmestre de Saint-Genois (C. P.)	19	X — 10
Le chevalier E. Pycke d'Ideghem (C. P.)	20	X — 11
Médaille de récompense aux élèves des écoles de dessin (C. P.)	21	XI — 12
Van Humbeeck, grand-maître national de Belgique (C. P.)	22	XI — 13
Joseph Lebeau (C. P.)	23	XII — 14
Festival annuel de musique classique (C. P.)	24	XIII — 15
Musiciens belges (C. P.)	25	XIV — 16
Maison d'arrêt à Arlon (C. P.)	27	XV — 17
Auguste Royer (C. P.)	28	XVI — 18

	Pages.	Planches.
Jeton de présence de l'Administration communale de Bruxelles (C. P.)	30	XVII n° 19
Léonard Jehotte (C. P.)	32	XVII — 20
Avertissement (A. B.)	33	» »
Léopold II (A. B.)	35	XVIII — 21
Pierre Van Humbeeck (A. B.)	37	XIX — 22
Union des artistes liégeois (A. B.)	38	XX — 23
Jos.-François Kluyskens (A. B.)	39	XX — 24
Statue de Léopold Ier, à Namur (A. B.)	41	XXI — 25
Statue de François Servais (A. B.)	43	XXII — 26
P. Douterluigne (A. B.)	47	XXIII — 27
Banque Nationale, à Bruxelles (A. B.)	49	XXIV — 28
Statue de Hans Memline (A. B.)	50	XXIV — 29
Congrès géographique, à Anvers (A. B.)	52	XXV — 30
John Cockerill (A. B.)	56	XXVI — 31
Jean Wautelet (A. B.)	58	XXVI — 32
Inauguration des arches de la Senne (A. B.)	61	XXVII — 33
Jules Bara (A. B.)	62	XXVIII — 34
Baron Jules d'Anethan (A. B.)	63	XXIX — 35
Nicaise de Keyser (C. P.)	65	XXX — 36
Congrès international d'anthropologie, à Bruxelles (C. P.)	67	XXXI — 37
Bourse d'Anvers (A. B.)	69	XXXII — 38
Statue de Charlemagne, à Liége (A. B.)	71	XXXIII — 39
Statue de Léopold Ier, à Anvers (C. P.)	73	XXXIV — 40
Congrès humanitaire, à Bruxelles (C. P.)	75	XXXV — 41
Visite de la famille royale, à Anvers (C. P.)	77	XXXVI — 42
De Morgenstar, jubelfeest (C. P.)	79	XXXVII — 43
Mariage du prince Philippe de Saxe avec la princesse Louise (C. P.)	81	XXXVIII — 44
Jubilé de Saint-Rombaut (C. P.)	83	XXXVIII — 45
Prestation de serment du roi Léopold II (C. P.)	85	XXXIX — 46
Louise-Marie, reine des Belges (C. P.)	87	XL — 47
Inauguration du conservatoire royal de musique, à Bruxelles (C. P.)	89	XLI — 48
Conférence de l'Afrique centrale (C. P.)	91	XLII — 49
Sylvain van de Weyer (C. P.)	93	XLII — 50

	Pages.	Planches.
Même sujet (C. P.)	95	XLIII n° 51
Veyrat, graveur (C. P.)	96	XLIII — 52
Usine à gaz, à Bruxelles (C. P.)	97	XLIV — 53
Exposition d'hygiène et de sauvetage (C. P.)	99	XLV — 54
Le lieutenant général Renard (C. P.)	103	XLVI — 55
Statue de Léopold Ier, à Mons (C. P.)	106	XLVII — 56
Même sujet (inauguration) (C. P.)	107	XLVII — 57
Conservatoire royal de musique, à Liége (C. P.)	109	XLVIII — 58
Œuvre de l'Afrique centrale (C. P.)	111	XLIX — 59
Rubens, 3e centenaire de sa naissance (C. P.)	113	L — 60
Ferdinand Piercot (C. P.)	117	LI — 61
Edouard Pécher (C. P.)	119	LII — 62
Dumortier (C. P.)	121	LIII — 63
Institution du Ministère de l'Instruction publique (C. P.)	124	LIII — 64
Noces d'argent de Léopold II et de Marie-Henriette (C. P.)	127	LIV — 65
Centenaire de la Société d'émulation de Liége (C. P.)	128	LV — 66
Boyaval, sénateur (C. P.)	130	LVI — 67
Astruc, grand rabbin de Belgique (C. P.)	132	LVII — 68
Combat de Sainte-Walburge et reddition de la citadelle de Liége (C. P.)	135	LVIII — 69
Le palais de justice de Bruxelles (C. P.)	142	LVIII — 70
Mariage de l'archiduc Rodolphe et de la princesse Stéphanie (C. P.)	144	LIX — 71
Henri Conscience (C. P.)	147	LX — 72
Gustave Sabatier (C. P.)	150	LXI — 73
Société des architectes anversois (C. P.)	152	LXII — 74
50e anniversaire du grand serment des archers de Bruxelles (G. C.)	155	LXIII — 75
Visite du roi des Pays-Bas, Guillaume III, à Bruxelles (G. C.)	156	LXIII — 76
Même sujet (G. C.)	157	LXIV — 77
Visite du roi et de la reine des Belges à l'exposition d'Amsterdam (G. C.)	158	LXV — 78

	Pages.	Planches
Bruxelles visité par le roi et la reine des Pays-Bas (G. C.)	159	LXV n° 79
Mort de Charles Rogier (A. de W.)	161	LXVI — 80
Statue de Liévin Bauwens (A. de W.)	163	LXVII — 81
Port de Gand (A. de W.)	165	LXVIII — 82
L'Union pharmaceutique de Charleroi à D. Van Bastelaer (A. de W.)	168	LXVIII — 83
La Legia à T. Radoux (A. de W.)	171	LXIX — 84
Chalon, élu président d'honneur à vie de la Société royale de numismatique (A. de W.)	173	pl. non numér.
Prison de Saint-Gilles (A. de W.)	175	LXX — 85
Isidore Neelemans (A. de W.)	176	LXXI — 86
Cinquantenaire de Léopold II (A. de W.)	178	LXXI — 87
P. J. Van Beneden (A. de W.)	179	LXXII — 88
J. Stas (A. de W.)	181	LXXIII — 89
Congrès de la fédération des sociétés d'archéologie de Belgique (A. de W.)	184	LXXIII — 90
Hôtel communal de Schaerbeek (A. de W.)	187	LXXIV — 91
Tirs et jeux populaires, à Bruxelles (A. de W.)	188	LXXV — 92
Même sujet (A. de W.)	189	LXXV — 93
Statue de Breidel et de Coninc (A. de W.)	191	LXXVI — 94
A. Burggraeve (A. de W.)	194	LXXVII — 95
Médaille de l'Académie flamande (A. de W.)	197	LXXVII — 96
Saint-Paul de Sinçay (A. de W.)	199	LXXVIII — 97
Ernest et Alfred Solvay (A. de W.)	203	LXXIX — 98
École industrielle de Morlanwelz (A. de W.)	205	LXXX — 99
L. Trasenster (A. de W.)	209	LXXXI — 100
Comte Maurin de Nahuys (A. de W.)	213	LXXXII — 101
Liste alphabétique des graveurs dont certaines œuvres sont reproduites dans ce volume	221	

N° I

Régne de Léopold I.

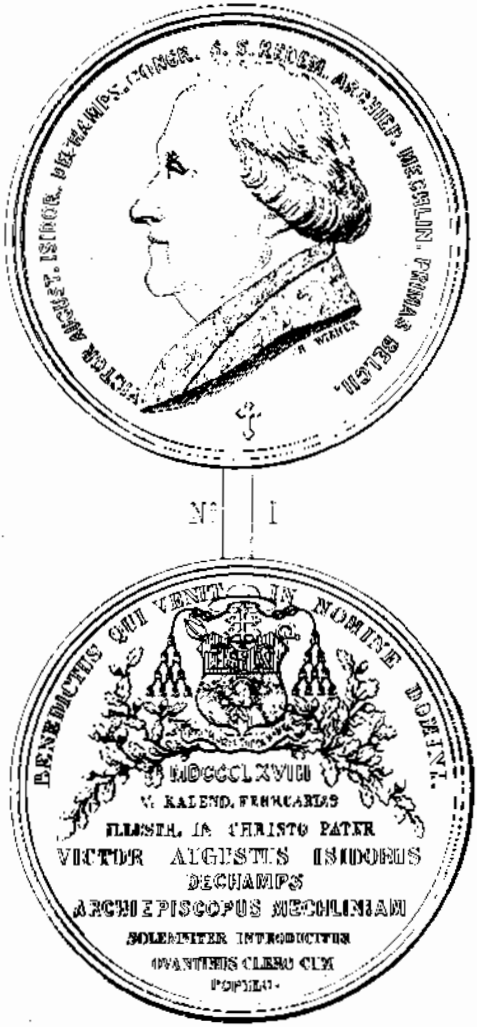

Régne de Léopold II.

Ch. Ongrand S.

N° II

Régne de Léopold II

Ch. Guéquen Sc

N° IV

Règne de Léopold I.

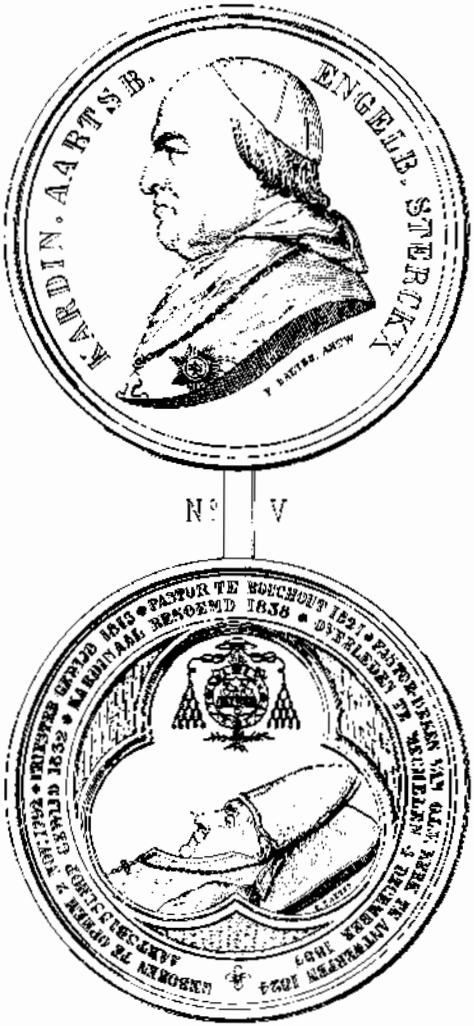

Règne de Léopold II

Digitized by Google

Règne de Léopold II

Ch. Lefebvre Sc.

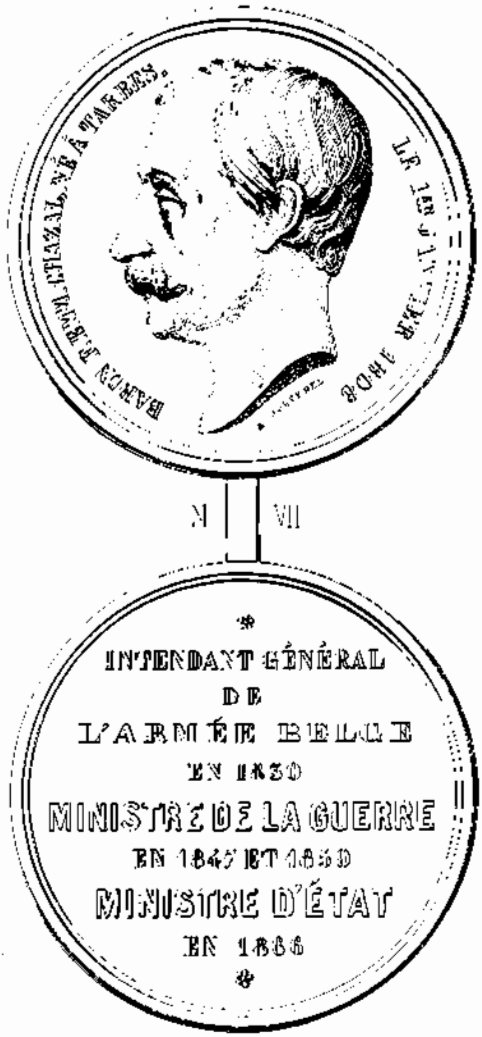

Règne de Léopold II.

Règne de Léopold II.

N°

Ch. Lefèvre Sc.

Règne de Léopold II.

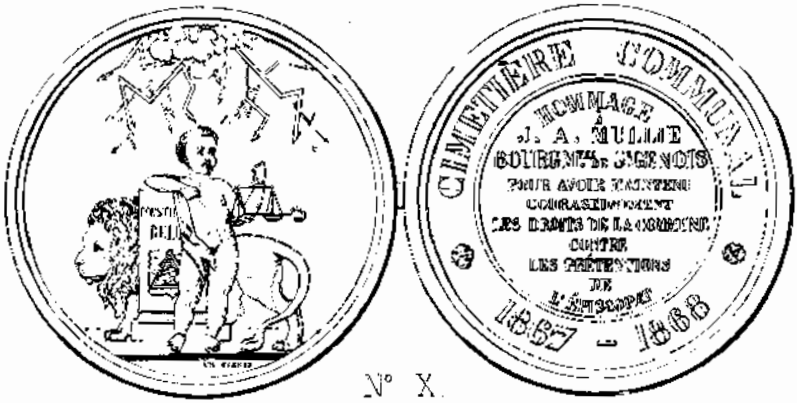

N° X.

N° XI.

Régne de Léopold II.

(H. Dugniolle Sc.)

N° XII

N° XIII

Régne de Léopold II.

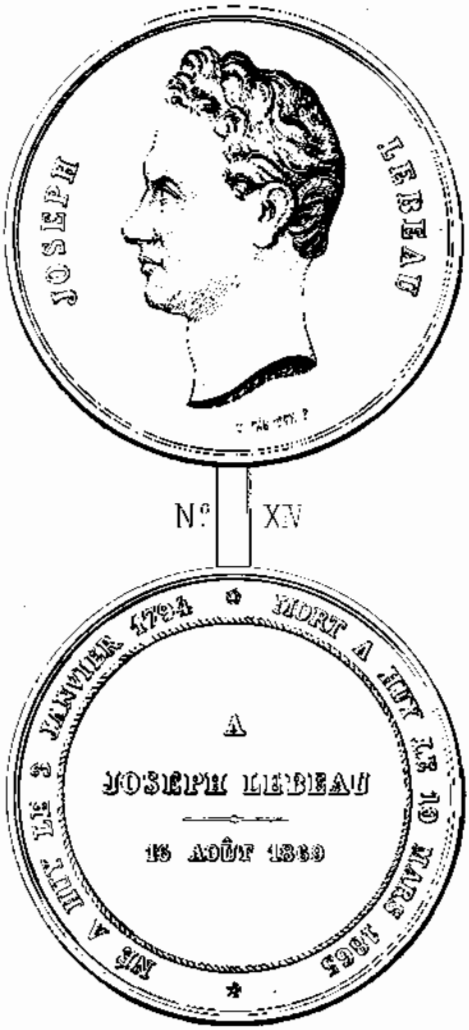

Règne de Léopold II.

Ch. Cinglu ra Sc.

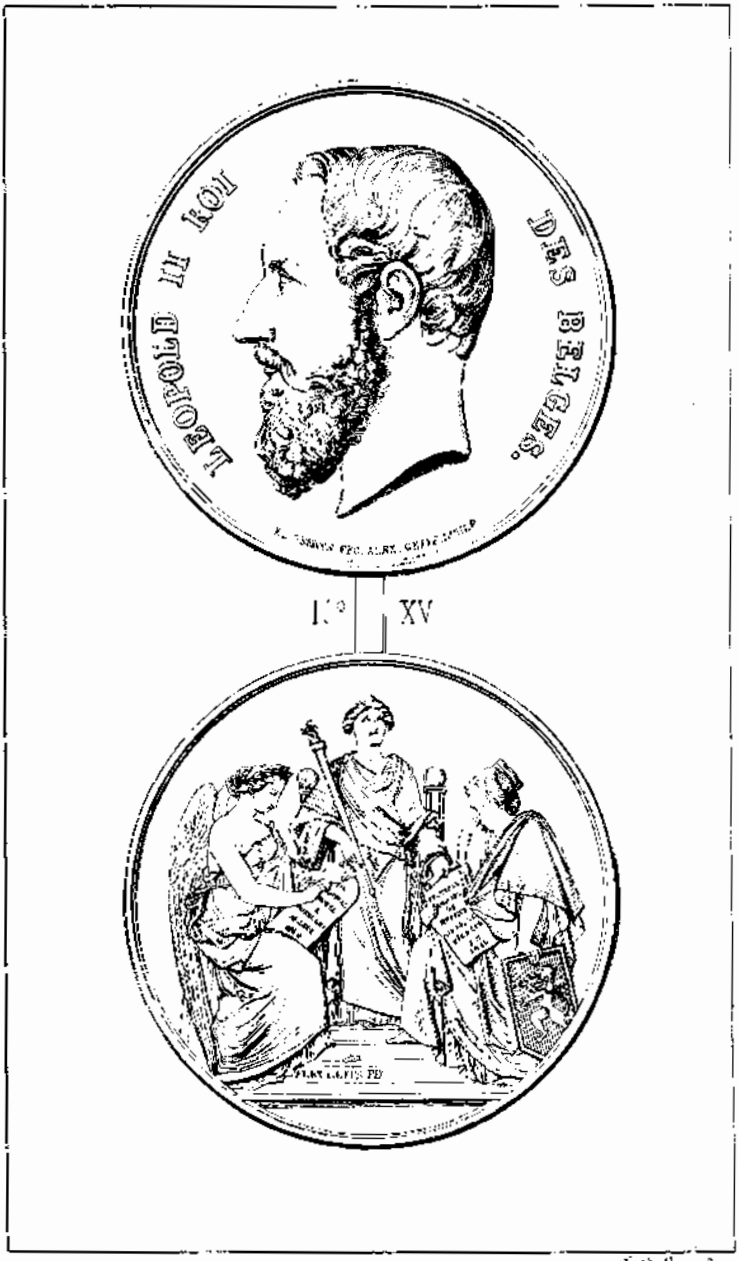

Ch. Meyhea a Sc.

Régne de Léopold II.

N° XVI

Ch. Onghena Sc

Régne de Léopold II.

N° XVI.

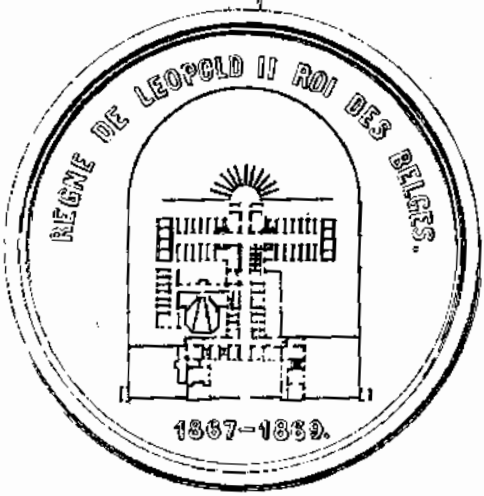

Règne de Léopold II

Ch. Orgiels Sc.

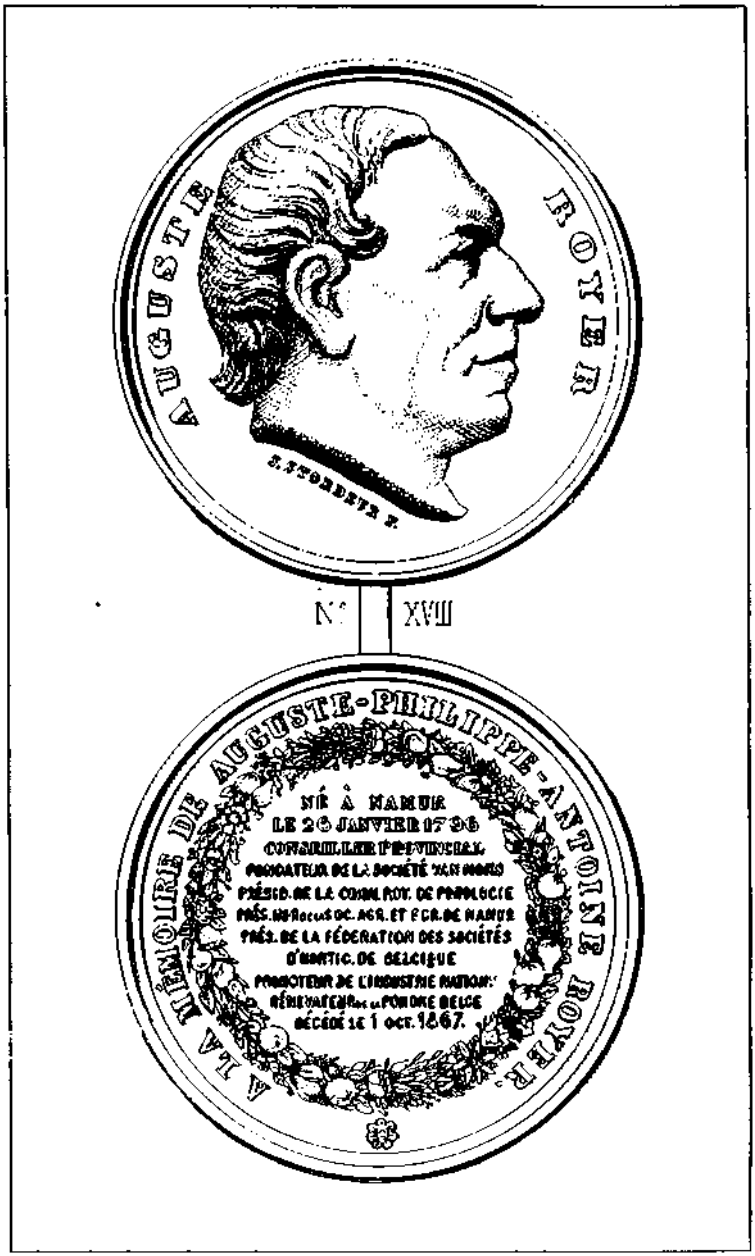

Ch. Onghena Sc

Régne de Léopold II

N°XIX

N°XX

Chalgrin sc

Régne de Léopold II

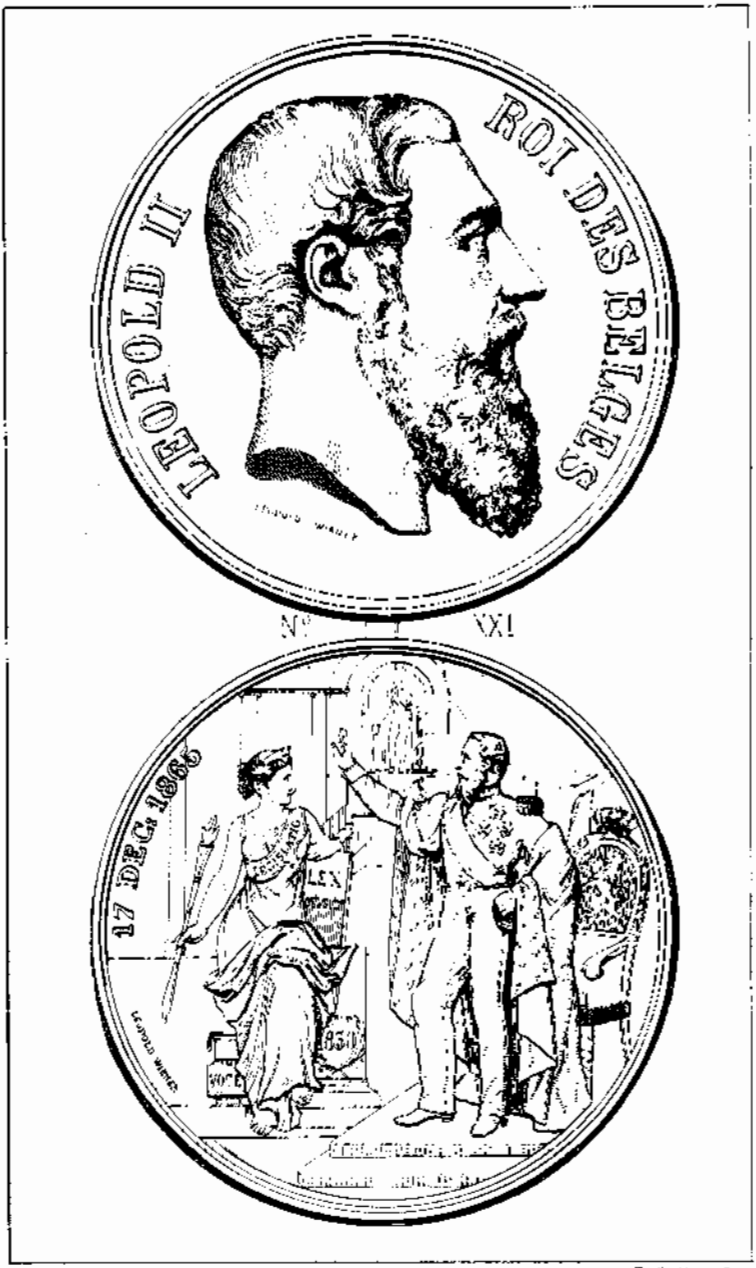

Ch. Orphelin Sc.

Régne de Léopold II

N° XXI

INIT. À LA ☐ DE
L'UNION ET DU PROGRÈS
LE 23e J. 4e M. 5857
ÉLU VEN. LE 30e J. 10e M. 5865
INSTALL. GR. MAIT. NATIONAL
LE 17e J. 2e M.
5869

Chaudfontaine Sc.

Règne de Léopold II

N° XXIII

N° XXIV

Cr Cuylenaere.

Régne de Léopold II

N° XXV

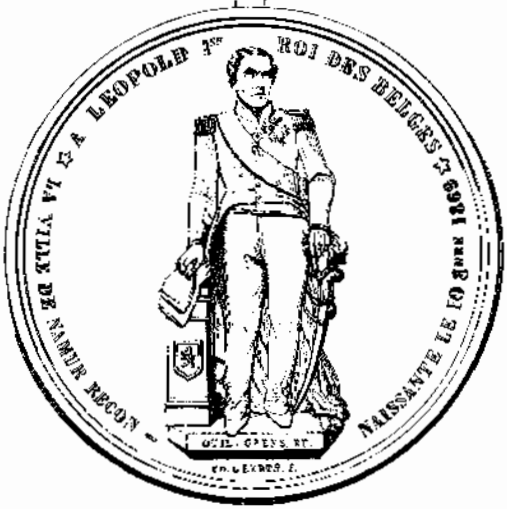

Règne de Léopold II.

Ch Cogbens Sc

Regne de Léopold II

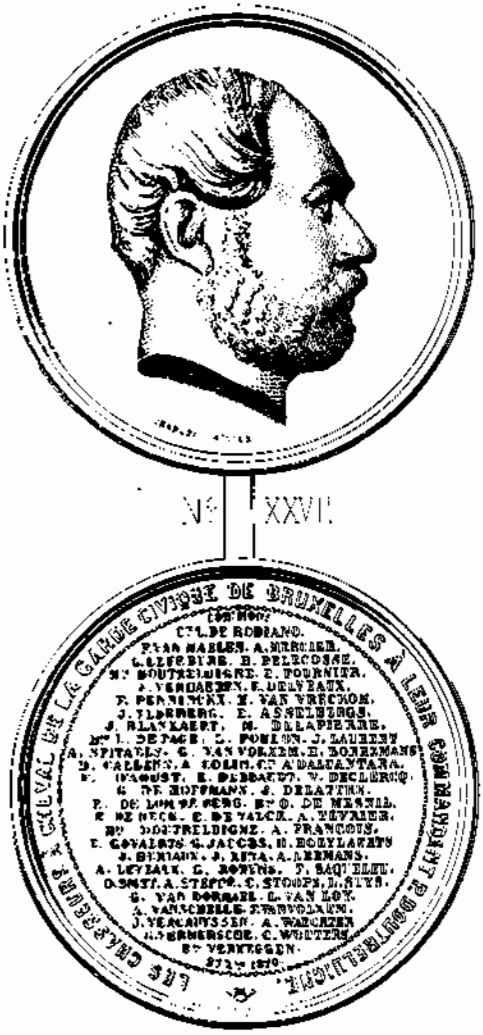

Règne de Léopold I.

N° XXVIII

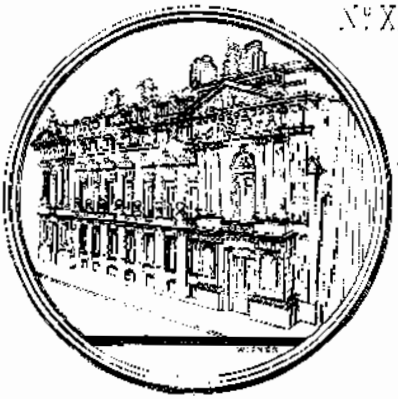

N° XXIX

Règne de Léopold I.

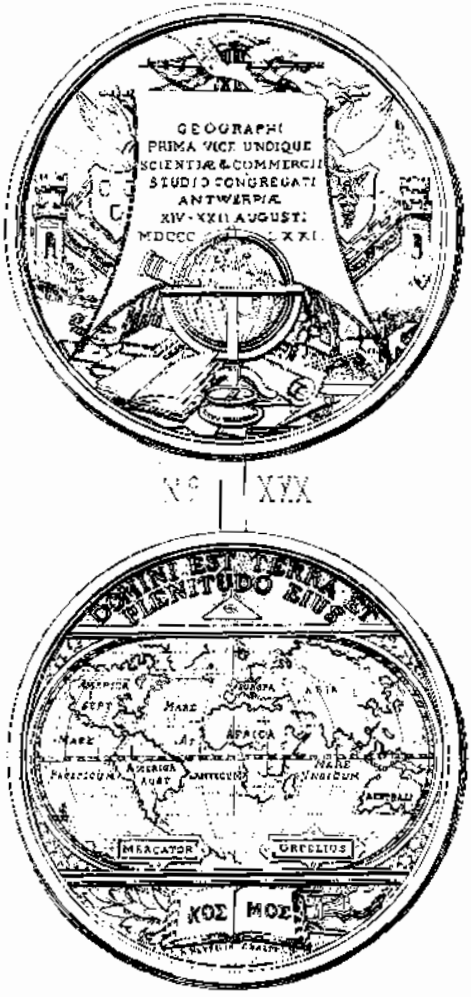

N° XXX

Règne de Léopold II

N° XXXI

Règne de Léopold II

Gaillard Sc.

N° XXXIII

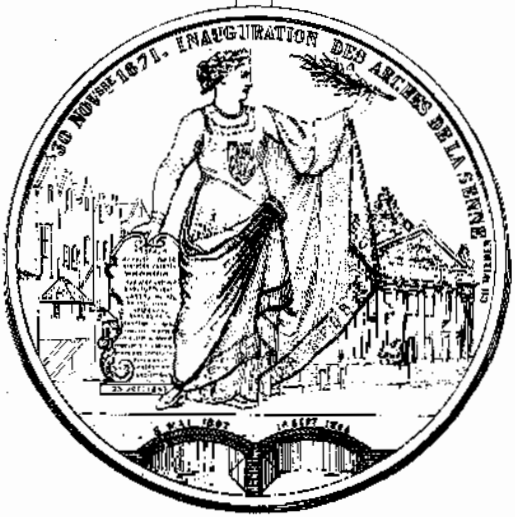

Ch. Onghena Sc.

Impr. de Lapaul

N° XXXIV

Ch. Cogheva Sc

Règne de Léopold II

N° XXXV

Règne de Léopold II

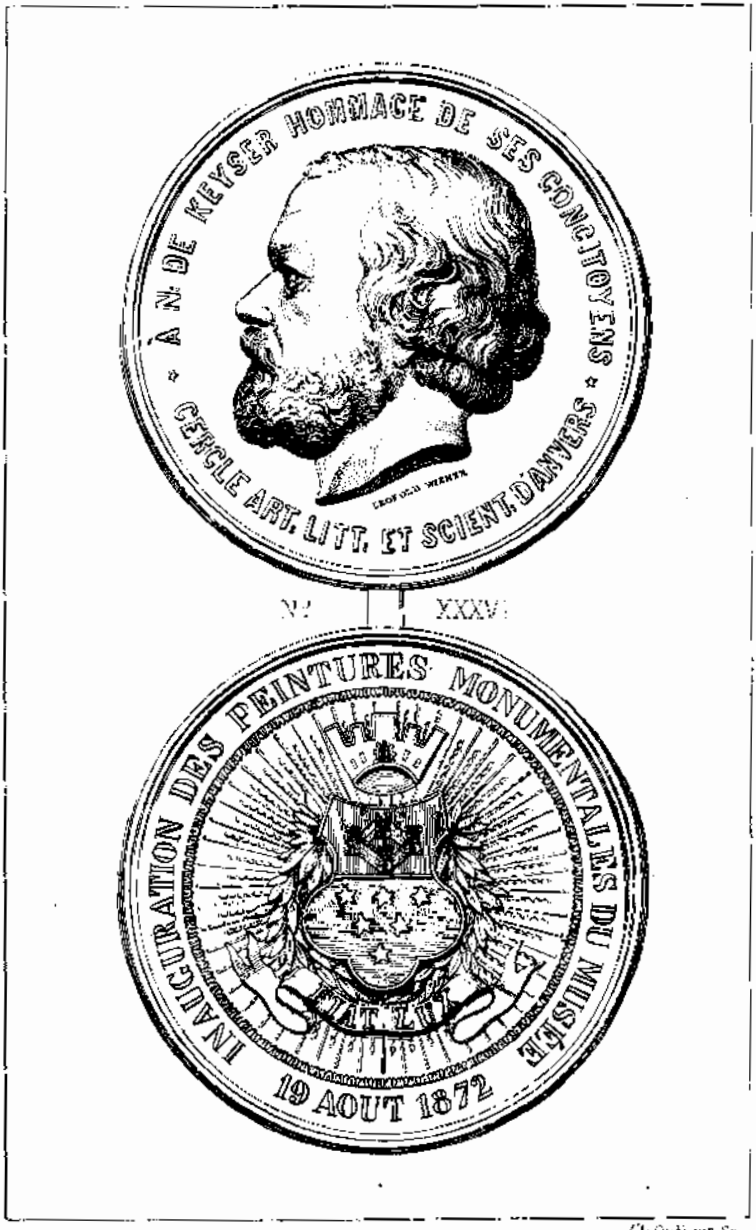

Ch. Origniens Sc.

Règne de Léopold II

N° XXXVII

Règne de Léopold II

N° XXXVIII

Ch. Oudiane Sc.

Règne de Léopold II

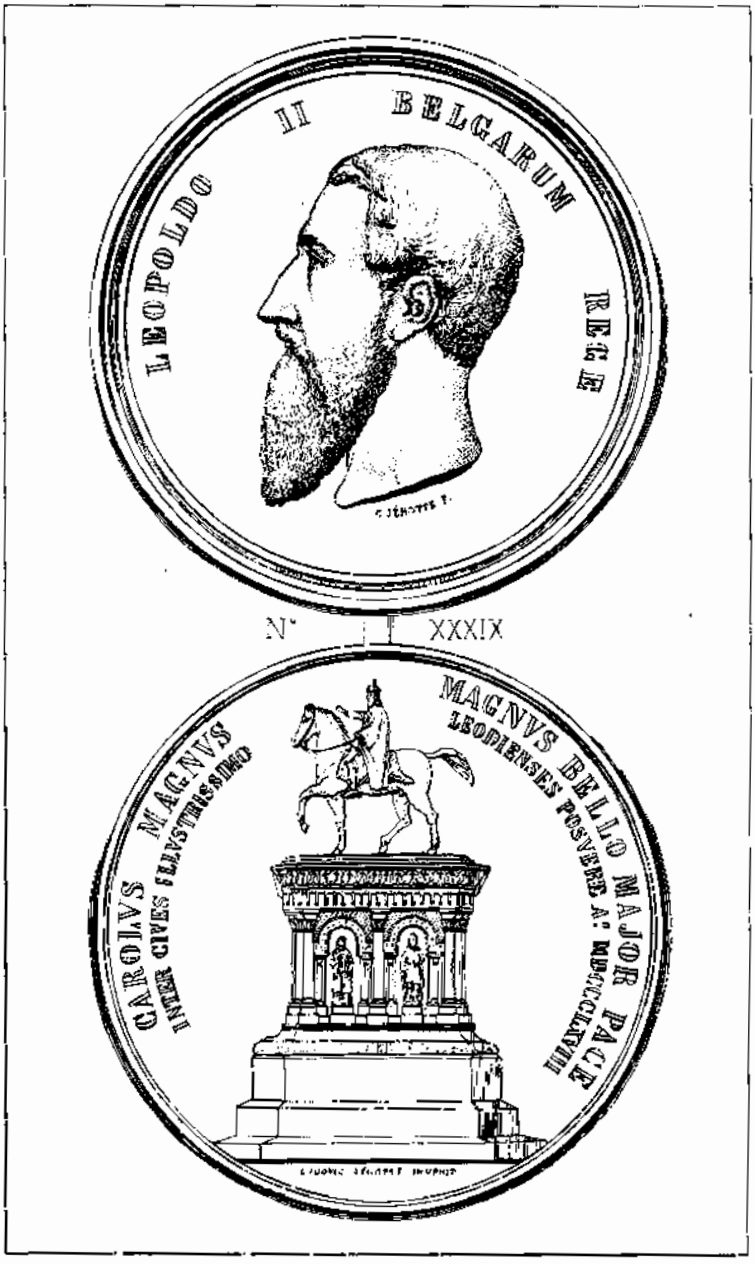

Règne de Léopold I.

Th. Ongherna Sc.

Règne de Léopold II

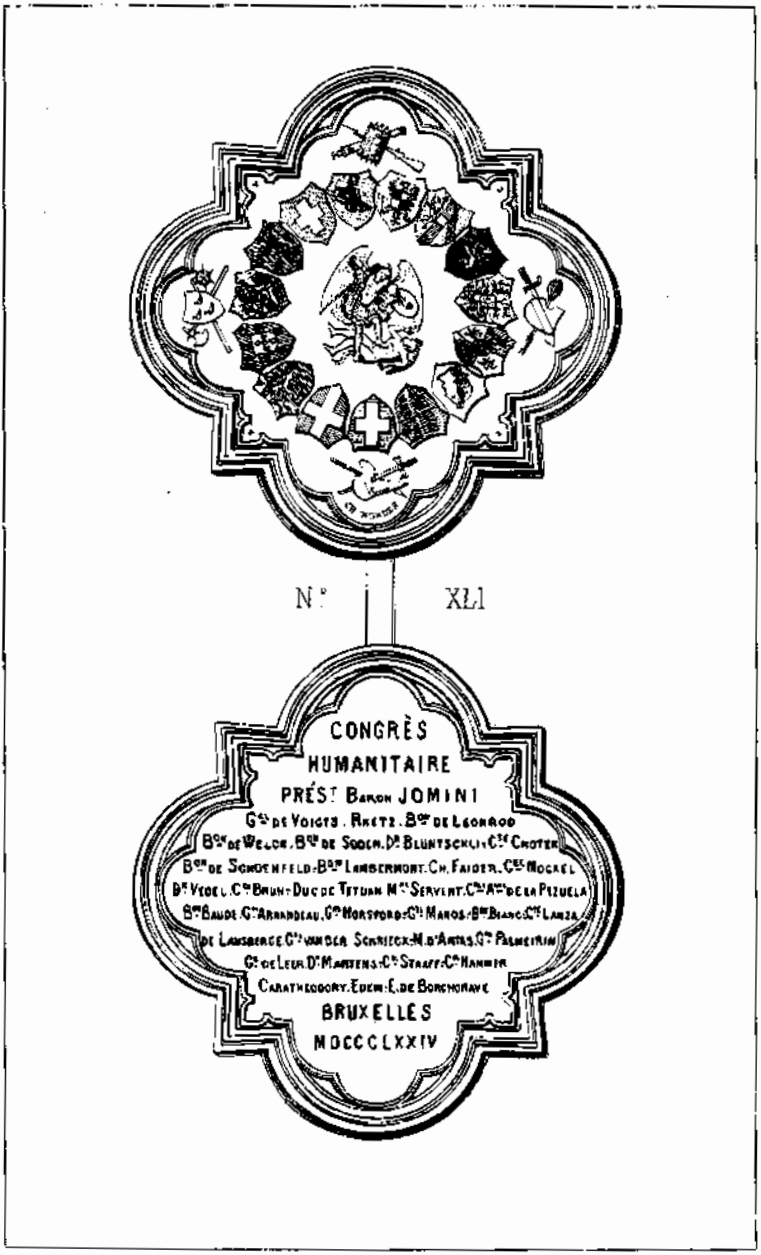

Ch. Onghena Sc.

Règne de Léopold II

N° XLII

Ch. Onghena Sc.

Règne de Léopold II

N° XLII

Ch. Cochenet S

Règne de Léopold II

Règne de Léopold II

Ch. Graphe sc.

N° XLVI

Ch. Orgiena Sc.

Règne de Léopold II

Règne de Léopold II

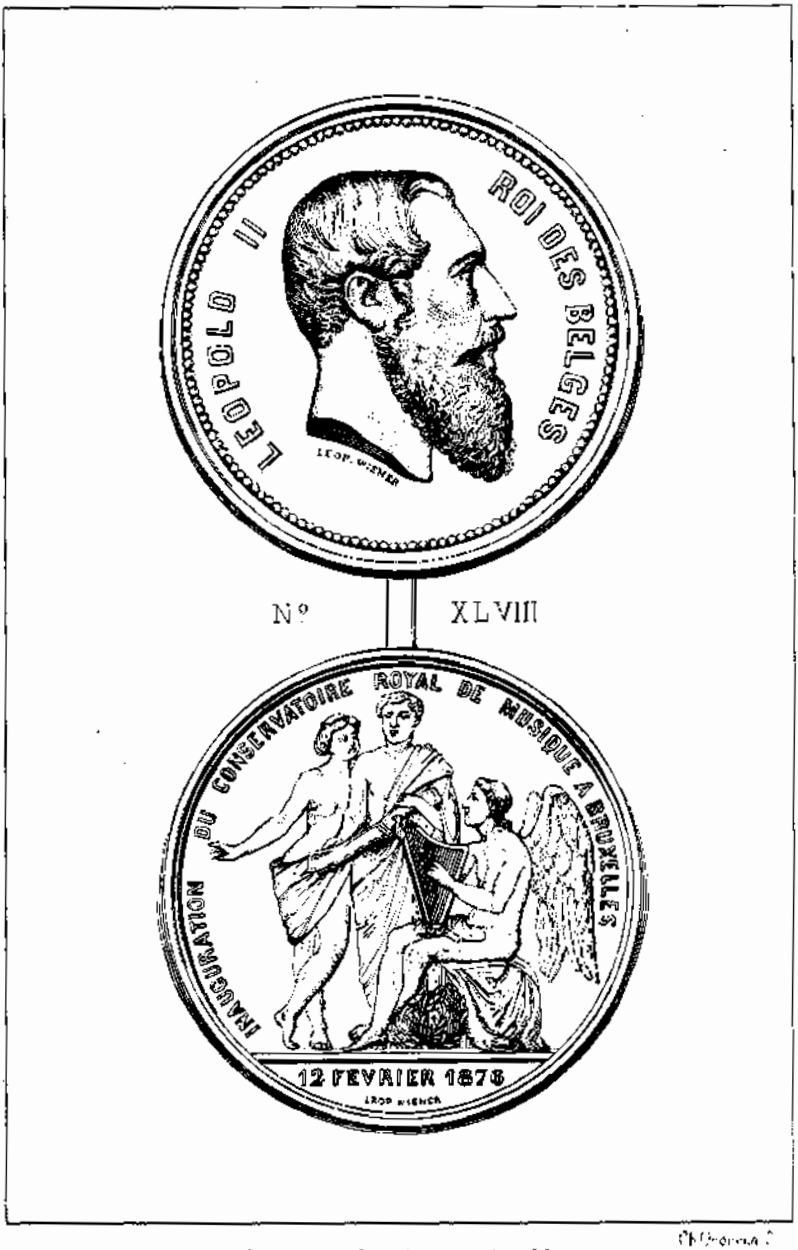

Règne de Léopold II

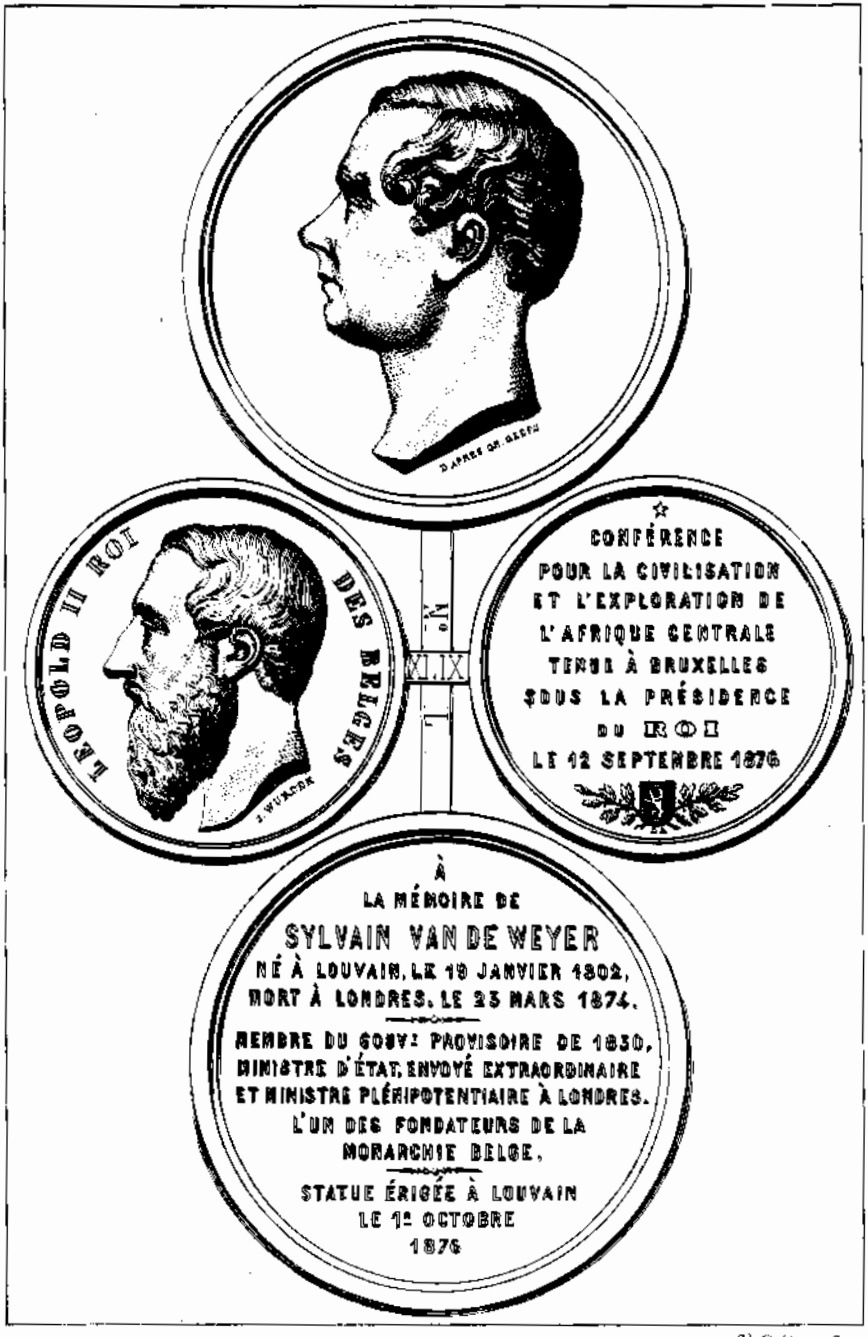

Règne de Léopold II

Ch. Onghena Sc.

Règne de Léopold II

Ch. Ongérens Sc.

N° LII

G. Geghem Sc

Règne de Léopold II

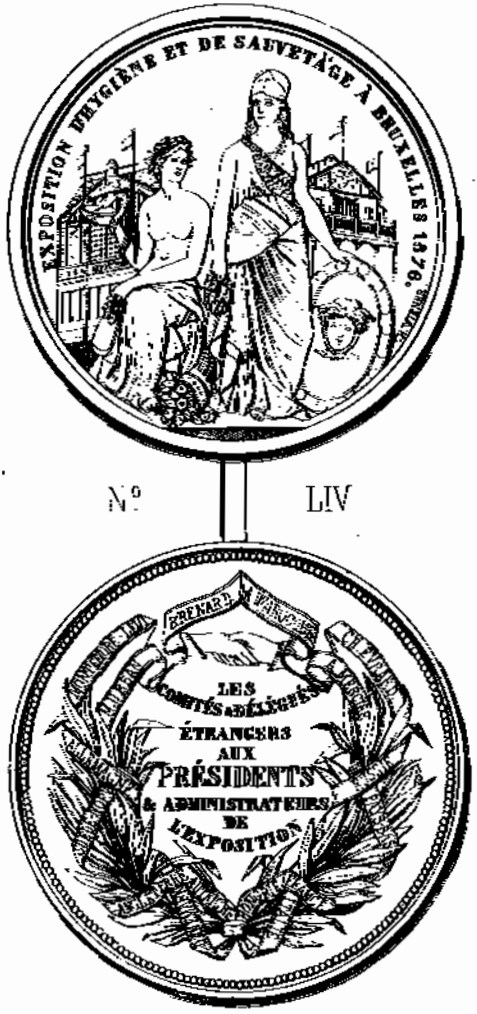

N° LIV

Ch. Gaspard Sc.

Règne de Léopold II

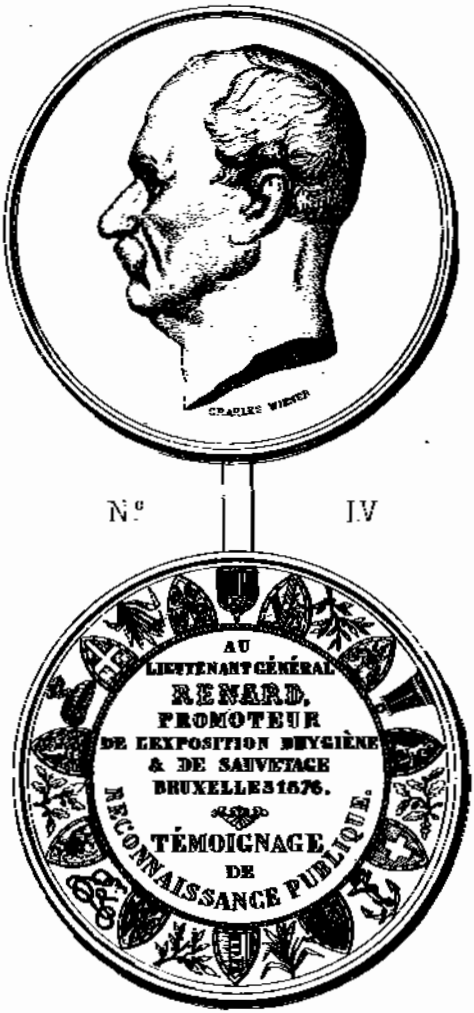

Ch. Coghen Sc.

Règne de Léopold II

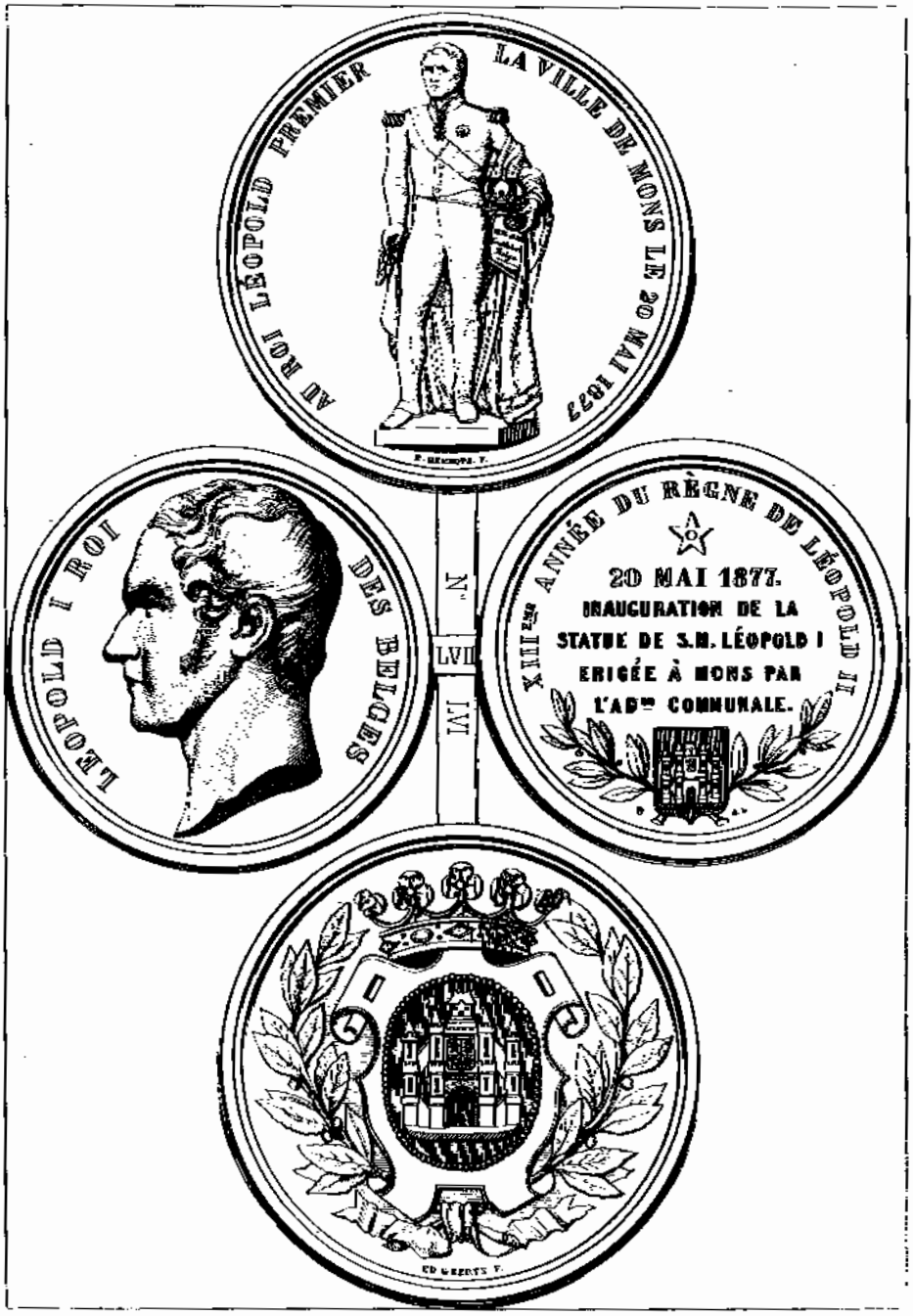

Règne de Léopold II

Ch. Cuylenaère

Règne de Léopold II

N° LIX

Gravé par Ette Clermacides

Règne de Léopold II.

N° LX

Gravé par P. de Dominicis.

Règne de Léopold II

N° LXI.

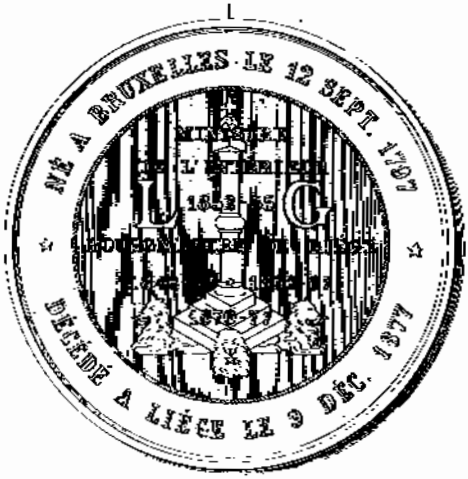

A. Sweerts, Sc. Bruxelles.

Règne de Léopold II.

N° LXII

A. SWEERTS. Sc. BRUXELLES.

Règne de Léopold II.

N° LXIII

N° LXIV

E. Sweerts Sc. Bruxelles

Règne de Léopold II

N° LXV

Règne de Léopold II

N° LXVI

A. SWEERTS, SC. BRUXELLES.

Règne de Léopold II

N° LXVII

A. SWERTS SC. BRUXELLES.

Règne de Léopold II

N° LXVII

A. SWERTS SC. BRUXELLES.

Règne de Léopold II

Règne de Léopold II

N° LXXI

Gravure de Rogier

Règne de Léopold II

N° LXXI.

R. Lavalette del. et sc.

Règne de Léopold II.

N° LXXIII.

G. Lavalette del. et scul.

Règne de Léopold II.

N° LXXIV

G. Lavieter del. & sculp.

Règne de Léopold II.

N° LXXV

N° LXXVI

Gravure de l'Art Ancien

Règne de Léopold II.

N° LXXVII.

Règne de Léopold II

Règne de Léopold II

N° LXXX

Règne de Léopold II.

N° LXXXI

Règne de Léopold II.

N° LXXXII.

N° LXXXIII.

G. Lambotte del. et sc.

Règne de Léopold II.

N° LXXXIV.

Bruxelles, Ad. Wyndt

Règne de Léopold II.

RENIER CHALON
SOCIETE ROYALE DE NUMISMATIQUE BELGE
5 JUILLET 1842
ACCLAME PRESIDENT D'HONNEUR A VIE
BRICHAUT DIRE VIT

N° LXXXV

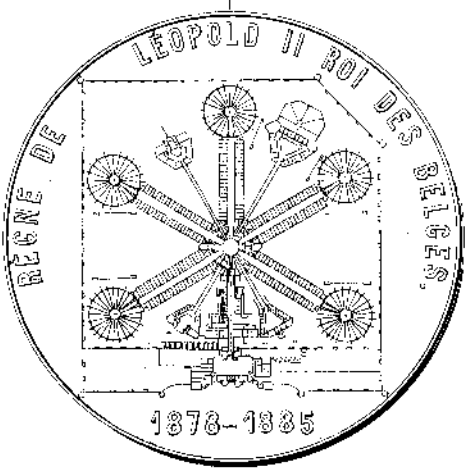

Règne de Léopold II.

G. Lavalette sculp. sc.

Règne de Léopold II.

88

Règne de Léopold II

89

90

Règne de Léopold II.

91

Règne de Léopold II.

92

93

Règne de Léopold II

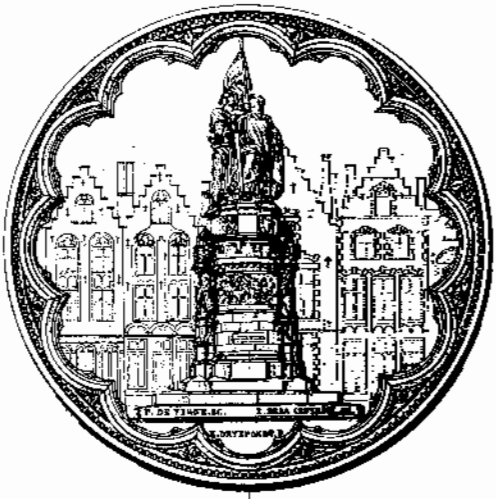

94

(Lavalette dell. et sc.)

Règne de Léopold II.

95

96

Règne de Léopold II.

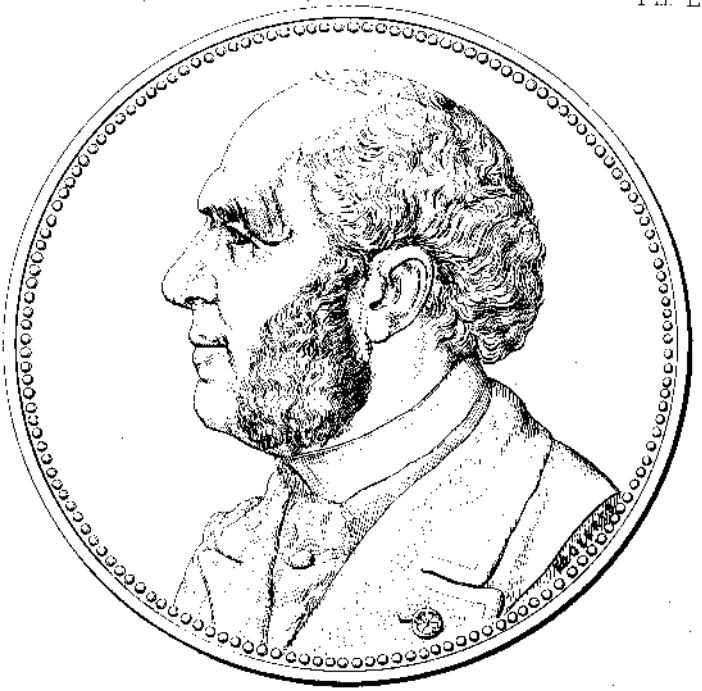

N° 97

Règne de Léopold II

G. Lavalleye, sc.t A. Jr.

N° 98

Règne de Léopold II

N° 99

Règne de Léopold I.

N° 100.

G. Lavalette, del. & sculp.

Règne de Léopold II

N° 101

Règne de Léopold II